



Rapport annuel révisé  
**Candriam Fund**

31 décembre 2022

*01.01.2022 – 31.12.2022  
SICAV de droit luxembourgeois  
R.C.S. Luxembourg B-202872*



# Candriam Fund

SICAV de droit luxembourgeois

Rapport annuel révisé pour l'exercice du 1<sup>er</sup> janvier  
2022 au 31 décembre 2022.



## Table des matières

Administration de la SICAV	4
Détails sur la SICAV	5
Rapport du Conseil d'Administration	6
Rapport d'audit	14
État des actifs nets au 31 décembre 2022	17
État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022	19
Statistiques	21
Portefeuille-titres au 31 décembre 2022	22
Candriam Fund ONE Global Sustainability	22
Candriam Fund Sedes Sapientiae	32
Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free	36
Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	42
Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent	45
Notes aux états financiers - Tableau des instruments dérivés	48
Autres notes aux états financiers	50
Informations supplémentaires non auditées	56
Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)	59



## Administration de la SICAV

### Conseil d'Administration

#### Président

Tanguy DE VILLENFAGNE  
Member of the Group Strategic Committee  
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

#### Administrateurs

Catherine DELANGHE  
Independent Director

Pascal DEQUENNE  
Global Head of Operations  
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

Nadège DUFOSSE  
Head of Asset Allocation  
Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)

Renato GUERRIERO  
Chief Sales & Distribution Officer, Member of the Group Strategic Committee, Candriam (anciennement Candriam Luxembourg) - Succursale Italiana

Koen VAN DE MAELE  
Global Head of Investment Solutions  
Candriam - Belgian Branch (auparavant Candriam Belgium)

### Siège social

5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### Dépositaire et Agent Payeur Principal

CACEIS Bank, Luxembourg Branch  
5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

### Société de Gestion

Candriam (auparavant Candriam Luxembourg)  
SERENITY - Bloc B  
19-21, Route d'Arlon  
L-8009 Strassen

Les fonctions d'**Agent Administratif**, d'**Agent Domiciliaire** et d'**Agent de Transfert** (en ce compris les activités de **Teneur de Registre**) sont déléguées à :

CACEIS Bank, Luxembourg Branch  
5, allée Scheffer  
L-2520 Luxembourg

La mise en œuvre des activités de **gestion de portefeuille** est assurée par Candriam (anciennement Candriam Luxembourg) et/ou par une ou plusieurs de ses succursales :

Candriam - Succursale belge  
(auparavant déléguée à Candriam Belgium jusqu'au 30.06.2022)  
58, Avenue des Arts  
B-1000 Bruxelles

Candriam Succursale française  
40, rue Washington  
F-75408 Paris Cedex 08

Candriam – UK Establishment  
Aldersgate Street 200, London EC1A 4 HD

### Réviseur d'entreprises agréé

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
2, Rue Gerhard Mercator  
L-2182 Luxembourg



## Détails sur la SICAV

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires de chaque compartiment de la SICAV a lieu au siège social de la SICAV, ou à tout autre endroit au Luxembourg qui sera spécifié dans l'avis de convocation. Elle se tiendra dans les six mois après la clôture de l'exercice.

Les avis de toute Assemblée générale sont envoyés par courrier recommandé à tous les actionnaires nominatifs, à leur adresse figurant au registre des actionnaires, au moins 8 jours avant l'Assemblée générale. Ces avis indiquent l'heure et le lieu de l'Assemblée générale et les conditions d'admission, l'ordre du jour et les exigences de la loi luxembourgeoise en matière de quorum et de majorité nécessaires.

La valeur nette d'inventaire par action de chaque compartiment et les prix d'émission, de rachat et de conversion peuvent être obtenus chaque jour d'évaluation au siège social de la SICAV.

Les avis financiers ou toute autre information sont envoyés à tous les actionnaires nominatifs à leur adresse figurant au registre des actionnaires, conformément à la législation en vigueur. De plus, les avis seront publiés dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du Grand-Duché de Luxembourg et dans un journal luxembourgeois, le « Luxemburger Wort », si la législation l'exige, ainsi que dans la presse des pays où la SICAV est commercialisée si la législation de ces pays l'exige.

L'exercice social de la SICAV commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La SICAV publie chaque année un rapport détaillé sur ses activités et la gestion de ses avoirs, comprenant l'état des actifs nets, l'état des variations des actifs nets, la composition détaillée du portefeuille-titres de chaque compartiment et le rapport d'audit.

En outre, elle procède aussi à la publication d'un rapport semestriel détaillant pour chaque compartiment la composition du portefeuille-titres, le nombre d'actions en circulation et le nombre d'actions émises ou rachetées depuis le précédent rapport.

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les statuts et les rapports financiers de la SICAV sont tenus gratuitement à la disposition du public au siège social de la SICAV.

Une liste des modifications apportées au portefeuille-titres est disponible, gratuitement et sur simple demande, au siège de la SICAV.



## Rapport du Conseil d'Administration

### Contexte économique et financier

Aux États-Unis, même si PIB a légèrement reculé au premier trimestre (-0,4% en glissement trimestriel) en raison d'un repli des dépenses publiques et d'une contribution négative de la balance externe, la demande privée a conservé sa vigueur. Plus de 1,6 million d'emplois ont été créés au premier trimestre. En mars, le taux de chômage s'est élevé à 3,6%, alors que l'inflation a atteint 8,5% et l'inflation de base 6,4%. Les indicateurs d'activité ISM sont restés largement au-dessus de 50. Dans ce contexte, et compte tenu des faibles liens économiques entre la Russie et les États-Unis et des craintes de voir les tensions en Europe entraîner des pressions supplémentaires sur les prix, la Réserve fédérale a décidé de relever son taux directeur de 25 points de base à 0,5% le 16 mars. L'envolée des prix des matières premières et la perspective d'un resserrement monétaire en vue de ramener l'inflation à son objectif de 2% ont fait chuter le marché boursier (-4,9% au premier trimestre), tandis que le taux à 10 ans a augmenté de 83 points de base à 2,33%. Au deuxième trimestre, les goulots d'étranglement dans les chaînes d'approvisionnement ont été accentués par la politique zéro Covid menée en Chine. Malgré les effets collatéraux du conflit en Ukraine sur les prix des matières premières et du pétrole (environ 110 dollars le baril en moyenne au deuxième trimestre), les indicateurs d'activité sont restés solides et les tensions sur le marché du travail ont persisté. Tous ces développements ont poussé le taux à 10 ans à près de 3,5% mi-juin. En réaction à la hausse des prix, la Réserve fédérale a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois début mai, de 50 points de base, puis mi-juin, de 75 points de base. Dans ce nouvel environnement, marqué par un renchérissement du crédit et un pouvoir d'achat des ménages sous pression, la confiance des consommateurs s'est fortement dégradée. Au final, la croissance s'est à nouveau avérée très légèrement négative (-0,1%). Le taux à 10 ans a pris 65 points de base à 2,97% sur le trimestre. La Bourse a dévié de 16,4%. En juillet, le taux à 10 ans a fluctué autour de 3%, en ligne avec les données. En effet, l'enquête ISM sur l'industrie manufacturière et les créations d'emplois mensuelles se sont affichées en léger recul par rapport aux mois précédents, alors que l'inflation a dépassé les 9% à la mi-juillet. Fin juillet, le relèvement de 75 points de base de la Réserve fédérale (à 2,5%) et les tensions créées par la visite de Nancy Pelosi à Taïwan ont toutefois pesé sur les taux. Malgré un premier recul de l'inflation en glissement mensuel depuis mai 2020, le président de la Réserve fédérale n'a pas manqué de rappeler fin août, lors de la conférence de Jackson Hole, que le retour à la stabilité des prix (l'inflation affichait encore 8,3 % en glissement annuel) nécessiterait une politique monétaire restrictive pendant encore un certain temps. En effet, malgré un ralentissement du secteur manufacturier dû en partie à la forte appréciation du dollar, l'économie continuait de créer plus d'un million d'emplois tous les trois mois, le taux de chômage avoisinait 3,5% et la croissance des salaires était toujours solide. Dans ce contexte, les membres du FOMC (Réserve fédérale) ont décidé, le 21 septembre, de relever le taux directeur de 75 points de base à 3,25% et ont revu leurs prévisions concernant le taux des fonds fédéraux fortement à la hausse pour les années à venir. Pour 2023, les membres du FOMC s'attendent à ce que ce dernier tourne autour de 4,65%, contre une estimation de seulement 3,85% en juin. Le taux à 10 ans a terminé le troisième trimestre à 3,8%, en hausse de 83 points de base rapport à fin juin. Les derniers développements et l'impact de la forte hausse des taux hypothécaires sur le secteur immobilier ont pesé sur le marché boursier, qui a chuté de 5,3% sur le trimestre. Au quatrième trimestre, suite au déclin du secteur manufacturier mondial, l'indicateur ISM de l'industrie est passé sous la barre des 50 points, en réaction à la hausse du dollar et au ralentissement de l'économie mondiale. Malgré un léger essoufflement des créations d'emplois mensuelles (toujours supérieures à 250 000), l'inflation de base s'est maintenue à 6% et le secteur des services est resté solide. Afin d'essayer de faire revenir l'inflation à 2% à moyen terme, la Réserve fédérale a par conséquent relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois début novembre de 75 points de base, puis de 50 points de base (à 4,5%) à la mi-décembre. Au final, 2022 aura été l'année de l'inattendu, avec un nouveau conflit aux portes de l'Europe, une inflation largement supérieure aux attentes, le plus important cycle de resserrement monétaire depuis 1980 et, malgré tout, une croissance qui a rebondi de 0,8% en glissement trimestriel au troisième trimestre. Les développements de 2022 et les faibles perspectives de croissance pour 2023 ont néanmoins pesé sur l'indice S&P500, qui a terminé l'année sur une baisse de 19,4% à 3 840, malgré un rebond de plus de 7% au dernier trimestre. Le taux à 10 ans n'a pratiquement pas bougé pendant le dernier trimestre. L'inflation générale semble en effet avoir dépassé son pic et, à chaque fois que l'inflation se replie, les marchés révisent leurs projections concernant le « taux terminal » de la Réserve fédérale, ce qui pousse le taux à 10 ans à la baisse. Ce dernier a terminé l'année à 3,83%, soit une augmentation de 233 points de base sur l'année.



## Rapport du Conseil d'Administration

Dans la zone euro, l'activité a repris jusqu'en fin février 2022, au rythme de l'assouplissement des mesures préventives. En dépit de la hausse des prix du gaz et de l'électricité, la confiance des consommateurs demeure élevée. Les tensions sur le marché du travail ont persisté. En février, le taux de chômage s'est établi à 6,8% mais l'inflation a atteint 5,9%. Sur fond de hausse globale des taux, le taux allemand à 10 ans est redevenu positif pour la première fois depuis début 2019, également poussé à la hausse par la Banque centrale européenne (BCE) qui, lors de sa réunion de février, n'a pas fermé la porte à des relèvements en 2022. D'un autre côté, comme l'inflation de base ne s'élevait qu'à 2,7%, la normalisation de la politique monétaire s'annonçait moins prononcée qu'aux États-Unis. Mais après l'invasion de l'Ukraine, les tensions sur les prix des matières premières et des produits agricoles ont provoqué une flambée des taux. Le taux allemand à 10 ans a terminé le premier trimestre à 0,51%, soit 69 points de base de plus qu'en fin décembre 2021. Alors que la confiance des consommateurs et des entreprises s'est maintenue jusqu'en février, elle a fortement chuté en mars. Ces évolutions ont naturellement pesé sur le marché boursier européen, qui a chuté de 9,4%. Le deuxième trimestre a été marqué par les prix élevés de l'énergie, des métaux industriels et des produits agricoles, l'arrêt des livraisons de gaz russe pour les pays refusant de payer en roubles et la réduction du flux de gaz vers l'Allemagne. Au total, à partir de mai, l'inflation affichait plus de 8%. Dans ce contexte, les marchés ont anticipé plusieurs hausses de taux de la BCE, poussant tous les taux européens à la hausse. Le taux allemand à 10 ans a dépassé 1,7%, tandis que le taux italien à 10 ans a dépassé 4%. L'ampleur de l'élargissement des taux d'intérêt a conduit la BCE à se réunir de toute urgence le 15 juin et à annoncer un nouvel instrument « anti-fragmentation » pour la zone euro. Cependant, à partir de la mi-juin, la possibilité d'une récession s'est transformée en scénario plus plausible pour les marchés, poussant le taux allemand à 10 ans vers le bas. Le taux à 10 ans allemand a chuté de 86 points de base à 1,37% sur le trimestre. La Bourse a dévissé de 12%. Malgré les évolutions évoquées ci-dessus, le PIB a progressé de 0,8% en glissement trimestriel au deuxième trimestre et le taux de chômage est resté historiquement bas (6,7%), alors que la confiance des ménages et des entreprises s'est encore un peu détériorée en juillet. En effet, malgré la baisse des prix de nombreuses matières premières, le niveau extrêmement élevé des prix du gaz ainsi que les risques de rupture d'approvisionnement ont plombé la confiance. Dans ce contexte, malgré un ralentissement attendu de la croissance, mais avec une inflation en hausse continue, la BCE a, le 21 juillet, pour la première fois en onze ans, relevé son taux directeur de 50 points de base pour le porter à 0,5% et a fixé le taux de la facilité de dépôt à 0%. Cela a permis de stopper temporairement la dépréciation de l'euro par rapport au dollar, qui était à parité. Cependant, les perspectives de croissance et d'inflation n'ont fait que se détériorer au cours de l'été. Les indicateurs d'activité PMI sont tous passés sous la barre des 50 (zone de contraction de l'activité) et, dans le même temps, l'inflation a atteint pratiquement 10% en septembre. De plus, l'euro a continué à se déprécier par rapport au dollar (en dessous de la parité), ce qui a également pesé sur l'inflation via l'inflation importée, poussant la BCE à relever son taux directeur de 75 points de base à 1,25% le 8 septembre. Fin septembre, le taux à dix ans allemand a terminé le troisième trimestre à 2,11%, soit une hausse de 74 points de base par rapport au mois de juin. La Bourse a cédé 4,7% sur la même période. Cependant, malgré toutes ces évolutions, la croissance est restée positive jusqu'au troisième trimestre, grâce notamment à un marché du travail toujours dynamique. Au début du quatrième trimestre, afin de contrer la décline attendue des prix du pétrole en réaction au ralentissement de la croissance mondiale (le FMI prévoit une croissance mondiale de 2,7% en 2023, après 3,2% en 2022), l'OPEP+ a décidé de réduire sa production de 2 millions de barils par jour à partir du mois de novembre. Aussi, dans le but d'ancrer les anticipations d'inflation, surtout après les mesures de soutien économiques plus ou moins importantes annoncées par les gouvernements européens, la BCE a relevé son taux directeur à deux reprises : une première fois de 75 points de base fin octobre, puis de 50 points de base (à 2,5%) à la mi-décembre. Fin octobre, l'Allemagne a annoncé un plan de 200 milliards d'euros. Les développements de 2022 et les faibles perspectives de croissance pour 2023 ont pesé sur le marché boursier. Les actions sont néanmoins parvenues à limiter les dégâts sur l'ensemble de l'année à -14,5% grâce à une forte progression (+12,5%) au quatrième trimestre. Le taux à 10 ans allemand a pour sa part, après les annonces de la BCE à la mi-décembre (poursuite du resserrement monétaire et réduction du programme d'achat d'actifs), terminé le mois de décembre en hausse pour clôturer l'année à 2,56%, soit une augmentation de 274 points de base sur l'année.



## Rapport du Conseil d'Administration

### Candriam Fund ONE Global Sustainability

#### Commentaire de gestion

L'objectif d'investissement de ce fonds est d'atteindre un rendement aligné sur son indice de référence, le MSCI World. La stratégie d'investissement tient compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Par l'exclusion des entreprises moins bien classées en termes de critères ESG (les 30 % d'entreprises les moins performantes), la composition du portefeuille demeure axée sur la qualité. Au sein de la sélection de titres, nous avons tenté d'obtenir une allocation régionale et sectorielle qui reste dans le champ limité de l'indice. Sur le plan géographique, nous avons légèrement surpondéré les actions européennes en début d'année. Une surpondération qui s'explique principalement par l'amélioration de la performance due à la rotation en faveur des actions « value » en fin 2021. Avec la guerre en Ukraine, nous avons légèrement diminué l'exposition à l'Europe, au profit de l'Amérique du Nord et des marchés de la région Pacifique. Mais face à l'inflation tenace et à la politique monétaire plus restrictive que commence à adopter la BCE, nous avons rajouté des actions européennes au détriment des actions américaines. Sur le plan sectoriel, nous avons continué à privilégier les valeurs financières qui bénéficient de la hausse des taux d'intérêt, au détriment des secteurs de croissance comme la technologie. Bien que les écarts soient restés limités afin de maintenir la « tracking error » dans la limite maximale. La plupart des ajustements dans le portefeuille ont été effectués dans le but de contrôler la « tracking error » et en raison de changements dans l'univers ESG.

Au cours de l'année à venir, nous continuerons de contrôler la « tracking error » du fonds par rapport à son indice de référence afin de maintenir la performance alignée sur ce dernier.

### Candriam Fund Sedes Sapientiae

#### Stratégie d'allocation d'actifs

Le compartiment a été géré tout au long de l'année 2022 de manière très défensive via une forte sous-pondération des obligations (-15%) et des actions (-5%), au profit d'une poche de liquidités (10%) et d'une poche de diversification de 10% investie dans un CTA, Candriam Diversified Futures, qui est parvenu à réaliser une performance positive de 14,24% en 2022.

#### Stratégie relative aux actions

Le compartiment est investi dans une sélection de fonds régionaux gérés par Comgest pour les pays développés et dans Candriam Sustainable Emerging Markets.

#### Stratégie obligataire

Le compartiment est investi dans une gamme de fonds obligataires durables de Candriam pour les obligations de qualité (IG), haut rendement et émergentes.

Les obligations d'État européennes sont gérées par le biais d'investissements directs.

#### Performance

Le compartiment a réalisé une performance globale nette de -13,36% en 2022, sous le poids de toutes les classes d'actifs d'actions et d'obligations.

La performance dépasse de 0,45% celle de l'indice de référence, qui a terminé l'année à -13,81%

#### Scénario économique pour 2023

Si la croissance mondiale est restée résiliente en 2022, le resserrement rapide des conditions monétaires au cours des derniers mois devrait ralentir l'activité en 2023, avec un risque que ce ralentissement débouche sur une récession.

L'amélioration de la situation économique, avec une activité plus résiliente et des signes encourageants sur le front de l'inflation, nous permet néanmoins d'envisager l'année 2023 avec plus d'optimisme. La nette contraction des prix du gaz observée depuis décembre grâce au niveau élevé des stocks permet en effet d'écarter le scénario d'une récession sévère dans la zone euro, qui aurait été causée par une pénurie d'approvisionnement cet hiver.

Aux États-Unis, l'amorce d'une désinflation des prix et des salaires devrait atténuer le caractère restrictif de la politique monétaire de la Fed. Si le risque d'un mauvais calibrage de la politique monétaire reste bien présent, les conditions semblent tout de même réunies pour que la Réserve fédérale assure un atterrissage en douceur de son économie.

Tous ces éléments pointent un rythme plus modéré des resserrements monétaires, même si les principales banques centrales ne devraient pas changer de ton au cours des premiers mois de l'année.

La Chine, quant à elle, devrait connaître une croissance plus élevée qu'en 2022, grâce à un assouplissement progressif de la politique zéro-Covid et aux mesures de relance monétaires et budgétaires. L'éclatement de la bulle immobilière est cependant loin d'être terminé.

#### Positionnement pour 2023

Les signes encourageants sur le front de l'inflation permettent d'aborder 2023 avec plus d'optimisme pour l'ensemble des classes d'actifs, alors que le gros de l'ajustement des politiques monétaires est derrière nous. Par ailleurs, les niveaux de valorisation, notamment dans les segments obligataires, offrent des rendements qui n'avaient plus été aussi attrayants depuis longtemps.

Même si l'on peut s'attendre à une année plus stable, la volatilité risque tout de même de repartir à la hausse. En effet, les banques centrales ont déjà fortement ajusté leurs politiques monétaires et devraient désormais pouvoir en observer les effets sur la croissance, tout en maintenant la stabilité financière. Cela devrait toutefois donner lieu à des opportunités, tant sur les marchés des actions que sur ceux des obligations. Au cours des 50 dernières années, une baisse simultanée des cours des obligations et des actions n'a été observée qu'à deux reprises, en 2022 et en 1994, également une année au cours de laquelle la Réserve fédérale américaine avait resserré sa politique monétaire de manière agressive.



## Rapport du Conseil d'Administration

### Candriam Fund Sedes Sapientiae (suite)

Quelle que soit l'évolution des taux en 2023 et du resserrement des banques centrales (déjà bien avancé), le « carry » des actifs obligataires est en train de redevenir attrayant, en particulier au niveau des titres d'entreprise, notamment sur le segment « investment grade », qui a intégré de nombreuses mauvaises nouvelles en 2022.

Du côté des actions, si nous commençons l'année sur de meilleures bases grâce à un environnement de taux plus stable, le risque réside principalement dans les résultats des entreprises. Ceux-ci pourraient en effet être affectés par le ralentissement de l'activité au premier semestre. Toute opportunité sera exploitée pour renforcer nos expositions, tout en maintenant une approche flexible.

En termes de positionnement régional, les actifs des marchés émergents devraient surperformer grâce à des valorisations attrayantes, alors que l'Asie affiche de meilleures perspectives de croissance que les marchés développés sur le long terme. Face aux incertitudes quant à une prochaine récession, nous avons peu de convictions régionales sur l'Europe par rapport aux États-Unis d'ici la fin de l'année. Au niveau des thèmes d'investissement, nous privilégions ceux liés à la transition énergétique.

Enfin, le style « croissance », qui a été durement touché en 2022 sur fond de resserrement agressif des politiques monétaires, devrait opérer un retour en grâce dans un environnement monétaire plus stable.

### Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

#### Contexte et évolution du marché

##### Contexte économique et monétaire

Après les années 2020 et 2021 marquées par le Covid et la réouverture des économies développées, les investisseurs ne s'attendaient pas à une année 2022 aussi atypique.

Outre son lourd tribut humain, la guerre entre l'Ukraine et la Russie a eu un impact immédiat sur les prix de l'alimentation, a mis en péril la sécurité énergétique de l'Europe et a provoqué une flambée des prix de l'énergie (+13% à 74€/MWH pour le gaz en Europe, après avoir dépassé 300€/MWH durant l'été, et +10% pour le pétrole). Déjà sous pression en raison des tensions dans la chaîne d'approvisionnement, l'inflation a donc été tirée vers le haut (9,2% dans la zone euro, 6,5% aux États-Unis, 10,7% au Royaume-Uni) et les ménages ont vu leur pouvoir d'achat se dégrader.

Pour juguler cette inflation persistante, loin de leur objectif à long terme de 2%, la plupart des banques centrales ont donc dû resserrer leur politique monétaire en procédant à plusieurs relèvements de taux.

- La Réserve fédérale a été l'une des premières à amorcer ce tournant en mars 2022 et a finalement relevé son taux directeur à sept reprises pour le porter dans une fourchette de 4,25%-4,50%, un plus haut depuis 15 ans.
- La Banque centrale européenne a entamé son cycle de resserrement en juillet et a procédé à quatre relèvements successifs, faisant ainsi passer son taux directeur de -0,50% à 2,5% en fin d'année.
- La Banque d'Angleterre a relevé son taux à huit reprises pour terminer à 3,5%, son plus haut niveau depuis 14 ans.

La croissance mondiale s'est par conséquent ralentie en 2022 et les craintes d'une récession au cours des prochains trimestres se sont accrues. Les taux de croissance suivants ont été enregistrés en 2022 : 3,4% dans la zone euro, 2% aux États-Unis et 2,8% en Chine.

Sur le plan politique, Emmanuel Macron a été réélu à la présidence de la France. En Italie, Mario Draghi a démissionné de son poste de Premier ministre et a été remplacé par Giorgia Meloni (parti Fratelli d'Italia). Au Royaume-Uni, le poste de Premier ministre est désormais occupé par Rishi Sunak, après les démissions consécutives de Boris Johnson et de Liz Truss. En Chine, Xi Jinping a été reconduit dans ses fonctions lors du congrès du parti communiste. Le gouvernement a maintenu sa politique zéro Covid pendant une grande partie de l'année, avant de commencer à assouplir ses mesures sanitaires en fin de période, suite à une vague de protestations citoyennes. Les tensions entre la Chine et Taïwan se sont accentuées en cours d'année après de nombreux exercices militaires chinois autour de l'île.

Dans ce contexte particulièrement tendu, il n'est pas surprenant que pratiquement toutes les classes d'actifs ont souffert pendant l'année.

#### Marché obligataire

Le resserrement rapide des politiques monétaires, provoqué par l'envolée de l'inflation, a entraîné une forte hausse des taux et, de manière plus générale, des performances très négatives sur l'ensemble de la classe obligataire :

- Après avoir commencé l'année à -0,18%, le rendement à 10 ans allemand a terminé 2022 à 2,57%, son plus haut niveau de l'année. Les rendements des pays périphériques ont suivi la même tendance. Le rendement à 10 ans italien est ainsi passé de 1,17% en début d'année à 4,72% en fin d'année. Le rendement à 10 ans espagnol a quant à lui grimpé de 0,57% à 3,66%. Dans ces conditions, l'indice des obligations souveraines JPM EMU IG a enregistré une performance très négative de -17,94 %.
- Aux États-Unis, le rendement à 10 ans a commencé l'année à 1,51 %, pour ensuite grimper à près de 4,2% en octobre, avant de repartir légèrement à la baisse et clôturer 2022 à 3,87%.

Le marché des obligations d'entreprises n'a pas été épargné non plus. La hausse des taux souverains, couplée à l'élargissement des spreads de crédit, a lourdement pesé sur les performances, en particulier dans le segment « investment grade ». Ce dernier a perdu -14,17%, alors que le segment du haut rendement a limité ses pertes à -11,39% (iBoxx Euro Corporate et ML Euro HY ex-financiers, respectivement).

La dette émergente a subi l'impact négatif de l'inflation (qui a atteint parfois plus de 20% dans certains pays), qui s'est ajouté à la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis et à la vigueur du dollar. L'indice des obligations souveraines des marchés émergents (JPM EMBI Global Diversified en USD) a perdu -17,78 % en 2022.



## Rapport du Conseil d'Administration

### Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free (Suite)

#### Portefeuille

Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free suit un processus d'investissement rigoureux qui tient compte des valeurs financières et de développement durable des sociétés du portefeuille. Les secteurs comme l'énergie, les mines et les services publics d'électricité sont exclus du point de vue du développement durable.

La recherche d'émetteurs bien positionnés vers une économie durable, d'une part, et des fondamentaux de crédit stables, d'autre part, conduit à une surpondération de la technologie, des télécommunications, des soins de santé et de la finance. Cette année, nous sommes restés positifs à l'égard du secteur financier, étant donné le retard qu'il a accumulé par rapport au secteur non financier ces dernières années et parce qu'il bénéficiera de la hausse des taux d'intérêt tout en profitant toujours de fondamentaux solides.

Une diversification vers les obligations vertes ajoute une dimension de développement durable supplémentaire au portefeuille global.

Face aux incertitudes économiques, à la guerre en Ukraine et à l'augmentation de l'inflation, nous avons renforcé nos positions dans des sociétés qui peuvent plus facilement répercuter l'augmentation des prix des matières premières (leaders du marché,...) ou qui sont moins exposées, comme les institutions financières.

L'objectif principal est de construire un portefeuille stable avec des sociétés ayant une vision à long terme ainsi qu'une faible empreinte carbone et une consommation d'eau réduite.

#### Performance du portefeuille

Soutenu par la sélection d'obligations au sein de l'univers « Fossil Free », le Fonds a enregistré une performance de -13,58 % en 2022, contre -14,19 % pour l'Iboxx Euro Corporate.

La vision à long terme des fondamentaux et du développement durable induit d'importants écarts en matière d'allocation sectorielle et de fortes concentrations par rapport à un indice de référence traditionnel.

Le fonds a enregistré une légère surperformance de 0,33 % par rapport à son indice de référence, l'IBOXX EURO Corporate, principalement grâce à notre sélection d'obligations, alors que certains secteurs sont structurellement sous-pondérés en raison de l'exclusion de secteurs très lourds comme celui du pétrole et du gaz et celui des services publics d'électricité, qui dépendent des énergies fossiles. Cela a résulté en une surpondération des financières, en compensation de la sous-pondération structurelle des non-financières.

#### Perspectives pour 2022

**Scénario économique pour 2023** Si la croissance mondiale est restée résiliente en 2022, le resserrement rapide des conditions monétaires au cours des derniers mois devrait ralentir l'activité en 2023, avec un risque que ce ralentissement débouche sur une récession.

L'amélioration de la situation économique, avec une activité plus résiliente et des signes encourageants sur le front de l'inflation, nous permet néanmoins d'envisager l'année 2023 avec plus d'optimisme. La nette contraction des prix du gaz observée depuis décembre grâce au niveau élevé des stocks permet en effet d'écarter le scénario d'une récession sévère dans la zone euro, qui aurait été causée par une pénurie d'approvisionnement cet hiver.

Aux États-Unis, l'amorce d'une désinflation des prix et des salaires devrait atténuer le caractère restrictif de la politique monétaire de la Fed. Si le risque d'un mauvais calibrage de la politique monétaire reste bien présent, les conditions semblent tout de même réunies pour que la Réserve fédérale assure un atterrissage en douceur de son économie.

Tous ces éléments pointent un rythme plus modéré des resserrements monétaires, même si les principales banques centrales ne devraient pas changer de ton au cours des premiers mois de l'année.

La Chine, quant à elle, devrait connaître une croissance plus élevée qu'en 2022, grâce à un assouplissement progressif de la politique zéro-Covid et aux mesures de relance monétaires et budgétaires. L'éclatement de la bulle immobilière est cependant loin d'être terminé.

#### Positionnement pour 2023

Les signes encourageants sur le front de l'inflation permettent d'aborder 2023 avec plus d'optimisme pour l'ensemble des classes d'actifs, alors que le gros de l'ajustement des politiques monétaires est derrière nous. Par ailleurs, les niveaux de valorisation, notamment dans les segments obligataires, offrent des rendements qui n'avaient plus été aussi attrayants depuis longtemps.

Même si l'on peut s'attendre à une année plus stable, la volatilité risque tout de même de repartir à la hausse. En effet, les banques centrales ont déjà fortement ajusté leurs politiques monétaires et devraient désormais pouvoir en observer les effets sur la croissance, tout en maintenant la stabilité financière. Cela devrait toutefois donner lieu à des opportunités, tant sur les marchés des actions que sur ceux des obligations. Au cours des 50 dernières années, une baisse simultanée des cours des obligations et des actions n'a été observée qu'à deux reprises, en 2022 et en 1994, également une année au cours de laquelle la Réserve fédérale américaine avait resserré sa politique monétaire de manière agressive.

Quelle que soit l'évolution des taux en 2023 et du resserrement des banques centrales (déjà bien avancé), le « carry » des actifs obligataires est en train de redevenir attrayant, en particulier au niveau des titres d'entreprise, notamment sur le segment « investment grade », qui a intégré de nombreuses mauvaises nouvelles en 2022.

En termes de positionnement régional, les actifs des marchés émergents devraient surperformer grâce à des valorisations attrayantes, alors que l'Asie affiche de meilleures perspectives de croissance que les marchés développés sur le long terme. Face aux incertitudes quant à une prochaine récession, nous avons peu de convictions régionales sur l'Europe par rapport aux États-Unis d'ici la fin de l'année. Au niveau des thèmes d'investissement, nous privilégions ceux liés à la transition énergétique.

Enfin, le style « croissance », qui a été durement touché en 2022 sur fond de resserrement agressif des politiques monétaires, devrait opérer un retour en grâce dans un environnement monétaire plus stable.



## Rapport du Conseil d'Administration

### Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free

C'est peu de dire que 2022 a été une année mouvementée, marquée par de nombreux événements macroéconomiques et géopolitiques. Alors que les économies montraient clairement des signes de surchauffe fin 2021, il est rapidement devenu évident que les politiques monétaires allaient devoir être resserrées de manière agressive afin de contrer la hausse rapide de l'inflation au tout début de l'année 2022. Cette hausse des taux d'intérêt a déclenché une rotation des sociétés de qualité/croissance (énergies renouvelables, technologie...) vers le segment « value » (banques, pétrole et gaz), sur lequel ce fonds est moins/pas exposé.

La guerre en Ukraine, avec ses dommages collatéraux sur les marchés de l'énergie, était moins prévisible et a poussé l'Europe vers la stagflation. Toutes les classes d'actifs ont été sévèrement touchées cette année, à l'exception des secteurs du pétrole, du gaz, de l'aérospatiale et de la défense, où des bénéfices exceptionnels ont été enregistrés. Le fonds, qui n'est pas exposé à ces segments, a donc souffert davantage. La volatilité extrême des taux et des prix de l'électricité, du gaz et des matériaux a créé des tensions dans le segment de l'immobilier, généralement défensif mais plus endetté. Le fonds, exposé à l'immobilier résidentiel allemand pour sa dynamique attrayante de l'offre et de la demande sur le long terme, a été pris dans cette spirale exceptionnellement négative de resserrement de la liquidité.

Pour 2023, nous nous attendons à une année en deux temps. Tout d'abord, le marché devra digérer un atterrissage en douceur, ce qui pourrait entraîner un regain de volatilité en cas de mauvaises nouvelles macro et/ou microéconomiques. Les économies connaîtront ensuite une légère récession qui devrait permettre à l'inflation de diminuer et aux nouvelles capacités de répondre à la demande résiliente.

Ensuite, lorsque la récession se sera répercutée dans les statistiques de l'emploi, les banques centrales commenceront à envisager un pivot accommodant de leur politique monétaire, ce qui incitera les marchés à anticiper une reprise en 2024. Ce scénario devrait jouer en faveur de la stratégie du fonds. En effet, les prix de l'énergie vont baisser, l'inflation va diminuer, les taux vont se stabiliser et les entreprises de croissance de qualité vont profiter du fait qu'elles captent la croissance nominale mieux que la moyenne de par leur pouvoir de fixation des prix obtenu grâce à une solide position concurrentielle (marque forte, efficacité opérationnelle).

### Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent

#### Contexte de marché

##### 1<sup>er</sup> trimestre

Le premier trimestre 2022 a été difficile pour les marchés financiers, les investisseurs s'accommodant d'une position plus ferme des grandes banques centrales, tandis que les tensions géopolitiques augmentaient et que l'Occident s'empressait d'imposer des sanctions économiques sans précédent à la Russie en raison de son invasion de l'Ukraine.

Au début du trimestre, la zone euro était toujours aux prises avec des goulets d'étranglement de l'offre qui pèsent sur l'industrie manufacturière, des restrictions dues au coronavirus qui affectent les services, et des pénuries de personnel qui occasionnent des perturbations plus larges. Alors que la guerre en Ukraine fait rage, les retombées économiques s'aggravent en Europe. Entre-temps, la stratégie chinoise du « zéro covid » et la hausse du nombre de cas en Asie ajoutent à la pression sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Les matières premières et l'énergie ont atteint des prix exorbitants qui se transforment de plus en plus en une inflation généralisée et débouchent sur des taux d'inflation sans précédent depuis les années 80. Vu que les entreprises freinent déjà leurs investissements et leurs recrutements, l'activité économique de la zone euro devrait se contracter. La question essentielle pour l'économie européenne reste de savoir si l'approvisionnement en gaz naturel se poursuivra sans interruption, car tout choc aurait des répercussions économiques rapides et plongerait dans la récession les pays qui dépendent fortement du gaz russe (notamment l'Allemagne).

L'économie américaine est moins tributaire du pétrole et du gaz russes et, par conséquent, davantage à l'abri de l'impact économique de la guerre en Ukraine. L'activité économique est restée soutenue, mais les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale plombent la confiance et augmentent les coûts de production. Le marché du travail reste très tendu : le taux de chômage est fermement établi à 3,6 % et les salaires progressent, bien qu'à un rythme plus lent que l'inflation.

Les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique se sont retrouvées dans un délicat exercice d'équilibriste pour éviter que l'inflation ne s'installe dans des spirales prix-salaires. Dans un premier temps, la BCE a pu gagner du temps, mais dès que Christine Lagarde a laissé entendre, en février, qu'un relèvement des taux en 2022 était possible si les données économiques le justifiaient, les marchés sont allés jusqu'à évaluer une hausse cumulée des taux de 50 points de base avant la fin de 2022. En mars, la BCE est allée plus loin en dissociant les décisions de relèvement potentiel des taux d'intérêt de ses achats d'actifs, dont le dénouement est prévu pour le deuxième trimestre 2022.

La FED s'est engagée à agir si nécessaire pour modérer l'inflation et, à la fin janvier, le consensus du marché avait déjà intensifié les paris pour envisager 5 hausses avant la fin de l'année, ce qui contraste fortement avec la fin de 2021. À la surprise des acteurs du marché, la FED a tenu le cap malgré la guerre en Ukraine et, à la fin mars, la porte est grande ouverte pour des hausses inter-réunions et/ou des hausses de 50 points de base. En outre, la FED est susceptible de commencer à réduire son bilan dès le deuxième trimestre 2022. Preuve de la nervosité des marchés, tout flou politique est désormais interprété comme une attitude belliciste.

Les résultats des entreprises (quatrième trimestre 2021) ont été bien accueillis dans l'ensemble, en particulier aux États-Unis où la forte rentabilité des entreprises s'est poursuivie et où la plupart des entreprises ont répondu aux attentes ou les ont dépassées. Le marché primaire a été exceptionnellement actif, les entreprises ayant commencé à procéder à un « frontloading » pour verrouiller des taux bas. Après un bref intermède dû à la crise géopolitique, cette tendance s'est poursuivie au cours de la deuxième quinzaine de mars. L'accroissement de l'offre a été bien absorbé par le marché : les émissions multitranches de courte durée sont les plus souscrites et les nouvelles émissions font l'objet d'offres si compétitives qu'elles ne laissent pratiquement aucune nouvelle prime d'émission.

##### 2<sup>e</sup> trimestre

Au cours du deuxième trimestre, les marchés financiers ont été particulièrement volatils, alimentés par des taux d'inflation record, la stratégie zéro covid de la Chine, la détérioration des perspectives économiques mondiales, les événements géopolitiques et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale. À la fin du trimestre, les craintes inflationnistes ont été éclipsées par les craintes de récession, l'accent étant désormais mis sur la durée et la gravité de la récession plutôt que sur sa survenue ou non.



## Rapport du Conseil d'Administration

### Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent (suite)

L'engagement de la Chine en faveur de sa stratégie zéro covid a pesé sur la croissance intérieure, les chaînes d'approvisionnement mondiales et l'activité économique mondiale. Alors qu'un nombre croissant de pays européens sont coupés du gaz russe et qu'un embargo sur le pétrole russe est en préparation, il est peu probable que ces pressions inflationnistes s'atténuent. Au contraire, les pressions inflationnistes s'accroissent, car les coûts élevés de l'énergie, combinés à diverses perturbations de la chaîne d'approvisionnement alimentaire mondiale (telles que le coût des engrais, les problèmes logistiques, l'irrégularité des conditions météorologiques et le protectionnisme, pour n'en citer que quelques-unes), se traduisent par une hausse des prix des denrées alimentaires dans le monde entier.

Les taux d'inflation paralysants demeurent une préoccupation pour les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique, avec des niveaux jamais atteints depuis des décennies. Entre-temps, la Fed a commencé à réduire son bilan en juin et a procédé à la plus forte hausse de taux depuis 1994 (+75 points de base). Elle reste très ferme et a admis qu'elle pourrait les relever jusqu'à une récession si cela s'avérait nécessaire pour contenir les pressions inflationnistes. D'autre part, l'inflation a continué d'ajouter de la pression sur la BCE, en intensifiant le débat sur l'agressivité avec laquelle la banque centrale devrait resserrer sa politique monétaire, si bien que l'on anticipe à présent un relèvement des taux en juillet compris entre 25 et 50 pb.

La hausse spectaculaire des spreads à la mi-juin à la périphérie de l'Europe a contraint la BCE à tenir une réunion ad hoc et à révéler son intention de concevoir un nouvel instrument anti-fragmentation. Cela donnerait à la BCE une certaine flexibilité dans ses réinvestissements des rachats de PEPP, dans le but de préserver le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Sa flexibilité sera assurée par le temps, les juridictions et les échéances, sans limite de volume et indépendamment des autres portefeuilles de la BCE.

#### 3<sup>e</sup> trimestre

Les marchés ont mis au défi les banques centrales à de multiples reprises au troisième trimestre 2022, mais les banques centrales ont fermement repoussé ces attentes accommodantes. Tandis que la BCE est toujours sous la pression de taux d'inflation à deux chiffres sans précédent, la FED ne cesse de subir la pression de l'inflation supérieure à l'objectif et d'un marché du travail toujours tendu d'où les salaires plus élevés risquent de perpétuer les pressions inflationnistes. Les banques centrales du monde entier ont accéléré leur rythme de relèvement de taux pour préaligner leurs hausses et atteindre les taux neutres qu'elles visent le plus tôt possible. La FED a admis que la croissance serait inférieure à la moyenne pendant un certain temps et que les taux augmenteraient encore de 1,25 % d'ici la fin de l'année et resteraient élevés un certain temps. Le travail de la BCE se complique encore car l'Europe fait face à une crise énergétique de plus en plus inquiétante et même si des réserves ont été constituées plus rapidement que prévu, la zone se prépare à affronter un hiver rude.

Dans ce contexte, les marchés des taux sont restés hautement volatils et les taux à court terme ont progressivement augmenté, l'Euribor 3 mois et 12 mois terminant respectivement la période à 1,17 % (+136 pb) et 2,56% (+152 pb). Les résultats des entreprises ont été passés au crible avec des investisseurs craignant des marges érodées et des rendements moins élevés. Malgré des recommandations généralement positives et des publications de résultats dépassant les attentes, les marchés sont restés prudents sur les perspectives pour le quatrième trimestre et quant à la manière dont les sociétés vont gérer les hausses de coûts permanentes et les perturbations continues de la chaîne d'approvisionnement.

#### 4<sup>e</sup> trimestre

Les attentes en matière de taux de croissance final ont augmenté de manière significative aux États-Unis et en Europe, les marchés ayant succombé aux messages fermes des banques centrales. L'économie aux États-Unis s'est encore bien comportée et le resserrement du marché du travail demeure une épine dans le pied de la FED. En Europe, l'économie se comporte mieux que ce que bon nombre craignaient et l'hiver doux a apporté un certain soulagement par rapport aux prix énergétiques. Les données de l'inflation ont montré des signes temporaires de ralentissement, mais les banques centrales des deux côtés de l'Atlantique restent préoccupées par la viscosité de l'inflation et préfèrent rester prudentes. Le bellicisme continu suscite la nervosité des marchés sur la croissance économique, comme le prouvent les courbes inversées des bons du Trésor allemand et américain.

Dans ce contexte, les marchés des taux sont restés hautement volatils et les taux à court terme ont progressivement augmenté, l'Euribor 3 mois et 12 mois terminant respectivement la période à 2,13 % (+96 pb) et 3,29% (+73 pb). Les résultats des entreprises ont généralement été meilleurs que ce qu'on avait craint, bien qu'il y ait de grandes différences entre les entreprises, selon qu'elles ont pu ou non répercuter la hausse de leurs coûts de production sur les consommateurs. L'attention est désormais portée sur la détérioration des volumes face à la hausse des prix, soulevant des questions quant à la durabilité des plans de nouvelles hausses de prix. Les banques centrales et les données publiées laissent entendre un ralentissement de la croissance économique en 2023.

#### Stratégie du compartiment

Vu le bellicisme des banques centrales, nous nous sommes concentrés sur les obligations à taux variable et la durée réduite via une position courte dans des contrats à terme sur taux allemands à 2 ans. Nous avons effectué un rééquilibrage en optant pour des échéances plus courtes et n'avons conservé aucune exposition au segment des échéances 3-5 ans. Concernant l'allocation sectorielle, le portefeuille affichait un rapport 65 %/35 % entre financières et un mélange diversifié de non-financières.

Nous avons privilégié les banques, les soins de santé et avons adopté des positions opportunistes dans le secteur des loisirs. Au cours de cette période, nous avons saisi des opportunités dans la dette subordonnée, mais sur des obligations remboursées par anticipation avec une excellente visibilité afin d'éviter la volatilité.

Fin d'année, nous avons conservé une position neutre sur le crédit et une position défensive sur les taux. Pour bénéficier de l'environnement de hausse de taux, nous nous sommes concentrés sur les obligations à taux variable et avons géré tactiquement la durée via une position courte dans des contrats à terme sur taux allemands à 2 ans. Nous avons conservé notre préférence pour des échéances plus courtes et n'avons conservé aucune exposition au segment des échéances 3-5 ans. Concernant l'allocation sectorielle, le portefeuille a progressivement évolué vers un rapport 60 %/40 % entre financières et un mélange diversifié de non-financières. Nous avons conservé une surpondération de la dette bancaire senior subordonnée (à peu près 44 % du Fonds) et avons vendu notre exposition T2. Au sein des non-financières, notre principale surpondération provenait des services aux collectivités, des soins de santé, du secteur industriel et du secteur des loisirs. Au cours de cette période, nous avons saisi des opportunités dans la dette subordonnée, mais sur des obligations remboursées par anticipation avec une excellente visibilité afin d'éviter la volatilité. Enfin, nous avons adopté une attitude défensive à l'égard des entreprises italiennes et espagnoles.



## Rapport du Conseil d'Administration

### **Perspectives du marché**

Nous suivons de près l'impact économique de la guerre en Ukraine, les développements en termes de sanctions contre la Russie, les pressions inflationnistes (en particulier l'évolution des prix de l'énergie) et les modifications apportées aux politiques monétaires des principales banques centrales. Ces grands thèmes continueront probablement à dominer les marchés financiers durant le premier semestre de l'année 2023. Et les incertitudes les entourant alimenteront vraisemblablement la volatilité car les réactions vives et bidirectionnelles du marché sont alimentées par un flot progressif d'informations. Nous restons par conséquent attentifs aux risques de baisse et privilégions les actifs liquides de grande qualité, tout en continuant à faire preuve de sélectivité dans nos investissements. Nous nous basons toujours sur l'analyse « bottom up » rigoureuse que nous avons développée en interne et nous gardons notre préférence pour les sociétés bien notées et peu endettées.

Le Conseil d'Administration

Luxembourg, le 30 mars 2023



# Rapport d'audit

Aux Actionnaires de  
**Candriam Fund**

---

## Notre opinion

A notre avis, les états financiers ci-joints donnent une image fidèle et sincère de la situation financière Candriam Fund et de chacun de ses compartiments (le « Fonds ») au 31 décembre 2022, ainsi que du résultat de leurs opérations et des variations de leurs actifs nets pour l'exercice clôturé à cette même date, conformément aux prescriptions légales et réglementaires du Luxembourg relatives à la préparation et à la présentation des états financiers.

### *Champ de l'audit*

Les états financiers du Fonds comprennent :

- l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- les états des investissements et autres actifs nets au 31 décembre 2022 ;
- l'état des opérations et des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé à cette date ; et
- les notes relatives aux états financiers, qui incluent un résumé des principales méthodes comptables.

---

## Fondement de notre opinion

Nous avons effectué notre audit en conformité avec la Loi du 23 juillet 2016 relative à la profession de l'audit (Loi du 23 juillet 2016) et les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de la Loi du 23 juillet 2016 et des ISA telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Réviseur d'entreprises agréé pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous considérons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit constituent une base suffisante et appropriée pour fonder notre opinion.

Nous sommes indépendants du Fonds conformément au Code de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Conseil des normes internationales de déontologie comptable (Code IESBA), tel qu'adopté pour le Luxembourg par la CSSF, ainsi qu'aux exigences éthiques pertinentes dans le cadre de notre audit des états financiers. Nous avons satisfait à nos responsabilités éthiques en vertu de ces exigences.

---

*PricewaterhouseCoopers, Société coopérative, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg  
T: +352 494848 1, F: +352 494848 2900, [www.pwc.lu](http://www.pwc.lu)*

*Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n°10028256)  
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518*

---



---

## **Autres informations**

Le Conseil d'administration du Fond est responsable des autres informations. Les autres informations se composent des renseignements repris dans le rapport annuel, à l'exclusion des états financiers et de notre rapport d'audit y afférent.

Notre opinion vis-à-vis des états financiers ne couvre pas les autres informations, à l'égard desquelles nous n'exprimons aucune forme de conclusion d'assurance.

S'agissant de l'audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus et, ce faisant, à déterminer si celles-ci sont substantiellement incompatibles avec les états financiers ou avec les connaissances que nous avons obtenues dans le cadre de notre audit, ou si elles semblent autrement comporter des anomalies significatives. Si, au terme de notre travail, nous arrivons à la conclusion que les autres informations comportent des anomalies significatives, nous sommes tenus d'en faire part. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

---

## **Responsabilité du Conseil d'administration du Fond à l'égard des états financiers**

Le Conseil d'administration du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément aux exigences légales et réglementaires du Luxembourg dans ce domaine. Il lui incombe également de procéder au contrôle interne qu'il juge approprié afin de permettre la préparation d'états financiers exempts de toute anomalie significative, qu'elle provienne d'une fraude ou d'une erreur.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers, il incombe au Conseil d'administration du Fonds d'évaluer la capacité du Fonds et de chacun de ses compartiments à poursuivre leurs activités, de communiquer, s'il y a lieu, des informations liées à la continuité des activités et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins qu'il n'ait l'intention de liquider le Fonds, de fermer l'un quelconque de ses compartiments ou de mettre un terme à ses activités, ou qu'il ne puisse objectivement faire autrement.

---

## **Responsabilités du réviseur d'entreprises agréé à l'égard de l'audit des états financiers**

Notre audit a pour objectif d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et d'établir un rapport d'audit dans lequel nous faisons part de notre opinion. L'assurance raisonnable est un niveau d'assurance élevé, mais non une garantie qu'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, permettra toujours de déceler une anomalie significative, le cas échéant. Les anomalies peuvent résulter d'une fraude ou d'une erreur, et elles sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles sont raisonnablement susceptibles d'influer sur les décisions économiques prises par les utilisateurs sur la base de ces états financiers.

Dans le cadre d'un audit effectué conformément à la Loi du 23 juillet 2016 et aux NIA, telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la CSSF, nous exerçons un jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. En outre, nous :

- identifions et évaluons les risques d'anomalies significatives dans les états financiers, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, définissons et appliquons des procédures d'audit adaptées à ces risques et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour étayer notre opinion. Le risque de ne pas détecter une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que dans le cas d'une anomalie due à une erreur, car la fraude peut impliquer une collusion, une falsification, des omissions intentionnelles, de fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;



- appréhendons les aspects du contrôle interne pertinents dans le cadre de l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds ;
- évaluons la pertinence des politiques comptables utilisées et le caractère raisonnable des estimations comptables et des informations connexes fournies par le Conseil d'administration du Fonds ;
- formulons une conclusion quant à savoir si l'application du principe comptable de continuité d'exploitation par le Conseil d'administration du Fonds est pertinente et, à la lumière des éléments probants recueillis, s'il existe une incertitude importante quant aux événements ou aux conditions susceptibles de remettre en cause la capacité du Fonds ou de l'un de ses compartiments à poursuivre leurs activités. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention, dans notre rapport d'audit, sur les informations correspondantes figurant dans les états financiers ou, si ces informations ne sont pas pertinentes, de modifier notre opinion. Nos conclusions sont fondées sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date du rapport d'audit. Cependant, des conditions ou événements futurs peuvent amener le Fonds ou l'un de ses compartiments à cesser leurs activités;
- évaluons la présentation générale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies, et déterminons si les états financiers reflètent les opérations et les événements sous-jacents dans le sens d'une présentation fidèle.

Nous communiquons avec les personnes en charge de la gouvernance en ce qui concerne, entre autres, la portée et le calendrier prévus de l'audit ainsi que les constatations importantes en découlant, s'agissant notamment de tout dysfonctionnement important dans le contrôle interne.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative

Luxembourg, le 7 avril 2023

Représenté par

Sébastien Sadzot

Seule la version anglaise du présent rapport annuel a été revue par l'auditeur. Par conséquent, le rapport d'audit ne se réfère qu'à la version anglaise officielle du rapport annuel, les autres versions qui résultent de traduction ont été faites sous la responsabilité du conseil d'administration de la SICAV. En cas de différence entre la version anglaise officielle et les versions traduites, la version officielle doit être considérée.



État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Fund ONE Global Sustainability	Candriam Fund Sedes Sapientiae	Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free
		EUR	EUR	EUR
<b>Actifs</b>				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	86,031,108	146,255,310	49,339,891
Liquidités en banque et courtier	8	960,281	889,054	418,948
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		55,767	192,316	407,697
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	0
<b>Total des actifs</b>		<b>87,047,156</b>	<b>147,336,680</b>	<b>50,166,536</b>
<b>Passifs</b>				
Commissions de gestion à payer	3	52,492	22,482	3,997
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	3,894	7,154	2,217
Taxe d'abonnement à payer	6	2,174	2,208	1,313
Autres passifs		10,217	15,180	5,775
<b>Total des passifs</b>		<b>68,777</b>	<b>47,024</b>	<b>13,302</b>
<b>Total des actifs nets</b>		<b>86,978,379</b>	<b>147,289,656</b>	<b>50,153,234</b>



## État des actifs nets au 31 décembre 2022

		Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent (voir Note 1)	Combinés
		EUR	EUR	EUR
<b>Actifs</b>				
Portefeuille-titres à la valeur d'évaluation	2a	162,291,599	28,185,245	472,103,153
Liquidités en banque et courtier	8	1,316,954	833,458	4,418,695
Intérêts et dividendes à recevoir, nets		3,485	110,928	770,193
Plus-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	21,533	21,533
Plus-value nette non réalisée sur futures	2e	0	3,480	3,480
<b>Total des actifs</b>		<b>163,612,038</b>	<b>29,154,644</b>	<b>477,317,054</b>
<b>Passifs</b>				
Commissions de gestion à payer	3	44,693	6,303	129,967
Charges opérationnelles et administratives à payer	4	5,924	1,731	20,920
Taxe d'abonnement à payer	6	4,181	586	10,462
Autres passifs		19,055	1,365	51,592
<b>Total des passifs</b>		<b>73,853</b>	<b>9,985</b>	<b>212,941</b>
<b>Total des actifs nets</b>		<b>163,538,185</b>	<b>29,144,659</b>	<b>477,104,113</b>



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		Candriam Fund ONE Global Sustainability	Candriam Fund Sedes Sapientiae	Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free
		EUR	EUR	EUR
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>104,336,617</b>	<b>186,988,832</b>	<b>54,349,271</b>
<b>Revenus</b>				
Dividendes, nets	2h	1,587,904	0	0
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	646,794	790,170
Intérêts bancaires		3,722	7,822	3,112
Autres revenus		198	269,000	46
<b>Total des revenus</b>		<b>1,591,824</b>	<b>923,616</b>	<b>793,328</b>
<b>Frais</b>				
Dividendes payé, nets		0	831	0
Commissions de gestion	3	78,118	284,265	48,294
Commissions d'administration	4	33,786	94,415	18,972
<i>Commissions d'administration centrale</i>	4	13,757	11,024	7,743
<i>Commissions de « Legal Fund Engineering »</i>	4	20,029	83,391	11,229
Commissions de dépositaire	5	4,126	7,333	2,317
Taxe d'abonnement	6	9,068	10,093	5,403
Coûts de transaction	2g	8,700	787	615
Intérêts bancaires		1,418	15,843	8,163
Autres frais		17,484	32,358	11,991
<b>Total des frais</b>		<b>152,700</b>	<b>445,925</b>	<b>95,755</b>
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>1,439,124</b>	<b>477,691</b>	<b>697,573</b>
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	1,274,390	2,869,078	(1,292,503)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	0	21,040
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		543,972	500,373	0
<b>Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)</b>		<b>3,257,486</b>	<b>3,847,142</b>	<b>(573,890)</b>
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(14,897,870)	(28,813,318)	(7,287,231)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	0	0
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	0	(11,560)
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>(11,640,384)</b>	<b>(24,966,176)</b>	<b>(7,872,681)</b>
<b>Évolution du capital</b>				
Souscriptions d'actions		3,809,361	0	6,201,424
Rachats d'actions		(9,527,215)	(14,733,000)	(2,524,780)
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>86,978,379</b>	<b>147,289,656</b>	<b>50,153,234</b>



État des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2022

		Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent (voir Note 1)	Combinés
		EUR	EUR	EUR
<b>Actifs nets au début de l'exercice</b>		<b>195,904,974</b>	<b>0</b>	<b>541,579,694</b>
<b>Revenus</b>				
Dividendes, nets	2h	4,056,866	0	5,644,770
Intérêts sur obligations et instruments du marché monétaire, nets		0	167,035	1,603,999
Intérêts bancaires		24,119	1,313	40,088
Autres revenus		452	183	269,879
<b>Total des revenus</b>		<b>4,081,437</b>	<b>168,531</b>	<b>7,558,736</b>
<b>Frais</b>				
Dividendes payé, nets		0	0	831
Commissions de gestion	3	539,174	39,658	989,509
Commissions d'administration	4	44,625	5,179	196,977
<i>Commissions d'administration centrale</i>	4	25,478	2,476	60,478
<i>Commissions de « Legal Fund Engineering »</i>	4	19,147	2,703	136,499
Commissions de dépositaire	5	7,394	449	21,619
Taxe d'abonnement	6	16,710	1,696	42,970
Coûts de transaction	2g	240,298	1,073	251,473
Intérêts bancaires		13,437	1,183	40,044
Autres frais		44,860	4,715	111,408
<b>Total des frais</b>		<b>906,498</b>	<b>53,953</b>	<b>1,654,831</b>
<b>Revenus / (Pertes) net(te)s des investissements</b>		<b>3,174,939</b>	<b>114,578</b>	<b>5,903,905</b>
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur ventes d'investissements	2b	(5,586,658)	(36,242)	(2,771,935)
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme	2f	0	3,749	3,749
Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures	2e	0	30,300	51,340
Bénéfice / (Perte) de change, net(te)		1,294,934	(8,469)	2,330,810
<b>Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e)</b>		<b>(1,116,785)</b>	<b>103,916</b>	<b>5,517,869</b>
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur investissements	2a	(36,289,674)	(15,821)	(87,303,914)
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur contrats de change à terme	2f	0	21,533	21,533
Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures	2e	0	3,480	(8,080)
<b>Augmentation / (diminution) nette des actifs nets provenant des opérations</b>		<b>(37,406,459)</b>	<b>113,108</b>	<b>(81,772,592)</b>
<b>Évolution du capital</b>				
Souscriptions d'actions		24,210,332	30,032,755	64,253,872
Rachats d'actions		(19,170,662)	(1,001,204)	(46,956,861)
<b>Actifs nets à la fin de l'exercice</b>		<b>163,538,185</b>	<b>29,144,659</b>	<b>477,104,113</b>



Statistiques

**Candriam Fund ONE Global Sustainability**

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
<b>Total des actifs nets</b>			<b>EUR</b>		<b>86,978,379</b>	<b>104,336,617</b>	<b>96,903,491</b>
S	LU1781258261	Capitalisation	EUR	36,138.16	2,406.83	2,730.95	2,063.73

**Candriam Fund Sedes Sapientiae**

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
<b>Total des actifs nets</b>			<b>EUR</b>		<b>147,289,656</b>	<b>186,988,832</b>	<b>168,565,147</b>
S	LU1444483835	Capitalisation	EUR	770,715.55	191.11	220.59	201.11

**Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free**

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
<b>Total des actifs nets</b>			<b>EUR</b>		<b>50,153,234</b>	<b>54,349,271</b>	<b>24,639,487</b>
C	LU1829309381	Capitalisation	EUR	4,452.04	133.60	155.81	158.05
I	LU1829309464	Capitalisation	EUR	7,734.00	1,352.93	1,571.75	1,588.67
Z	LU1829309621	Capitalisation	EUR	28,609.64	1,366.49	1,581.17	1,591.84

**Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free**

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
<b>Total des actifs nets</b>			<b>EUR</b>		<b>163,538,185</b>	<b>195,904,974</b>	<b>86,319,370</b>
C	LU1829309894	Capitalisation	EUR	4,715.20	196.86	246.94	194.03
I	LU1829309977	Capitalisation	EUR	36,097.00	1,991.23	2,476.87	1,929.53
Z	LU1829310124	Capitalisation	EUR	42,650.20	2,127.37	2,627.75	2,032.81

**Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent (voir Note 1)**

Nom	ISIN	Type d'action	Devise	Nombre d'actions en circulation	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2022	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2021	Valeur nette d'inventaire par action au 31.12.2020
<b>Total des actifs nets</b>			<b>EUR</b>		<b>29,144,659</b>	-	-
S	LU2444423664	Capitalisation	EUR	19,361.00	1,505.33	-	-



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>				
<b>Actions</b>				
<b>Australie</b>				
ANZ BANKING GROUP	6,566	AUD	98,714	0.11
COCHLEAR	734	AUD	95,202	0.11
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	4,050	AUD	264,038	0.30
CSL LTD	1,137	AUD	207,900	0.24
MACQUARIE GROUP	1,315	AUD	139,509	0.16
NAT. AUSTRALIA BANK	7,995	AUD	152,711	0.18
REA GROUP LTD	1,188	AUD	83,641	0.10
RIO TINTO	1,543	AUD	114,135	0.13
SANTOS LTD	35,847	AUD	162,635	0.19
SEEK LTD	5,473	AUD	72,857	0.08
WESFARMERS	3,526	AUD	102,862	0.12
WOODSIDE ENERGY SHARES	8,342	AUD	187,857	0.22
WOODSIDE ENERGY SHARES	1,282	GBP	28,754	0.03
			<b>1,710,815</b>	<b>1.97</b>
<b>Canada</b>				
BANK OF MONTREAL	1,766	CAD	149,800	0.17
BANK OF NOVA SCOTIA	3,179	CAD	145,842	0.17
BROOKFIELD --- REGISTERED SH	4,869	CAD	143,371	0.16
BROOKFIELD ASSET MANAGEMENT LTD	1,217	CAD	32,629	0.04
CANADIAN NATIONAL RAILWAY	1,522	CAD	169,288	0.19
CANADIAN PACIFIC RAILWAY	1,987	CAD	138,714	0.16
CENOVUS ENERGY INC	5,506	CAD	100,026	0.12
KINROSS GOLD CORP	24,042	CAD	91,775	0.11
MANULIFE FINANCIAL REGISTERED	9,452	CAD	157,855	0.18
METRO -A- SUB VTG	3,366	CAD	174,509	0.20
NUTRIEN - REGISTERED	1,592	CAD	108,827	0.13
ROGERS COMMUNICATIONS -B- NON VOTING	2,185	CAD	95,753	0.11
ROYAL BANK OF CANADA	2,670	CAD	235,048	0.27
SHOPIFY -A- SUBORD VOTING	4,559	CAD	148,210	0.17
SUN LIFE FINANCIAL INC	3,440	CAD	149,514	0.17
TC ENERGY - REGISTERED SHS	4,089	CAD	152,639	0.18
TECK RESOURCES LTD -B-	4,116	CAD	145,649	0.17
TELUS CORP	8,348	CAD	150,848	0.17
TORONTO DOMINION BANK	3,994	CAD	242,145	0.28
WHEATON PRECIOUS METAL - REGISTERED	6,153	CAD	225,092	0.26
			<b>2,957,534</b>	<b>3.40</b>
<b>Danemark</b>				
COLOPLAST -B-	478	DKK	52,194	0.06
DSV A/S	749	DKK	110,440	0.13
NOVO NORDISK	3,901	DKK	492,054	0.57
ORSTED	1,201	DKK	101,956	0.12
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	4,083	DKK	110,963	0.13
			<b>867,607</b>	<b>1.00</b>
<b>Finlande</b>				
KESKO CORP	5,053	EUR	104,193	0.12
NORDEA BANK	14,845	SEK	149,087	0.17
UPM KYMMENE CORP	3,298	EUR	115,199	0.13
			<b>368,479</b>	<b>0.42</b>
<b>France</b>				
ACCOR SA	2,872	EUR	67,061	0.08
AIR LIQUIDE SA	1,409	EUR	186,552	0.21
BNP PARIBAS SA	3,407	EUR	181,423	0.21
CREDIT AGRICOLE SA	8,654	EUR	85,077	0.10
DANONE SA	2,315	EUR	113,967	0.13
ESSILORLUXOTTICA SA	1,127	EUR	190,688	0.22

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
HERMES INTERNATIONAL SA	74	EUR	106,930	0.12
KERING	210	EUR	99,855	0.11
LEGRAND SA	1,712	EUR	128,092	0.15
L'OREAL SA	519	EUR	173,138	0.20
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	465	EUR	316,154	0.36
PUBLICIS GROUPE	3,551	EUR	211,000	0.24
SANOFI	2,695	EUR	242,119	0.28
SCHNEIDER ELECTRIC SE	1,368	EUR	178,825	0.21
TOTALENERGIESSE	7,860	EUR	460,989	0.53
UBISOFT ENTERTAINMENT	1,394	EUR	36,816	0.04
UNIBAIL RODAMCO	759	EUR	36,910	0.04
VINCI SA	1,939	EUR	180,889	0.21
			<b>2,996,485</b>	<b>3.45</b>
<b>Allemagne</b>				
ADIDAS AG NAMEN AKT	577	EUR	73,544	0.08
ALLIANZ SE REG SHS	706	EUR	141,835	0.16
BASF SE REG SHS	2,917	EUR	135,320	0.16
BMW AG	1,652	EUR	137,744	0.16
DAIMLER AG NAMEN-AKT	2,812	EUR	172,657	0.20
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	1,406	EUR	40,697	0.05
DEUTSCHE BANK AG REG SHS	13,181	EUR	139,560	0.16
DEUTSCHE POST AG REG SHS	2,960	EUR	104,133	0.12
FRESENIUS MEDICAL CARE AG & CO KGAA	1,635	EUR	49,982	0.06
FRESENIUS SE	2,910	EUR	76,388	0.09
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	6,115	EUR	173,849	0.20
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	422	EUR	128,288	0.15
SAP AG	1,835	EUR	176,876	0.20
SCOUT24	632	EUR	29,660	0.03
SIEMENS AG REG	2,117	EUR	274,448	0.32
			<b>1,854,981</b>	<b>2.13</b>
<b>Hong Kong</b>				
AIA GROUP LTD	36,841	HKD	383,896	0.44
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	4,696	HKD	190,098	0.22
THE LINK REIT UNITS	24,300	HKD	167,157	0.19
			<b>741,151</b>	<b>0.85</b>
<b>Irlande</b>				
ACCENTURE - SHS CLASS A	1,093	USD	273,278	0.31
CRH PLC	3,326	EUR	123,095	0.14
EATON CORPORATION PUBLIC LIMITED COMPANY	1,668	USD	245,296	0.28
JOHNSON CONTROLS INTL	3,907	USD	234,292	0.27
LINDE PLC	1,354	USD	413,818	0.48
TRANE TECH - REGISTERED SHS	1,083	USD	170,571	0.20
			<b>1,460,350</b>	<b>1.68</b>
<b>Israël</b>				
WIX.COM LTD	549	USD	39,522	0.05
			<b>39,522</b>	<b>0.05</b>
<b>Italie</b>				
ENEL SPA	19,157	EUR	96,360	0.11
ENI SPA	16,001	EUR	212,589	0.24
TERNA SPA	22,955	EUR	158,390	0.18
UNICREDIT SPA REGS	7,921	EUR	105,128	0.12
			<b>572,467</b>	<b>0.66</b>
<b>Japon</b>				
AEON CO LTD	4,800	JPY	94,863	0.11
BRIDGESTONE CORP	4,100	JPY	136,581	0.16
CENTRAL JAPAN RAILWAY CO	800	JPY	92,062	0.11
DAIICHI SANKYO CO LTD	6,700	JPY	202,211	0.23
DAIKIN INDUSTRIES LTD	1,100	JPY	157,792	0.18
DENSO CORP	2,800	JPY	129,960	0.15

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
FANUC CORP SHS	800	JPY	112,684	0.13
FAST RETAILING CO LTD	200	JPY	114,374	0.13
HITACHI LTD	3,700	JPY	175,806	0.20
HONDA MOTOR CO LTD	8,300	JPY	178,710	0.21
HOYA CORP	1,100	JPY	99,245	0.11
INPEX	19,000	JPY	188,356	0.22
KAJIMA CORP	11,800	JPY	128,711	0.15
KDDI CORP	5,900	JPY	166,838	0.19
KEYENCE CORP	500	JPY	182,576	0.21
KOMATSU LTD	2,700	JPY	55,143	0.06
KUBOTA CORP	6,500	JPY	83,870	0.10
MITSUBISHI CORP	2,900	JPY	88,204	0.10
mitsui fUDOSAN CO LTD	3,500	JPY	60,074	0.07
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	9,800	JPY	129,165	0.15
MURATA MANUFACTURING CO LTD	2,500	JPY	116,959	0.13
NGK INSULATORS LTD	6,700	JPY	79,838	0.09
NIDEC CORP	1,600	JPY	77,706	0.09
NINTENDO CO LTD	4,000	JPY	157,139	0.18
NIPPON TELEGRAPH AND TELEPHONE CORP	6,400	JPY	170,978	0.20
OBAYASHI CORP	15,600	JPY	110,559	0.13
ODAKYU ELECTRIC RAILWAY CO LTD	6,200	JPY	75,333	0.09
ORIENTAL LAND CO LTD	1,000	JPY	136,062	0.16
ORIX CORP	7,200	JPY	108,318	0.12
PANASONIC CORP	10,600	JPY	83,592	0.10
RECRUIT HOLDINGS CO LTD	3,500	JPY	103,818	0.12
SHIN-ETSU CHEM. CO LTD	1,100	JPY	126,741	0.15
SOFTBANK	11,500	JPY	121,518	0.14
SOFTBANK GROUP	4,000	JPY	160,320	0.18
SONY CORP	2,500	JPY	178,155	0.20
SUMITOMO CORP	7,000	JPY	109,162	0.13
SUMITOMO MITSUI TRUST - SHS	2,800	JPY	91,227	0.10
TERUMO CORP.	2,900	JPY	77,145	0.09
TOKIO MARINE HOLDINGS INC	3,000	JPY	60,237	0.07
TOKYO ELECTRON LTD	500	JPY	138,050	0.16
TOYOTA MOTOR CORP	23,000	JPY	296,038	0.34
UNI CHARM	2,100	JPY	75,578	0.09
Z HOLDINGS KK	20,200	JPY	47,624	0.05
			<b>5,279,322</b>	<b>6.07</b>
<b>Jersey</b>				
APTIV PLC	1,601	USD	139,706	0.16
FERGUSON NEWCO PLC	941	GBP	110,725	0.13
WPP PLC	13,973	GBP	129,171	0.15
			<b>379,602</b>	<b>0.44</b>
<b>Luxembourg</b>				
SNOWFLAKE INC-CLASS A	627	USD	84,328	0.10
			<b>84,328</b>	<b>0.10</b>
<b>Antilles Néerlandaises</b>				
SCHLUMBERGER LTD	5,680	USD	284,519	0.33
			<b>284,519</b>	<b>0.33</b>
<b>Pays-Bas</b>				
ADYEN --- PARTS SOCIALES	52	EUR	66,997	0.08
ARGENX SE	188	EUR	65,480	0.08
ASML HOLDING NV	864	EUR	435,283	0.50
ING GROUP NV	14,032	EUR	159,796	0.18
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE NV	6,049	EUR	162,355	0.19
NN GROUP NV	2,761	EUR	105,360	0.12
NXP SEMICONDUCTORS	895	USD	132,525	0.15
PROSUS NV	2,169	EUR	139,792	0.16
UNIVERSAL MUSIC GROUP N.V.	4,966	EUR	111,785	0.13
			<b>1,379,373</b>	<b>1.59</b>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Nouvelle-Zélande</b>				
FISCHER AND PAYKEL INDUSTRIES LTD	4,412	NZD	59,088	0.07
			<b>59,088</b>	<b>0.07</b>
<b>Norvège</b>				
ADEVINTA ASA - REGISTERED SHS	8,235	NOK	51,383	0.06
DNB BK ASA	3,430	NOK	63,439	0.07
EQUINOR ASA	5,984	NOK	200,235	0.23
			<b>315,057</b>	<b>0.36</b>
<b>Singapour</b>				
OVERSEA-CHINESE BANKING CORPORATION LTD	16,800	SGD	142,954	0.16
SINGAPORE TELECOM - SH BOARD LOT 1000	107,100	SGD	192,292	0.22
			<b>335,246</b>	<b>0.39</b>
<b>Espagne</b>				
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	24,804	EUR	139,746	0.16
BANCO SANTANDER SA REG SHS	58,399	EUR	163,663	0.19
CELLNEX TELECOM SA	1,638	EUR	50,647	0.06
IBERDROLA SA	19,101	EUR	208,774	0.24
INDITEX SHARE FROM SPLIT	4,313	EUR	107,178	0.12
TELEFONICA SA	28,010	EUR	94,814	0.11
			<b>764,822</b>	<b>0.88</b>
<b>Suède</b>				
ATLAS COPCO AB	15,920	SEK	176,233	0.20
HEXAGON --- REGISTERED SHS -B-	10,736	SEK	105,234	0.12
INDUSTRIVAERDEN AB -A- FREE	6,293	SEK	143,457	0.16
INVESTOR --- REGISTERED SHS -B-	10,481	SEK	177,721	0.20
SKANDINAVISKA ENSKILDA BANKEN -A-	9,920	SEK	107,003	0.12
SVENSKA HANDELSBANKEN AB-A-	8,902	SEK	84,135	0.10
			<b>793,783</b>	<b>0.91</b>
<b>Suisse</b>				
ALCON - REGISTERED SHS	1,842	CHF	117,857	0.14
CHUBB - NAMEN AKT	1,287	USD	266,022	0.31
CIE FINANCIERE RICHEMONT NAMEN AKT	1,457	CHF	176,915	0.20
GARMIN	960	USD	83,016	0.10
LONZA GROUP (CHF)	260	CHF	119,303	0.14
NESTLE SA REG SHS	5,124	CHF	555,963	0.64
NOVARTIS AG REG SHS	5,162	CHF	436,976	0.50
PARTNERS GROUP HLDG NAMEN AKT	136	CHF	112,497	0.13
ROCHE HOLDING LTD	1,288	CHF	378,919	0.44
SIKA - REGISTERED SHS	624	CHF	140,099	0.16
SWISSCOM SHS NOM	219	CHF	112,355	0.13
TE CONNECTIVITY LTD REG SHS	1,282	USD	137,900	0.16
UBS GROUP SA	11,792	CHF	205,460	0.24
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	343	CHF	153,637	0.18
			<b>2,996,919</b>	<b>3.45</b>
<b>Royaume-Uni</b>				
ANGLO AMERICAN PLC	4,122	GBP	150,362	0.17
ASTRAZENECA PLC	3,503	GBP	442,904	0.51
AUTO TRADER GROUP PLC	16,970	GBP	98,616	0.11
BARCLAYS PLC	70,887	GBP	126,650	0.15
BP PLC	58,186	GBP	311,440	0.36
COMPASS GROUP	9,617	GBP	207,840	0.24
EXPERIAN GROUP	3,113	GBP	98,697	0.11
GSK --- REGISTERED SHS	9,987	GBP	161,818	0.19
HSBC HOLDINGS PLC	42,173	GBP	245,124	0.28
INFORMA PLC	19,286	GBP	134,681	0.15
LLOYDS BANKING GROUP PLC	251,154	GBP	128,542	0.15
LSE GROUP	1,308	GBP	105,200	0.12
PRUDENTIAL PLC	6,884	GBP	87,481	0.10
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	1,076	GBP	69,781	0.08

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
RELX PLC	7,069	GBP	182,292	0.21
RIO TINTO PLC	3,596	GBP	234,991	0.27
SHELL PLC	10,531	GBP	276,079	0.32
SHELL PLC	4,122	EUR	109,151	0.13
STANDARD CHARTERED PLC	8,627	GBP	60,518	0.07
UNILEVER	5,211	GBP	245,617	0.28
VODAFONE GROUP PLC	120,023	GBP	113,956	0.13
			<b>3,591,740</b>	<b>4.13</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>				
3M CO	1,577	USD	177,197	0.20
ABBVIE INC	3,737	USD	565,881	0.65
ACTIVISION BLIZZARD	1,217	USD	87,291	0.10
ADOBE INC	1,008	USD	317,847	0.37
ADVANCED MICRO DEVICES INC	3,560	USD	216,052	0.25
AGILENT TECHNOLOGIES	753	USD	105,586	0.12
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	571	USD	164,925	0.19
AKAMAI TECHNOLOGIES	1,111	USD	87,756	0.10
ALBEMARLE - REGISTERED SHS	310	USD	62,990	0.07
ALEXANDRIA REAL ESTATE	926	USD	126,391	0.15
ALLSTATE CORP	1,089	USD	138,363	0.16
ALLY FINANCIAL INC	2,964	USD	67,903	0.08
ALPHABET INC -A-	9,620	USD	795,289	0.91
ALPHABET INC -C-	12,600	USD	1,047,550	1.20
AMAZON.COM INC	16,880	USD	1,328,573	1.53
AMERICAN WATER WORKS CO INC	1,212	USD	173,093	0.20
AMERICAN EXPRESS	1,813	USD	250,992	0.29
AMERICAN INTL	3,222	USD	190,920	0.22
AMERICAN TOWER CORP	1,256	USD	249,329	0.29
AMERIPRISE FINANCIAL INC	733	USD	213,853	0.25
AMGEN INC	1,490	USD	366,675	0.42
AMPHENOL -A-	2,237	USD	159,593	0.18
ANALOG DEVICES INC	962	USD	147,854	0.17
ANTHEM INC	609	USD	292,714	0.34
APA - REGISTERED SHS	4,015	USD	175,610	0.20
APPLE INC	29,866	USD	3,635,970	4.18
APPLIED MATERIALS INC	2,305	USD	210,317	0.24
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	2,293	USD	199,489	0.23
ATMOS ENERGY CORP	1,066	USD	111,939	0.13
AUTODESK INC	648	USD	113,461	0.13
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	896	USD	200,533	0.23
AUTOZONE INC	30	USD	69,323	0.08
BANK OF AMERICA CORP	15,784	USD	489,825	0.56
BANK OF NY MELLON	1,589	USD	67,774	0.08
BAXTER INTERNATIONAL INC	2,385	USD	113,903	0.13
BECTON DICKINSON	569	USD	135,579	0.16
BIOGEN IDEC INC	547	USD	141,930	0.16
BLOCK INC -A-	1,262	USD	74,307	0.09
BOOKING HOLDINGS INC	123	USD	232,260	0.27
BOSTON PROPERTIES INC	501	USD	31,724	0.04
BRISTOL-MYERS SQUIBB CO	5,243	USD	353,463	0.41
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	610	USD	319,578	0.37
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	859	USD	129,295	0.15
CARRIER GLOBAL CORP-WI	4,795	USD	185,330	0.21
CATERPILLAR - REGISTERED	1,569	USD	352,185	0.40
CBRE GROUP	1,919	USD	138,380	0.16
CENTENE CORP	2,110	USD	162,137	0.19
CHARLES SCHWAB CORP/THE	3,558	USD	277,572	0.32
CHEVRON CORP	4,690	USD	788,764	0.91

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
CHIPOTLE MEXICAN GRILL -A-	126	USD	163,808	0.19
CHURCH AND DWIGHT CO	1,391	USD	105,063	0.12
CIGNA CORPORATION - REGISTERED SHS	958	USD	297,422	0.34
CINTAS	394	USD	166,726	0.19
CISCO SYSTEMS INC	6,815	USD	304,209	0.35
CITIGROUP INC	3,662	USD	155,195	0.18
CITIZENS FINANCIAL GROUP INC	4,295	USD	158,439	0.18
CLOROX CO	666	USD	87,571	0.10
CME GROUP -A-	985	USD	155,200	0.18
COCA-COLA CO	8,790	USD	523,900	0.60
COGNIZANT TECHNOLOGY SOLUTIONS -A-	1,472	USD	78,879	0.09
COLGATE-PALMOLIVE CO	1,929	USD	142,409	0.16
COMCAST CORP	7,740	USD	253,612	0.29
CONAGRA BRANDS INC	4,504	USD	163,321	0.19
CONSOLIDATED EDISON INC	3,109	USD	277,647	0.32
COOPER COMPANIES INC	341	USD	105,653	0.12
COPART INC	2,074	USD	118,328	0.14
CORNING INC	3,852	USD	115,280	0.13
COSTCO WHOLESALE CORP	969	USD	414,475	0.48
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	653	USD	64,422	0.07
CROWN CASTLE REIT	1,245	USD	158,231	0.18
CSX CORP	7,261	USD	210,771	0.24
CUMMINS - REGISTERED	845	USD	191,834	0.22
CVS HEALTH	3,739	USD	326,482	0.38
DANAHER CORP	1,610	USD	400,399	0.46
DATADOG INC	688	USD	47,382	0.05
DEERE AND CO	718	USD	288,451	0.33
DEXCOM INC	1,464	USD	155,337	0.18
DIGITAL REALTY TRUST INC	654	USD	61,444	0.07
DISCOVER FINANCIAL SERVICES - SHS WI	1,217	USD	111,557	0.13
DOCUSIGN INC	709	USD	36,817	0.04
DOLLAR GENERAL	357	USD	82,372	0.09
DOW - REGISTERED SHS	3,304	USD	155,998	0.18
DOWDUPONT - REGISTERED SHS WI	2,747	USD	176,647	0.20
EBAY INC	2,806	USD	109,032	0.13
ECOLAB INC	710	USD	96,835	0.11
EDISON INTERNATIONAL	2,735	USD	163,036	0.19
EDWARDS LIFESCIENCES CORP	2,388	USD	166,942	0.19
ELECTRONIC ARTS - REGISTERED	1,188	USD	136,004	0.16
ELI LILLY & CO	1,804	USD	618,389	0.71
EMERSON ELECTRIC CO	2,587	USD	232,848	0.27
ENTERGY CORP	1,813	USD	191,110	0.22
EPAM SYSTEMS	216	USD	66,331	0.08
EQTY RESIDENTIAL PPTYS TR SHS BEN.INT.	2,703	USD	149,428	0.17
EQUIFAX INC	392	USD	71,388	0.08
EQUINIX INC	302	USD	185,354	0.21
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	622	USD	144,600	0.17
ETSY	487	USD	54,657	0.06
EVERSOURCE ENERGY	1,990	USD	156,329	0.18
EXPEDITORS INTERNATIONAL OF WASHINGTON	1,302	USD	126,778	0.15
EXXON MOBIL CORP	8,755	USD	904,827	1.04
FEDEX CORP	609	USD	98,832	0.11
FIDELITY NATIONAL INFO SERVICES INC	2,075	USD	131,917	0.15
FISERV INC	1,866	USD	176,713	0.20
FORTINET	2,705	USD	123,914	0.14
FORTIVE CORP	1,410	USD	84,884	0.10
GENERAL MILLS INC	2,758	USD	216,686	0.25
GENUINE PARTS CO	714	USD	116,080	0.13

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
GILEAD SCIENCES INC	1,154	USD	92,828	0.11
HALLIBURTON	4,963	USD	182,988	0.21
HCA INC	706	USD	158,737	0.18
HCP - REGISTERED SHS	4,513	USD	106,012	0.12
HENRY SCHEIN INC	414	USD	30,983	0.04
HERSHEY	1,030	USD	223,488	0.26
HILTON WORLDWIDE HLDGS INC REG SHS	1,244	USD	147,287	0.17
HOLOGIC INC	1,330	USD	93,228	0.11
HOME DEPOT INC	2,044	USD	604,936	0.70
HORMEL FOODS CORP	939	USD	40,076	0.05
HOST HOTELS & RESORTS - SHS	7,539	USD	113,447	0.13
HOWMET AEROSPC - REGISTERED SHS	3,928	USD	145,048	0.17
HP ENTERPRISE CO	7,696	USD	115,088	0.13
HP INC	4,070	USD	102,470	0.12
HUBSPOT INC	145	USD	39,282	0.05
HUMANA INC	367	USD	176,129	0.20
HUNTINGTON BANCSHARES INC	7,416	USD	97,977	0.11
IBM CORP	2,175	USD	287,126	0.33
IDEX CORP	699	USD	149,546	0.17
IDEXX LABS CORP	165	USD	63,072	0.07
ILLINOIS TOOL WORKS	1,144	USD	236,143	0.27
ILLUMINA INC	421	USD	79,762	0.09
INTEL CORP	8,487	USD	210,177	0.24
INTERCONTINENTAL EXCHANGE INC	1,662	USD	159,761	0.18
INTERNATIONAL PAPER CO	2,843	USD	92,249	0.11
INTERPUBLIC GROUP OF COMPANIES INC	3,982	USD	124,282	0.14
INTL FLAVORS & FRAG	856	USD	84,088	0.10
INTUIT	684	USD	249,451	0.29
INTUITIVE SURGICAL	854	USD	212,330	0.24
IQVIA HOLDINGS INC	426	USD	81,783	0.09
J.M. SMUCKER CO SHS	937	USD	139,121	0.16
JOHNSON & JOHNSON	4,722	USD	781,580	0.90
JPMORGAN CHASE CO	5,310	USD	667,202	0.77
KELLOGG CO	2,009	USD	134,103	0.15
KEURIG DR PEPPR --- REGISTERED SHS	3,621	USD	120,988	0.14
KIMBERLY-CLARK CORP	1,114	USD	141,696	0.16
KROGER CO	2,351	USD	98,203	0.11
LABORATORY CORP OF AMERICA HOLDINGS	668	USD	147,389	0.17
LAM RESEARCH CORP	398	USD	156,739	0.18
LOWE'S CO INC	1,533	USD	286,189	0.33
LULULEMON ATHLETICA INC SHS WHEN ISSUED	303	USD	90,958	0.10
MARATHON PETROLEUM	2,583	USD	281,692	0.32
MARKETAXESS HOLDING INC	289	USD	75,520	0.09
MARSH MCLENNAN COS	1,223	USD	189,629	0.22
MARVELL TECH --- REGISTERED SHS	2,726	USD	94,609	0.11
MASCO CORP	2,212	USD	96,729	0.11
MASTERCARD INC -A-	1,688	USD	549,982	0.63
MCCORMICK & CO INC NON VOTING	1,749	USD	135,839	0.16
MCDONALD'S CORP	1,377	USD	340,015	0.39
MERCADOLIBRE	134	USD	106,251	0.12
MERCK & CO INC	4,390	USD	456,379	0.52
METLIFE INC	3,358	USD	227,705	0.26
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL	99	USD	134,082	0.15
MICROCHIP TECHNOLOGY	1,801	USD	118,548	0.14
MICRON TECHNOLOGY INC	2,942	USD	137,776	0.16
MICROSOFT CORP	13,160	USD	2,957,162	3.40
MONDELEZ INTERNATIONAL INC	2,618	USD	163,495	0.19
MONGODB INC	242	USD	44,634	0.05

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



## Candriam Fund ONE Global Sustainability

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MOODY S CORP	576	USD	150,373	0.17
MORGAN STANLEY	2,425	USD	193,182	0.22
MOSAIC	1,305	USD	53,643	0.06
MOTOROLA SOLUTIONS INC	821	USD	198,248	0.23
NEXTERA ENERGY	4,418	USD	346,071	0.40
NIKE INC	2,640	USD	289,441	0.33
NORFOLK SOUTHERN	841	USD	194,181	0.22
NORTHERN TRUST CORP	1,205	USD	99,911	0.11
NUCOR CORP	743	USD	91,764	0.11
NVIDIA CORP	4,686	USD	641,660	0.74
OKTA -A-	741	USD	47,442	0.05
ON SEMICONDUCTOR CORP	1,756	USD	102,620	0.12
ORACLE CORP	3,869	USD	296,324	0.34
PACCAR INC	1,732	USD	160,615	0.18
PALO ALTO NETWORKS	654	USD	85,509	0.10
PARKER-HANNIFIN CORP	775	USD	211,314	0.24
PAYCHEX INC	928	USD	100,482	0.12
PAYPAL HOLDINGS	2,584	USD	172,436	0.20
PEPSICO INC	3,201	USD	541,853	0.62
PHILLIPS 66	1,346	USD	131,264	0.15
PLUG POWER INC	2,698	USD	31,271	0.04
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP INC	1,256	USD	185,873	0.21
POOL CORP	237	USD	67,137	0.08
PPG INDUSTRIES INC	554	USD	65,271	0.08
PRINCIPAL FINANCIAL GROUP INC	2,787	USD	219,147	0.25
PROCTER & GAMBLE CO	4,358	USD	618,879	0.71
PROGRESSIVE CORP	1,739	USD	211,352	0.24
PROLOGIS	2,360	USD	249,279	0.29
PRUDENTIAL FINANCIAL INC	1,938	USD	180,608	0.21
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROUP INC	2,337	USD	134,165	0.15
QUALCOMM INC	1,661	USD	171,104	0.20
QUEST DIAGNOSTICS	1,097	USD	160,801	0.18
REGENERON PHARMACEUTICALS INC	286	USD	193,344	0.22
RESMED	616	USD	120,129	0.14
ROCKWELL AUTOMATION	670	USD	161,698	0.19
ROPER TECHNOLOGIES	375	USD	151,824	0.17
ROSS STORES INC	1,367	USD	148,670	0.17
S&P GLOBAL INC	794	USD	249,185	0.29
SALESFORCE.COM INC	2,113	USD	262,509	0.30
SBA COMMUNICATIONS -A	535	USD	140,516	0.16
SEMPRA ENERGY	1,305	USD	188,967	0.22
SERVICENOW INC	533	USD	193,908	0.22
SHERWIN WILLIAMS CO	782	USD	173,897	0.20
SNAP ON INC	58	USD	12,417	0.01
STANLEY BLACK & DECKER INC	661	USD	46,525	0.05
STARBUCKS CORP	3,619	USD	336,383	0.39
SVB FINANCIAL GROUP	283	USD	61,026	0.07
SYNOPSYS	325	USD	97,230	0.11
SYSCO CORP	1,349	USD	96,633	0.11
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE INC	836	USD	81,567	0.09
TARGET CORP	885	USD	123,589	0.14
TELEFLEX INC	350	USD	81,865	0.09
TESLA MOTORS INC	4,935	USD	569,588	0.65
TEXAS INSTRUMENTS INC	1,969	USD	304,819	0.35
THE KRAFT HEINZ	4,287	USD	163,527	0.19
THERMO FISHER SCIENT SHS	867	USD	447,363	0.51
TJX COS INC	3,279	USD	244,562	0.28
TRANSUNION	1,496	USD	79,548	0.09

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TRAVELERS COS INC/THE	1,264	USD	222,054	0.26
TRUIST FINANCIAL CORP	4,458	USD	179,740	0.21
TWILIO INC	1,307	USD	59,959	0.07
UGI CORP	3,348	USD	116,290	0.13
UNION PACIFIC CORP	1,497	USD	290,451	0.33
UNITED PARCEL SERVICE INC	1,594	USD	259,640	0.30
UNITED RENTALS INC	608	USD	202,479	0.23
UNITEDHEALTH GROUP INC	1,592	USD	790,861	0.91
VALERO ENERGY CORP	1,596	USD	189,711	0.22
VERISIGN INC	561	USD	107,990	0.12
VERIZON COMMUNICATIONS INC	6,643	USD	245,242	0.28
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	639	USD	172,903	0.20
VF REGISTERED	2,088	USD	54,017	0.06
VISA INC -A-	3,106	USD	604,640	0.70
WALGREENS BOOTS	3,696	USD	129,382	0.15
WALT DISNEY CO	3,322	USD	270,429	0.31
WARNER BROS DISCOVERY INC	6,972	USD	61,930	0.07
WASTE MANAGEMENT	1,672	USD	245,775	0.28
WATERS	403	USD	129,360	0.15
WELLTOWER INC	1,386	USD	85,127	0.10
WEST PHARMACEUTICAL SERVICES INC	525	USD	115,773	0.13
WEYERHAEUSER CO	2,538	USD	73,720	0.08
ZOETIS INC -A-	1,561	USD	214,350	0.25
ZSCALER INC	389	USD	40,786	0.05
<b>Total des actions</b>			<b>56,194,567</b>	<b>64.61</b>
<b>Warrants</b>				
<b>Australie</b>				
MAGELLAN FI 16.04.27 WAR	824	AUD	118	0.00
			<b>118</b>	<b>0.00</b>
<b>Suisse</b>				
COMPAGNIE FINANCIERE RICHE 22.11.23 WAR	4,146	CHF	3,233	0.00
			<b>3,233</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des warrants</b>			<b>3,351</b>	<b>0.00</b>
<b>Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>86,031,108</b>	<b>98.91</b>
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>86,031,108</b>	<b>98.91</b>
Coût d'acquisition			69,565,129	



Candriam Fund ONE Global Sustainability

Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

**Répartition géographique (en % des actifs nets)**

États-Unis d'Amérique	64.61
Japon	6.07
Royaume-Uni	4.13
France	3.45
Suisse	3.45
Canada	3.40
Allemagne	2.13
Australie	1.97
Irlande	1.68
Pays-Bas	1.59
Suède	0.91
Danemark	0.88
Espagne	0.88
Hong Kong	0.85
Italie	0.66
Jersey	0.44
Finlande	0.42
Singapour	0.39
Norvège	0.36
Antilles Néerlandaises	0.33
Luxembourg	0.21
Nouvelle-Zélande	0.07
Israël	0.05
	<b>98.91</b>

**Répartition économique (en % des actifs nets)**

Banques et autres institutions financières	13.40
Internet et services d'Internet	11.05
Industrie pharmaceutique	10.10
Pétrole	5.93
Électronique et semi-conducteurs	5.92
Articles de bureaux et ordinateurs	5.48
Distribution, commerce de détail	5.47
Industrie agro-alimentaire	4.42
Construction de machines et appareils	4.19
Assurance	3.66
Énergie et eau	2.91
Télécommunication	2.26
Industrie automobile	2.18
Transport	2.15
Biens de consommation divers	2.10
Immobilier	1.97
Soins de santé	1.95
Art graphique, maison d'édition	1.91
Chimie	1.83
Électrotechnique	1.61
Restauration, industrie hôtelière	1.50
Services divers	1.44
Textile et habillement	1.26
Biotechnologie	1.04
Matériaux de construction	0.95
Métaux non ferreux	0.85
Papier et bois	0.40
Services environnementaux et recyclage	0.28
Industrie minière et sidérurgie & chimie	0.27
Pierres et métaux précieux	0.26
Pneus et caoutchouc	0.16
	<b>98.91</b>

Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



## Candriam Fund Sedes Sapientiae

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>				
<b>Obligations</b>				
<b>Belgique</b>				
BELGIUM 0.80 15-25 22/06A	180,000	EUR	171,903	0.12
BELGIUM 1.00 15-31 22/06A	200,000	EUR	169,365	0.11
BELGIUM 1.00 16-26 22/06A	200,000	EUR	188,645	0.13
BELGIUM 1.45 17-37 22/06A	350,000	EUR	272,766	0.19
BELGIUM 2.60 14-24 22/06A	350,000	EUR	349,086	0.24
BELGIUM 3.75 13-45 22/06A	150,000	EUR	157,362	0.11
			<b>1,309,127</b>	<b>0.89</b>
<b>Danemark</b>				
DENMARK 1.75 13-25 15/11A	3,250,000	DKK	425,409	0.29
			<b>425,409</b>	<b>0.29</b>
<b>France</b>				
FRANCE 0.1 20-26 01/03A	700,000	EUR	796,067	0.54
FRANCE 0.50 15-25 25/05A	800,000	EUR	757,600	0.51
FRANCE 0.75 17-28 25/05A	270,000	EUR	241,665	0.16
FRANCE 1.25 16-36 25/05A	160,000	EUR	124,360	0.08
FRANCE 1.50 18-50 25/05A	300,000	EUR	202,215	0.14
FRANCE 2.25 13-24 25/05A	800,000	EUR	793,988	0.54
FRANCE 2.50 13-30 25/05A	400,000	EUR	389,712	0.26
FRANCE 2.75 12-27 25/10A	360,000	EUR	358,958	0.24
FRANCE 3.25 12-45 25/05A	400,000	EUR	393,408	0.27
FRANCE 4.00 06-38 25/10A	400,000	EUR	431,480	0.29
FRANCE 4.75 04-35 25/04A	110,000	EUR	125,924	0.09
FRANCE 5.50 98-29 25/04A	170,000	EUR	195,401	0.13
UNEDIC 1.25 15-27 21/10A	300,000	EUR	274,580	0.19
			<b>5,085,358</b>	<b>3.45</b>
<b>Allemagne</b>				
BUNDESREPUBLIK DEUTS 0.00 23-32 15/02U	970,000	EUR	771,538	0.52
GERMANY 1.25 17-48 15/08A	450,000	EUR	344,108	0.23
KFW 0.125 17-24 04/10A	100,000	EUR	95,332	0.06
			<b>1,210,978</b>	<b>0.82</b>
<b>Irlande</b>				
IRELAND 5.40 09-25 13/03A	50,000	EUR	52,819	0.04
			<b>52,819</b>	<b>0.04</b>
<b>Italie</b>				
BUONI POLIENNALI TES 2.45 20-50 01/09S	100,000	EUR	65,448	0.04
ITALY 0.6 21-31 01/08S	600,000	EUR	437,274	0.30
ITALY 1.60 16-26 01/06S	200,000	EUR	186,829	0.13
ITALY 2.00 15-25 01/12S	770,000	EUR	737,094	0.50
ITALY 2.45 16-33 01/09S	110,000	EUR	89,031	0.06
ITALY 3.10 19-40 01/03S	170,000	EUR	135,573	0.09
ITALY 3.45 17-48 01/03S	360,000	EUR	291,703	0.20
ITALY 3.75 14-24 01/09S	950,000	EUR	957,700	0.65
ITALY 4.00 05-37 01/02S	130,000	EUR	120,520	0.08
ITALY 4.50 13-23 01/05S	510,000	EUR	513,399	0.35
ITALY 4.75 13-28 01/09S	100,000	EUR	103,522	0.07
ITALY 5.00 03-34 01/08S	350,000	EUR	354,177	0.24
ITALY 5.00 09-40 01/09S	200,000	EUR	203,710	0.14
ITALY BTP 6.50 97-27 01/11S	300,000	EUR	335,212	0.23
			<b>4,531,192</b>	<b>3.08</b>
<b>Pays-Bas</b>				
NETHERLANDS 0.50 16-26 15/07A	600,000	EUR	556,182	0.38
NETHERLANDS 0.50 19-40 15/01A	250,000	EUR	170,692	0.12
NETHERLANDS 2.50 12-33 15/01A	310,000	EUR	299,173	0.20
			<b>1,026,047</b>	<b>0.70</b>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund Sedes Sapientiae

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Portugal</b>				
PORTUGAL 2.875 16-26 21/07A	150,000	EUR	149,878	0.10
PORTUGAL 4.10 06-37 15/04A	180,000	EUR	184,846	0.13
			<b>334,724</b>	<b>0.23</b>
<b>Slovaquie</b>				
SLOVAKIA 1.375 15-27 21/01A	100,000	EUR	93,120	0.06
			<b>93,120</b>	<b>0.06</b>
<b>Espagne</b>				
SPAIN 1.95 15-30 30/07A	500,000	EUR	453,120	0.31
SPAIN 1.95 16-26 30/04A	150,000	EUR	144,940	0.10
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	950,000	EUR	930,682	0.63
SPAIN 2.35 17-33 30/07A	400,000	EUR	354,980	0.24
SPAIN 2.70 18-48 31/10A	200,000	EUR	161,786	0.11
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	800,000	EUR	797,196	0.54
SPAIN 4.20 05-37 31/01A	150,000	EUR	156,377	0.11
SPAIN 4.70 09-41 30/07A	330,000	EUR	366,010	0.25
SPAIN 5.15 13-28 31/10A	150,000	EUR	164,828	0.11
			<b>3,529,919</b>	<b>2.40</b>
<b>Suède</b>				
SWEDEN 2.25 11-32 01/06A	1,490,000	SEK	132,969	0.09
			<b>132,969</b>	<b>0.09</b>
<b>Royaume-Uni</b>				
UK TREASURY STOCK 4.50 09-34 07/09S	330,000	GBP	394,544	0.27
UNITED KINGDOM 1.25 20-41 22/10S	320,000	GBP	229,542	0.16
UNITED KINGDOM 2.00 15-25 07/09S	50,000	GBP	54,173	0.04
UNITED KINGDOM 3.25 12-44 22/01S	400,000	GBP	400,622	0.27
UNITED KINGDOM 3.75 11-52 22/07S	480,000	GBP	522,163	0.35
UNITED KINGDOM 4.25 03-36 07/03S	210,000	GBP	244,839	0.17
UNITED KINGDOM 4.25 06-27 07/12S	330,000	GBP	382,151	0.26
UNITED KINGDOM 4.25 08-49 07/12S	570,000	GBP	666,609	0.45
UNITED KINGDOM 4.75 07-30 07/12S	440,000	GBP	534,987	0.36
			<b>3,429,630</b>	<b>2.33</b>
<b>Total des obligations</b>			<b>21,161,292</b>	<b>14.37</b>
<b>Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>21,161,292</b>	<b>14.37</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement</b>				
<b>France</b>				
CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES I C	1,019	EUR	14,250,440	9.68
			<b>14,250,440</b>	<b>9.68</b>
<b>Irlande</b>				
COMGEST GROWTH EUROPE EUR ACC	545,152	EUR	19,211,156	13.04
COMGEST GROWTH AMERICA I USD ACC	383,977	USD	13,851,595	9.40
COMGEST GROWTH GLOBAL USD ACC	268,045	USD	8,458,895	5.74
COMGEST GROWTH GLOBAL FLEX I EUR CAP	779,180	EUR	10,331,927	7.01
			<b>51,853,573</b>	<b>35.21</b>



## Candriam Fund Sedes Sapientiae

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Luxembourg</b>				
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	11,245	EUR	16,882,906	11.46
CANDRIAM BONDS GLOBAL GOVERNMENT Z C	12,575	EUR	15,624,060	10.61
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	8,027	USD	7,981,422	5.42
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	6,150	EUR	5,799,204	3.94
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	6,066	EUR	6,619,704	4.49
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	2,856	EUR	6,082,709	4.13
			<b>58,990,005</b>	<b>40.05</b>
<b>Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement</b>			<b>125,094,018</b>	<b>84.93</b>
<b>Total Organismes de placement collectif</b>			<b>125,094,018</b>	<b>84.93</b>
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>146,255,310</b>	<b>99.30</b>
Coût d'acquisition			136,015,816	



## Candriam Fund Sedes Sapientiae

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

**Répartition géographique (en % des actifs nets)**

Luxembourg	40.05
Irlande	35.24
France	13.13
Italie	3.08
Espagne	2.40
Royaume-Uni	2.33
Belgique	0.89
Allemagne	0.82
Pays-Bas	0.70
Danemark	0.29
Portugal	0.23
Suède	0.09
Slovaquie	0.06
	<b>99.30</b>

**Répartition économique (en % des actifs nets)**

Fonds d'investissement	84.93
Obligations d'États, Provinces et communes	14.12
Services divers	0.19
Banques et autres institutions financières	0.06
	<b>99.30</b>



Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>				
<b>Obligations</b>				
<b>Australie</b>				
WESTPAC BANKING CORP 0.766 21-31 13/05A	400,000	EUR	340,234	0.68
			<b>340,234</b>	<b>0.68</b>
<b>Belgique</b>				
AEDIFICA NV 0.75 21-31 09/09A	400,000	EUR	261,010	0.52
ELIA SYSTEM OPERATOR 1.375 17-27 07/04A	500,000	EUR	451,418	0.90
KBC GROUPE SA 0.6250 19-25 10/04A	200,000	EUR	188,210	0.38
SOLVAY SA 0.500 19-29 06/09A	100,000	EUR	79,899	0.16
			<b>980,537</b>	<b>1.96</b>
<b>Canada</b>				
TORONTO DOMINION 3.631 22-29 13/12A	444,000	EUR	426,293	0.85
			<b>426,293</b>	<b>0.85</b>
<b>Danemark</b>				
NYKREDIT REALKREDIT 0.25 20-26 23/11A	200,000	EUR	176,322	0.35
NYKREDIT REALKREDIT 0.375 21-28 24/02A	300,000	EUR	241,568	0.48
			<b>417,890</b>	<b>0.83</b>
<b>Finlande</b>				
OP CORPORATE BANK PL 0.25 21-26 24/03A	400,000	EUR	353,076	0.70
			<b>353,076</b>	<b>0.70</b>
<b>France</b>				
BFCM 1.875 19-29 18/06A	400,000	EUR	339,542	0.68
BNP PAR 2.1 22-32 07/04A	300,000	EUR	247,440	0.49
BNP PARIBAS 0.375 20-27 14/10A	200,000	EUR	172,778	0.34
BNP PARIBAS FL.R 21-30 11/07A	200,000	EUR	158,765	0.32
BNP PARIBAS SA 0.25 21-27 13/04A	200,000	EUR	174,376	0.35
BNP PARIBAS SA 0.625 20-32 03/12A	400,000	EUR	280,404	0.56
CAPGEMINI SE 1.125 20-30 23/06A	400,000	EUR	331,438	0.66
CARREFOUR SA 1.0000 19-27 17/05A	300,000	EUR	265,660	0.53
CM ARKEA 1.25 17-24 31/05A	500,000	EUR	484,812	0.97
COMPAGNIE DE SAINT GO 2.625 22-32 10/08A	100,000	EUR	87,620	0.17
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 21-33 11/03A	200,000	EUR	143,115	0.29
EDENRED SA 1.375 15-25 10/03A	300,000	EUR	285,405	0.57
FAURECIA 2.7500 21-27 15/02S	200,000	EUR	169,479	0.34
FONCIERE DES REGIONS 1.125 19-31 31/01S	300,000	EUR	241,215	0.48
GIE PSA TRESORIE 6.00 03-33 19/09A	300,000	EUR	328,724	0.66
ICADE SA 1.00 22-30 19/01A	200,000	EUR	147,227	0.29
ICADE SANTE SAS 0.875 19-29 04/11A	100,000	EUR	73,566	0.15
ICADE SANTE SAS 1.375 20-30 17/09A	100,000	EUR	73,136	0.15
KERING SA 0.75 20-28 13/05A	300,000	EUR	263,390	0.53
KLEPIERRE (EX-COMPAG 0.875 20-31 17/11A	200,000	EUR	146,092	0.29
KLEPIERRE 1.625 17-32 13/12A	300,000	EUR	219,496	0.44
LA BANQUE POSTALE 0.75 21-31 23/06A	400,000	EUR	297,652	0.59
REXEL SA 2.1250 21-28 15/12S	200,000	EUR	174,258	0.35
SOCIETE GENERALE 0.875 19-29 24/09A	300,000	EUR	237,176	0.47
SOCIETE GENERALE 0.875 20-28 22/09A	200,000	EUR	169,635	0.34
SOCIETE GENERALE 0.8750 19-26 01/07A	300,000	EUR	267,354	0.53
SOCIETE GENERALE SA 1.125 20-26 21/04A	200,000	EUR	186,007	0.37
SOCIETE GENERALE SA 4.25 22-30 06/12A12A	300,000	EUR	287,632	0.57
			<b>6,253,394</b>	<b>12.47</b>
<b>Allemagne</b>				
DEUTSCHE BAHN 1.375 18-31 28/09A	200,000	EUR	167,327	0.33
EUROGRID GMBH 1.50 16-28 18/04A	200,000	EUR	177,142	0.35
EUROGRID GMBH 3.2790 22-31 05/09A	100,000	EUR	95,635	0.19
HENKEL AG AND CO.KGAA 0.5 21-32 17/11A	200,000	EUR	151,911	0.30
HOCHTIEF AG 0.625 21-29 26/04A	307,000	EUR	228,948	0.46
INFINEON TECHNO 1.1250 20-26 24/06A	300,000	EUR	274,323	0.55

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



## Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
MERCK FIN SERVI 2.3750 22-30 15/06A	200,000	EUR	184,857	0.37
MUNICH REINSURANCE C 1.25 20-41 23/09A	200,000	EUR	149,049	0.30
TELEFONICA DEUTSCH FI 1.75% 18-25 05/07A	400,000	EUR	379,552	0.76
VOLKSWAGEN LEASING G 0,5 21-29 12/01A	200,000	EUR	155,499	0.31
VONOVIA 0.75 21-32 01/09A	400,000	EUR	265,120	0.53
VONOVIA SE 0.2500 21-28 01/09A	200,000	EUR	152,967	0.30
VONOVIA SE 0.625 21-31 24/03A	300,000	EUR	210,584	0.42
VONOVIA SE 4.75 22-27 23/05A	100,000	EUR	98,706	0.20
			<b>2,691,620</b>	<b>5.37</b>
<b>Irlande</b>				
KERRY GROUP FINANCIAL 0.875 21-31 01/12A	269,000	EUR	204,705	0.41
SMURFIT KAPPA 2.875 18-26 15/01S	200,000	EUR	193,894	0.39
VODAFONE INTERNATIONAL 3.25 22-29 02/03A	240,000	EUR	231,908	0.46
			<b>630,507</b>	<b>1.26</b>
<b>Italie</b>				
ASSICURAZ GENERALI 2.124 19-30 01/10A	200,000	EUR	165,253	0.33
			<b>165,253</b>	<b>0.33</b>
<b>Luxembourg</b>				
ABN AMRO BANK 2.875 16-28 18/01A	300,000	EUR	300,024	0.60
AMERICA MOVIL 0.75 19-27 26/06A	400,000	EUR	351,240	0.70
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	200,000	EUR	178,389	0.36
BANCO BILBAO VIZCAYA 1.00 19-26 21/06A	300,000	EUR	273,498	0.55
BANCO DE SABADELL SA 0.875 19-25 22/07A	200,000	EUR	182,447	0.36
BFCM 1.875 16-26 04/11A	400,000	EUR	368,792	0.74
BNP PARIBAS SA 1.00 17-24 27/06A	200,000	EUR	193,268	0.39
CREDIT AGRICOLE 2.625 15-27 17/03A	400,000	EUR	374,682	0.75
CREDIT AGRICOLE LDN 1.375 18-25 13/03A	400,000	EUR	382,252	0.76
DARLING GLOBAL FIN 3.625 18-26 15/05S	300,000	EUR	293,628	0.59
DH EUROPE FIN 1.35 19-39 18/09A	200,000	EUR	135,416	0.27
DIGITAL EURO FINCO 2.5 19-26 16/01A	200,000	EUR	185,330	0.37
DS SMITH PLC 0.8750 19-26 12/09A	350,000	EUR	310,413	0.62
DSM KONINKLIJKE 0.75 16-26 28/09A	200,000	EUR	179,638	0.36
EUROGRID GMBH 1.875 15-25 10/06A	200,000	EUR	192,251	0.38
GENERAL MILLS INC 0.45 20-26 15/01A	200,000	EUR	182,095	0.36
GRAND CITY PROPERTIES 1.50 18-27 22/02A	400,000	EUR	310,836	0.62
IBM CORP 1.25 19-27 29/01A	400,000	EUR	364,114	0.73
ING GROUP NV 1.375 17-28 11/01A	200,000	EUR	175,297	0.35
KELLOGG CO 1.25 15-25 10/03A	300,000	EUR	286,666	0.57
LLOYDS BANKING GROUP 1.50 17-27 12/09A	300,000	EUR	269,392	0.54
MANPOWERGROUP INC 1.75 18-26 22/06A	300,000	EUR	281,440	0.56
MASTERCARD 2.10 15-27 01/12A	100,000	EUR	93,840	0.19
MEDTRONIC GLOBAL HLDG 1.50 19-39 02/07A	100,000	EUR	68,042	0.14
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.25 19-25 02/07A	300,000	EUR	277,461	0.55
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.375 20-28 15/10A	135,000	EUR	112,500	0.22
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 1.125 19-27 07/03A	300,000	EUR	272,096	0.54
NATIONSWIDE BUILDING 1.25 15-25 03/03A	300,000	EUR	285,858	0.57
PROLOGIS EURO FINANCE 0.375 20-28 06/02A	260,000	EUR	215,518	0.43
PROLOGIS INTERNATION 0.75 21-33 23/03A	200,000	EUR	133,254	0.27
RELX FINANCE BV 0.5 20-28 10/03A	300,000	EUR	253,388	0.51
RELX FINANCE BV 0.875 20-32 10/03A	200,000	EUR	153,704	0.31
SAP SE 0.375 20-29 18/05A	300,000	EUR	250,101	0.50
SMURFIT KAPPA 1.50 19-27 15/09S	200,000	EUR	178,858	0.36
STELLANTIS N.V. 4.5 20-28 07/07A	300,000	EUR	299,968	0.60
TAKEDA PHARMACEUTICA 1,375 20-32 09/07A	100,000	EUR	79,267	0.16
TAKEDA PHARMACEUTICAL 2.25 18-26 21/11A	300,000	EUR	285,435	0.57
TAKEDA PHARMACEUTICAL 3.00 18-30 21/11A	200,000	EUR	188,091	0.38
TELENOR ASA 0.25 20-28 14/02A	200,000	EUR	167,508	0.33
TENNET HOLDING 0.8750 19-30 03/06A	128,000	EUR	103,350	0.21
TENNET HOLDING 1.00 16-26 13/06A	200,000	EUR	183,636	0.37

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



## Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
TERNA SPA 1.0000 19-26 10/04A	200,000	EUR	184,536	0.37
THERMO FISHER SCIEN 1.95 17-29 24/07A	100,000	EUR	90,040	0.18
THERMO FISHER SCIENT 0.1250 19-25 01/03A	100,000	EUR	93,240	0.19
THERMO FISHER SCIENT 0.50 19-28 01/03A	139,000	EUR	119,142	0.24
TRATON FINANCE LUXEM 0.125 21-25 24/03A	500,000	EUR	456,008	0.91
TRATON FINANCE LUXEM 1.25 21-33 24/03A	200,000	EUR	140,327	0.28
UNIBAIL RODAMCO 1.50 17-28 22/02A	200,000	EUR	171,494	0.34
UNICREDIT SPA 2.00 16-23 04/03A	300,000	EUR	299,865	0.60
UNILEVER NV 1.125 16-28 29/04A	300,000	EUR	267,842	0.53
VERIZON COMMUNICATIO 1.85 20-40 18/05A	300,000	EUR	209,536	0.42
VERIZON COMMUNICATION 1.875 17-29 26/10A	200,000	EUR	174,391	0.35
VODAFONE GROUP 2.20 16-26 25/08A	400,000	EUR	380,120	0.76
VOLKSWAGEN LEASING 1.375 17-25 20/01A	200,000	EUR	189,286	0.38
WOLTERS KLUWER 1.50 17-27 22/03A	200,000	EUR	183,622	0.37
			<b>12,332,432</b>	<b>24.59</b>
<b>Mexique</b>				
AMERICA MOVIL 2.125 16-28 10/03A	200,000	EUR	184,113	0.37
			<b>184,113</b>	<b>0.37</b>
<b>Pays-Bas</b>				
ABN AMRO BANK 0.50 21-29 23/09A	500,000	EUR	395,502	0.79
ABN AMRO BANK 1.25 22-34 20/01A	200,000	EUR	144,766	0.29
ABN AMRO BK 4.25 22-30 21/02A	300,000	EUR	296,066	0.59
AKZO NOBEL NV 1.5 22-28 28/03A	200,000	EUR	178,145	0.36
AKZO NOBEL NV 1.625 20-30 14/04A	200,000	EUR	170,845	0.34
ASML HOLDING NV 0.25 20-30 25/02A	200,000	EUR	160,056	0.32
COOPERATIEVE RABOBANK 0.375 21-27 01/12A	300,000	EUR	258,934	0.52
DIGITAL INTREPI 1.3750 22-32 18/07A	202,000	EUR	143,603	0.29
GSK CAPITAL BV 3.125 22-32 28/11A	400,000	EUR	380,730	0.76
ING GROEP NV 1.7522-31 16/02A	200,000	EUR	166,172	0.33
KONINKLIJKE DSM NV 0.25 20-28 23/06A	200,000	EUR	166,353	0.33
SIEM FI 3.0 22-33 08/09A	200,000	EUR	188,717	0.38
SIEMENS FINANCIERING 1.75 19-39 28/02A	100,000	EUR	78,958	0.16
TENNET HOLD 0.125 21-27 09/12U	176,000	EUR	148,546	0.30
THERMO FISHER S 0.8000 21-30 18/10A	400,000	EUR	323,382	0.64
THERMO FISHER SCIENTI 1.125 21-33 18/10A	200,000	EUR	151,433	0.30
TOYOTA MOTOR FINANCE 0.0 21-28 25/02U	400,000	EUR	332,448	0.66
UNILEVER FINANCE NET 1.25 20-25 25/03A	300,000	EUR	287,658	0.57
VOLKSWAGEN INTL FIN 1.25 20-32 23/09A	200,000	EUR	150,094	0.30
WOLTERS KLUWER N.V. 0.75 20-30 03/07A	200,000	EUR	159,681	0.32
			<b>4,282,089</b>	<b>8.54</b>
<b>Espagne</b>				
BANCO BILBAO VI -29 14/01A	400,000	EUR	334,436	0.67
			<b>334,436</b>	<b>0.67</b>
<b>Suède</b>				
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.25 22-25 24/11A	500,000	EUR	493,555	0.98
SKANDINAVISKA ENSKILD 1.00 22-26 09/11A	200,000	EUR	200,365	0.40
SVENSKA HANDELSBANKEN 2.625 22-29 05/09A	180,000	EUR	168,115	0.34
SWEDBANK AB 0.75 20-25 05/05A	200,000	EUR	186,784	0.37
TELIA COMPANY AB 3.50 13-33 05/09A	200,000	EUR	191,126	0.38
			<b>1,239,945</b>	<b>2.47</b>
<b>Royaume-Uni</b>				
ASTRAZENECA PLC 0.375 21-29 03/06A	300,000	EUR	247,458	0.49
LLOYDS BANKING GROUP 0.5 19-25 12/11A	200,000	EUR	186,838	0.37
MONDI FINANCE EUROPE 2.375 20-28 01/04A	200,000	EUR	184,771	0.37
NATIONWIDE BUILDING SO 0.25 21-28 14/09A	300,000	EUR	240,374	0.48
NATWEST MARKETS 0.125 21-25 12/11A	140,000	EUR	125,292	0.25
NOMAD FOODS BONDCO P 2.5 21-28 24/06S	200,000	EUR	170,250	0.34
VODAFONE GROUP 1.6250 19-30 24/11A	200,000	EUR	168,440	0.34
VODAFONE GROUP 1.875 17-29 20/11A	200,000	EUR	175,582	0.35

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
WESTPAC SEC NZ/ 0.4270 21-26 14/12A	134,000	EUR	116,888	0.23
WESTPAC SECURITIES 1.099 22-26 24/03A	429,000	EUR	392,183	0.78
WPP FINANCE SA 1.375 18-25 20/03A	200,000	EUR	189,450	0.38
			<b>2,197,526</b>	<b>4.38</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>				
3M EMTN 1.75 15-30 15/05A	200,000	EUR	178,862	0.36
AMERICAN TOWER CORP 0.875 21-29 21/05A	200,000	EUR	159,180	0.32
AMERICAN TOWER CORP 1.25 21-33 21/05A	200,000	EUR	146,851	0.29
BANK OF AMERICA CORP 1.102 21-32 24/05A	300,000	EUR	229,647	0.46
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	500,000	EUR	463,142	0.92
ECOLAB INC 1.00 16-24 15/01A	200,000	EUR	196,336	0.39
ECOLAB INC 2.625 15-25 08/07A	200,000	EUR	195,984	0.39
EQUINIX INC 0.2500 21-27 15/03A	300,000	EUR	259,287	0.52
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	500,000	EUR	443,328	0.88
FISERV INC 1.625 19-30 01/07A	200,000	EUR	165,208	0.33
ILLINOIS TOOL WORKS 0.625 19-27 05/12A	600,000	EUR	525,063	1.05
INTERNATIONAL BUSINE 0.3 20-28 11/02A	285,000	EUR	239,786	0.48
MMS USA INVESTMENTS 1.25 19-28 13/06A	200,000	EUR	175,029	0.35
MORGAN STANLEY 0.497 21-31 08/02A	300,000	EUR	227,156	0.45
MORGAN STANLEY CAPIT 1.102 21-33 29/04A	200,000	EUR	147,446	0.29
PROLOGIS EURO FINANCE 1.0 20-35 06/02A	100,000	EUR	68,908	0.14
THERMO FISHER SCIENT 0.875 19-31 01/10A	100,000	EUR	78,774	0.16
THERMO FISHER SCIENT 3.2 22-26 21/01A	105,000	EUR	104,030	0.21
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125 21-27 06/05A	600,000	EUR	508,746	1.01
UNITED PARCEL 1.00 16-28 28/11A	400,000	EUR	342,106	0.68
VERIZON COMM 3.25 14-26 17/02A	300,000	EUR	296,342	0.59
VERIZON COMMUNICATIO 1.3 20-33 18/05A	200,000	EUR	151,381	0.30
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	486,000	EUR	429,940	0.86
VERIZON COMMUNICATION 2.625 14-31 01/12A	100,000	EUR	89,507	0.18
			<b>5,822,039</b>	<b>11.61</b>
<b>Total des obligations</b>			<b>38,651,384</b>	<b>77.07</b>
<b>Obligations à taux variables</b>				
<b>Autriche</b>				
ERSTE GROUP BANK AG FL.R 20-31 08/09	200,000	EUR	172,861	0.34
			<b>172,861</b>	<b>0.34</b>
<b>Belgique</b>				
KBC GROUP NV FL.R 21-31 07/12A	400,000	EUR	330,774	0.66
KBC GROUPE FL.R 1.5 22-26 29/03A	500,000	EUR	470,748	0.94
KBC GROUPE FL.R 21-27 01/03A	300,000	EUR	264,459	0.53
KBC GROUPE FL.R 22-27 23/11A	300,000	EUR	300,740	0.60
KBC GROUPE SA FL.R 20-27 16/06A	200,000	EUR	176,321	0.35
			<b>1,543,042</b>	<b>3.08</b>
<b>Finlande</b>				
OP CORPORATE BANK PL FL.R 20-30 09/06A	200,000	EUR	182,346	0.36
			<b>182,346</b>	<b>0.36</b>
<b>France</b>				
AXA SA FL.R 16-47 06/07A	300,000	EUR	277,322	0.55
AXA SA FL.R 21-41 07/04A	200,000	EUR	147,797	0.29
BNP PARIBAS FL.R 18-30 20/11A	300,000	EUR	277,448	0.55
BNP PARIBAS FL.R 19-26 04/12A	200,000	EUR	183,571	0.37
BNP PARIBAS FL.R 4.032 14-XX 25	400,000	EUR	385,686	0.77
CNP ASSURANCES FL.R 19-50 27/07A	200,000	EUR	161,990	0.32
SOCIETE GENERALE SA FL.R 21-27 02/12A	300,000	EUR	257,638	0.51
			<b>1,691,452</b>	<b>3.37</b>
<b>Allemagne</b>				
ALLIANZ SE FL.R 17-47 06/07A	300,000	EUR	276,874	0.55
			<b>276,874</b>	<b>0.55</b>
<b>Irlande</b>				
BANK OF IRELAND GROUP FL.R 22-26 05/06A	100,000	EUR	92,806	0.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



## Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
BANK OF IRELAND GRP FL.R 19-24 08/07A	200,000	EUR	197,026	0.39
BANK OF IRELAND GRP FL.R 21-27 10/03A	200,000	EUR	171,284	0.34
			<b>461,116</b>	<b>0.92</b>
<b>Italie</b>				
TERNA RETE ELET FL.R 22-49 31/12U	195,000	EUR	163,805	0.33
UNICREDIT SPA FL.R 19-25 25/06A	100,000	EUR	95,695	0.19
			<b>259,500</b>	<b>0.52</b>
<b>Luxembourg</b>				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 19-26 09/05A	200,000	EUR	185,117	0.37
MERCK KGAA FL.R 14-74 12/12A	400,000	EUR	395,062	0.79
MORGAN STANLEY FL.R 19-24 26/07A	300,000	EUR	295,365	0.59
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 13-XX 04/09A	400,000	EUR	400,106	0.80
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-XX 27/06A	300,000	EUR	286,030	0.57
			<b>1,561,680</b>	<b>3.11</b>
<b>Pays-Bas</b>				
ING GROEP NV FL.R 21-28 29/09A	400,000	EUR	329,912	0.66
ING GROEP NV FL.R 22-26 23/05A	200,000	EUR	190,218	0.38
ING GROEP NV FL.R 17-29 26/09A	200,000	EUR	187,238	0.37
TENNET HOLDING BV FL.R 17-49 12/04A	200,000	EUR	194,849	0.39
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 14-26 24/03A	400,000	EUR	381,056	0.76
			<b>1,283,273</b>	<b>2.56</b>
<b>Espagne</b>				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	600,000	EUR	543,618	1.08
BANCO DE SABADELL SA FL.R 18-28 12/12A	200,000	EUR	199,967	0.40
BANCO DE SABADELL SA FL.R 20-27 11/09A	200,000	EUR	178,587	0.36
			<b>922,172</b>	<b>1.84</b>
<b>Suède</b>				
SWEDBANK AB FL.R 21-27 20/05A	200,000	EUR	174,575	0.35
			<b>174,575</b>	<b>0.35</b>
<b>Royaume-Uni</b>				
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 20-26 01/04A	200,000	EUR	196,820	0.39
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-25 04/03A	200,000	EUR	195,205	0.39
NATWEST GROUP PLC FL.R 18-26 02/03A	300,000	EUR	282,434	0.56
			<b>674,459</b>	<b>1.34</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 17-25 07/02A	300,000	EUR	292,143	0.58
BANK OF AMERICA CORP FL.R 20-29 31/03A	400,000	EUR	385,780	0.77
BANK OF AMERICA CORP FL.R 21-31 22/03A	200,000	EUR	154,451	0.31
CITIGROUP FL.R 18-26 24/07A	500,000	EUR	468,108	0.93
MORGAN STANLEY FL.R 17-26 23/10A	200,000	EUR	184,675	0.37
			<b>1,485,157</b>	<b>2.96</b>
<b>Total des obligations à taux variables</b>			<b>10,688,507</b>	<b>21.31</b>
<b>Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>49,339,891</b>	<b>98.38</b>
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>49,339,891</b>	<b>98.38</b>
Coût d'acquisition			57,063,533	



## Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

**Répartition géographique (en % des actifs nets)**

Luxembourg	27.70
France	15.84
États-Unis d'Amérique	14.57
Pays-Bas	11.10
Allemagne	5.92
Royaume-Uni	5.73
Belgique	5.03
Suède	2.82
Espagne	2.51
Irlande	2.18
Finlande	1.07
Canada	0.85
Italie	0.85
Danemark	0.83
Australie	0.68
Mexique	0.37
Autriche	0.34
	<b>98.38</b>

**Répartition économique (en % des actifs nets)**

Banques et autres institutions financières	57.99
Télécommunication	5.92
Immobilier	5.86
Industrie pharmaceutique	4.19
Chimie	2.68
Internet et services d'Internet	2.37
Assurance	2.35
Construction de machines et appareils	1.97
Électronique et semi-conducteurs	1.83
Énergie et eau	1.59
Institutions non classifiables	1.31
Biens de consommation divers	1.22
Articles de bureaux et ordinateurs	1.20
Institutions non classifiables	1.07
Distribution, commerce de détail	1.05
Industrie automobile	0.94
Industrie agro-alimentaire	0.93
Services divers	0.93
Art graphique, maison d'édition	0.68
Transport	0.68
Matériaux de construction	0.63
Industries d'emballage	0.62
Électrotechnique	0.35
	<b>98.38</b>



## Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>				
<b>Actions</b>				
<b>Belgique</b>				
AZELIS GROUP NV	31,682	EUR	840,207	0.51
ELIA SYSTEM OPERATOR SA	11,574	EUR	1,537,027	0.94
KBC GROUPE SA	167,139	EUR	10,041,711	6.14
			<b>12,418,945</b>	<b>7.59</b>
<b>Danemark</b>				
GENMAB AS	2,051	DKK	811,139	0.50
NOVO NORDISK	59,401	DKK	7,492,572	4.58
VESTAS WIND SYSTEMS - BEARER AND/OR SHS	32,325	DKK	878,495	0.54
			<b>9,182,206</b>	<b>5.61</b>
<b>France</b>				
AXA SA	91,532	EUR	2,384,866	1.46
CAPGEMINI SE	2,186	EUR	340,907	0.21
ESSILORLUXOTTICA SA	18,607	EUR	3,148,304	1.93
HERMES INTERNATIONAL SA	1,660	EUR	2,398,700	1.47
IMERYS SA	19,121	EUR	694,857	0.42
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	9,305	EUR	6,326,470	3.87
SANOFI	43,302	EUR	3,890,252	2.38
SCHNEIDER ELECTRIC SE	22,015	EUR	2,877,801	1.76
			<b>22,062,157</b>	<b>13.49</b>
<b>Allemagne</b>				
ALLIANZ SE REG SHS	17,529	EUR	3,521,576	2.15
BEIERSDORF AG	29,909	EUR	3,206,245	1.96
DEUTSCHE BOERSE AG REG SHS	4,679	EUR	755,191	0.46
DEUTSCHE POST AG REG SHS	41,041	EUR	1,443,822	0.88
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	209,498	EUR	3,904,624	2.39
HORNBACK HOLD	16,500	EUR	1,274,625	0.78
INFINEON TECHNOLOGIES REG SHS	55,616	EUR	1,581,163	0.97
MERCK KGAA	26,299	EUR	4,757,489	2.91
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG REG SHS	597	EUR	181,488	0.11
SAP AG	10,775	EUR	1,038,602	0.64
SYMRISE AG	9,861	EUR	1,002,371	0.61
TAG IMMOBILIEN AG	200,903	EUR	1,214,459	0.74
VONOVIA SE	77,914	EUR	1,715,666	1.05
			<b>25,597,321</b>	<b>15.65</b>
<b>Irlande</b>				
KERRY GROUP -A-	28,855	EUR	2,430,745	1.49
SMURFIT KAPPA PLC	22,039	EUR	761,668	0.47
			<b>3,192,413</b>	<b>1.95</b>
<b>Italie</b>				
INTESA SANPAOLO	2,991,803	EUR	6,216,967	3.80
UNICREDIT SPA REGS	92,743	EUR	1,230,885	0.75
			<b>7,447,852</b>	<b>4.55</b>
<b>Luxembourg</b>				
GRAND CITY PROPERTIES	117,869	EUR	1,083,216	0.66
			<b>1,083,216</b>	<b>0.66</b>
<b>Pays-Bas</b>				
ALFEN NV	1,484	EUR	124,953	0.08
ASM INTERNATIONAL NV	7,014	EUR	1,652,849	1.01
ASML HOLDING NV	6,333	EUR	3,190,565	1.95
BESI -REGISTERED SHS	6,115	EUR	345,864	0.21
CORBION	49,928	EUR	1,589,708	0.97
DSM KONINKLIJKE	34,192	EUR	3,908,146	2.39
ING GROUP NV	138,780	EUR	1,580,427	0.97
NXP SEMICONDUCTORS	5,099	USD	755,020	0.46
QIAGEN - REGISTERED	76,065	USD	3,575,816	2.19

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
STMICROELECTRONICS NV	48,602	EUR	1,603,623	0.98
			<b>18,326,971</b>	<b>11.21</b>
<b>Norvège</b>				
CRAYON GROUP HOLDING ASA	98,562	NOK	938,418	0.57
			<b>938,418</b>	<b>0.57</b>
<b>Espagne</b>				
LINEA DIRECTA - BEARER SHS	896,711	EUR	925,406	0.57
			<b>925,406</b>	<b>0.57</b>
<b>Suède</b>				
AAK --- REGISTERED SHS	100,018	SEK	1,599,622	0.98
ASSA ABLOY -B- NEW I	110,630	SEK	2,225,483	1.36
			<b>3,825,105</b>	<b>2.34</b>
<b>Suisse</b>				
BARRY CALLEBAUT - NAMEN-AKT	436	CHF	807,579	0.49
NESTLE SA REG SHS	87,696	CHF	9,515,165	5.82
ROCHE HOLDING LTD	15,849	CHF	4,662,651	2.85
SIKA - REGISTERED SHS	2,592	CHF	581,950	0.36
ZURICH INSURANCE GROUP NAMEN AKT	2,287	CHF	1,024,396	0.63
			<b>16,591,741</b>	<b>10.15</b>
<b>Royaume-Uni</b>				
ADMIRAL GROUP PLC	30,212	GBP	727,676	0.44
ASTRAZENECA PLC	58,771	GBP	7,430,748	4.54
INTERTEK GROUP PLC	44,220	GBP	2,010,521	1.23
LLOYDS BANKING GROUP PLC	3,062,343	GBP	1,567,326	0.96
PRUDENTIAL PLC	215,334	GBP	2,736,422	1.67
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	61,007	GBP	3,956,430	2.42
SPIRAX-SARCO ENGIN	13,212	GBP	1,580,675	0.97
UNILEVER	78,352	EUR	3,672,358	2.25
UNILEVER	22,114	GBP	1,042,330	0.64
			<b>24,724,486</b>	<b>15.12</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>				
ALPHABET INC -A-	52,571	USD	4,346,066	2.66
ANALOG DEVICES INC	2,634	USD	404,830	0.25
APPLIED MATERIALS INC	12,731	USD	1,161,625	0.71
BROADCOM INC - REGISTERED SHS	6,360	USD	3,331,990	2.04
ENPHASE ENERGY --- REGISTERED SHS	806	USD	200,101	0.12
MICROSOFT CORP	20,738	USD	4,660,002	2.85
OWENS CORNING SHS	18,839	USD	1,505,708	0.92
TEXAS INSTRUMENTS INC	2,358	USD	365,040	0.22
			<b>15,975,362</b>	<b>9.77</b>
<b>Total des actions</b>			<b>162,291,599</b>	<b>99.24</b>
<b>Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>162,291,599</b>	<b>99.24</b>
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>162,291,599</b>	<b>99.24</b>
Coût d'acquisition			163,151,877	

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



## Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

**Répartition géographique (en % des actifs nets)**

Allemagne	15.65
Royaume-Uni	15.12
France	13.49
Pays-Bas	11.21
Suisse	10.15
États-Unis d'Amérique	9.77
Belgique	7.59
Danemark	5.61
Italie	4.55
Suède	2.34
Irlande	1.95
Luxembourg	0.66
Norvège	0.57
Espagne	0.57
	<b>99.24</b>

**Répartition économique (en % des actifs nets)**

Industrie pharmaceutique	21.15
Banques et autres institutions financières	13.73
Industrie agro-alimentaire	12.63
Assurance	7.03
Électronique et semi-conducteurs	6.76
Textile et habillement	6.56
Internet et services d'Internet	6.35
Chimie	3.87
Biotechnologie	2.68
Immobilier	2.45
Biens de consommation divers	2.42
Télécommunication	2.39
Construction de machines et appareils	2.33
Articles de bureaux et ordinateurs	2.04
Électrotechnique	1.76
Énergie et eau	1.60
Matériaux de construction	1.35
Transport	0.88
Distribution, commerce de détail	0.78
Papier et bois	0.47
	<b>99.24</b>



## Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent

## Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>				
<b>Obligations</b>				
<b>France</b>				
CM ARKEA 1.00 15-23 26/01A	500,000	EUR	499,685	1.71
ELIS SAÀ HOLDELIS SA ZCP 100123	500,000	EUR	498,638	1.71
SCHNEIDER ELEC.SE ZCP 130123	500,000	EUR	498,851	1.71
			<b>1,497,174</b>	<b>5.14</b>
<b>Allemagne</b>				
VOLKSWAGEN LEASING 1.0000 18-23 16/02A	300,000	EUR	299,368	1.03
			<b>299,368</b>	<b>1.03</b>
<b>Irlande</b>				
JOHNSON CONTROLS 1.00 17-23 15/09A	100,000	EUR	98,583	0.34
			<b>98,583</b>	<b>0.34</b>
<b>Italie</b>				
FCA BANK SPA 0.25 20-23 29/01A	750,000	EUR	747,686	2.57
INTESA SANPAOLO 3.375 18-23 12/01S	300,000	USD	280,998	0.96
			<b>1,028,684</b>	<b>3.53</b>
<b>Luxembourg</b>				
ABBOTT IRL FINANCING 0.875 18-23 27/09A	200,000	EUR	197,410	0.68
ABN AMRO BANK 2.875 16-28 18/01A	800,000	EUR	800,064	2.75
BANCO DE SABADELL SA 0.875 17-23 05/03A	300,000	EUR	299,166	1.03
CRH FINANCE 3.125 13-23 03/04A	200,000	EUR	200,276	0.69
NATWEST GRP 2.50 16-23 22/03A	800,000	EUR	800,324	2.75
VOLKSWAGEN BANK 1.2500 18-24 10/06A	300,000	EUR	288,144	0.99
			<b>2,585,384</b>	<b>8.87</b>
<b>Pays-Bas</b>				
ENEL FINANCE INT NV ZCP 280223	500,000	EUR	498,097	1.71
			<b>498,097</b>	<b>1.71</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>				
FIDELITY NATL INFORM ZCP 060123	600,000	EUR	599,137	2.06
IBM CORP 0.375 19-23 31/01A	875,000	EUR	873,880	3.00
			<b>1,473,017</b>	<b>5.05</b>
<b>Total des obligations</b>			<b>7,480,307</b>	<b>25.67</b>
<b>Obligations à taux variables</b>				
<b>Australie</b>				
MACQUARIE BANK LIMITED FL.R 21-23 20/10Q	500,000	EUR	502,188	1.72
			<b>502,188</b>	<b>1.72</b>
<b>Canada</b>				
CAN IMP BK E3R FL.R 22-24 26/01Q	600,000	EUR	603,507	2.07
ROYAL BK CANADA FL.R 22-24 31/01Q	700,000	EUR	704,235	2.42
			<b>1,307,742</b>	<b>4.49</b>
<b>Danemark</b>				
NYKREDIT REALKREDIT FL.R 21-24 25/03Q	150,000	EUR	151,030	0.52
			<b>151,030</b>	<b>0.52</b>
<b>Finlande</b>				
OP CORPORATE BANK PLC FL.R 21-24 18/01Q	700,000	EUR	705,558	2.42
			<b>705,558</b>	<b>2.42</b>
<b>France</b>				
BNP PARIBAS FL.R 17-24 07/06Q	100,000	EUR	100,803	0.35
BPCE FL.R 18-23 11/01Q	900,000	EUR	899,942	3.09
SOCIETE GENERALE FL.R 18-23 06/03Q	700,000	EUR	700,378	2.40
			<b>1,701,123</b>	<b>5.84</b>
<b>Allemagne</b>				
COMMERZBANK AG FL.R 21-23 24/11Q	600,000	EUR	604,125	2.07
DAIMLER AG FL.R 17-24 03/07Q	600,000	EUR	601,278	2.06
			<b>1,205,403</b>	<b>4.14</b>
<b>Italie</b>				
INTESA SAN PAOLO FL.R 16-23 17/03A	300,000	EUR	298,530	1.02
			<b>298,530</b>	<b>1.02</b>

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.  
Toute différence au niveau du pourcentage des actifs nets est le fruit d'arrondis.



Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent

Portefeuille-titres au 31 décembre 2022

Dénomination	Quantité	Devise	Valeur d'évaluation (en EUR)	% des actifs nets
<b>Luxembourg</b>				
BNP PARIBAS FL.R 18-23 22/05Q	700,000	EUR	701,236	2.41
CREDIT AGRICOLE FL.R 18-23 06/03Q	900,000	EUR	900,675	3.09
ING GROUP NV FL.R 18-23 20/09Q	600,000	EUR	602,865	2.07
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 17-24 21/06Q	900,000	EUR	905,242	3.11
SOCIETE GENERALE FL.R 17-24 22/05Q	200,000	EUR	201,501	0.69
			<b>3,311,519</b>	<b>11.36</b>
<b>Pays-Bas</b>				
ALLIANZ FINANCE FL.R 21-24 22/11Q	600,000	EUR	607,392	2.08
DAIMLER INTL FIN FL.R 18-23 11/01Q	300,000	EUR	299,979	1.03
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-23 18/11Q	900,000	EUR	898,875	3.08
TOYOTA MOTOR FINANCE FLR 21-23 23/06Q	800,000	EUR	802,136	2.75
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 18-24 16/11Q	300,000	EUR	304,392	1.04
			<b>2,912,774</b>	<b>9.99</b>
<b>Espagne</b>				
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 21-23 09/09Q	700,000	EUR	703,930	2.42
			<b>703,930</b>	<b>2.42</b>
<b>États-Unis d'Amérique</b>				
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-24 25/04Q	900,000	EUR	900,153	3.09
CITIGROUP INC FL.R 18-23 21/03Q	800,000	EUR	800,344	2.75
PROLOGIS EURO FINANCE FL.R 22-24 08/02Q	500,000	EUR	499,438	1.71
			<b>2,199,935</b>	<b>7.55</b>
<b>Total des obligations à taux variables</b>			<b>14,999,732</b>	<b>51.47</b>
<b>Total des valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou traitées sur un autre marché réglementé</b>			<b>22,480,039</b>	<b>77.13</b>
<b>Organismes de placement collectif</b>				
<b>Actions/Parts détenues dans des fonds d'investissement</b>				
<b>Luxembourg</b>				
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	3,800	EUR	5,705,206	19.58
			<b>5,705,206</b>	<b>19.58</b>
<b>Total des actions/parts détenues dans des fonds d'investissement</b>			<b>5,705,206</b>	<b>19.58</b>
<b>Total Organismes de placement collectif</b>			<b>5,705,206</b>	<b>19.58</b>
<b>Total du portefeuille-titres</b>			<b>28,185,245</b>	<b>96.71</b>
Coût d'acquisition			28,201,066	



## Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent

## Répartition géographique et économique du portefeuille-titres au 31 décembre 2022

**Répartition géographique (en % des actifs nets)**

Luxembourg	39.81
États-Unis d'Amérique	12.60
Pays-Bas	11.70
France	10.97
Allemagne	5.16
Italie	4.55
Canada	4.49
Finlande	2.42
Espagne	2.42
Australie	1.72
Danemark	0.52
Irlande	0.34
	<b>96.71</b>

**Répartition économique (en % des actifs nets)**

Banques et autres institutions financières	62.97
Fonds d'investissement	19.58
Articles de bureaux et ordinateurs	3.00
Assurance	2.08
Internet et services d'Internet	2.06
Industrie automobile	2.06
Institutions non classifiables	1.71
Immobilier	1.71
Industrie pharmaceutique	0.68
Institutions non classifiables	0.52
Biens de consommation divers	0.34
	<b>96.71</b>



## Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

**Contrats de change à terme**

Au 31 décembre 2022, les contrats de change à terme ouverts sont les suivants :

**Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent**

Devise achetée	Quantité achetée	Devise vendue	Quantité vendue	Date de maturité	Contrepartie	Non réalisé (en EUR)
EUR	304,308	USD	302,000	12/01/2023	Société Générale	21,533
						<b>21,533</b>



## Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés

## Futures

Au 31 décembre 2022, les contrats futures ouverts sont les suivants :

## Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent

Quantité (achat/(vente))	Dénomination	Devise	Contrepartie	Engagement (en EUR) (en valeur absolue)	Non réalisé (en EUR)
<b>Futures sur obligations</b>					
(3)	EURO SCHATZ 202303	EUR	J.P. Morgan SE	296,970	3,480
					<b>3,480</b>

Veillez vous référer à la Note 8 concernant les liquidités auprès du courtier se rapportant aux futures.



Autres notes aux états financiers

**Note 1 - Généralité**

Candriam Fund (ci-après la « SICAV ») a été constituée au Luxembourg le 23 septembre 1999 (initialement sous la dénomination de OXALIS Fund) pour une durée illimitée en tant que fonds commun de placement (FCP) conformément aux dispositions de la partie I de la loi du 17 décembre 2010, telle que modifiée, concernant les organismes de placement collectif.

Le FCP Candriam Fund a été converti en SICAV assujettie à la Partie I de la Loi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 par un acte de Me Henri Hellinckx, notaire résidant à Luxembourg, publié le 21 janvier 2016 dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le « Mémorial »). La SICAV est établie pour une durée indéterminée à compter de sa date de constitution. Ses statuts ont été modifiés pour la dernière fois en date du 5 octobre 2020. Les modifications correspondantes ont été publiées au Recueil Électronique des Sociétés et Associations. Elle est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-202872.

La Société de Gestion de la SICAV est la société en commandite par actions Candriam ayant son siège à SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon, L-8009 Strassen (ci-après la « Société de Gestion »). La Société de Gestion a été agréée en tant que société de gestion en vertu du chapitre 15 de la loi amendée du 17 décembre 2010.

Le capital de la SICAV a, à tout moment, été égal à la valeur de son actif net. Son capital minimum est le minimum légal prévu par la loi (c'est-à-dire 1.250.000 EUR), , représenté par des Actions sans valeur nominale et entièrement libérées.

La SICAV est à capital variable, ce qui signifie que, sur demande, les actionnaires peuvent racheter leurs actions aux prix basés sur la valeur nette d'inventaire applicable, comme décrit dans le Prospectus.

Les compartiments suivants sont actuellement disponibles aux investisseurs :

<u>Compartiments</u>	<u>Devise de référence</u>
Candriam Fund ONE Global Sustainability	EUR
Candriam Fund Sedes Sapientiae	EUR
Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent	EUR
Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free	EUR
Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	EUR

La structure à compartiments multiples offre aux investisseurs non seulement l'avantage de pouvoir choisir entre différents compartiments, mais aussi la possibilité de passer d'un compartiment à l'autre.

Dans chaque compartiment, la SICAV pourra émettre des actions de classes différentes se distinguant notamment par des droits et commissions différentes ou par leur politique de distribution.

Le compartiment Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent a été lancé le 21 juin 2022.

Les classes d'actions émises sont les suivantes :

- La **classe C** s'adresse aux personnes physiques et morales.
- La **classe I** est réservée exclusivement aux investisseurs institutionnels dont le montant minimum de souscription initiale est de 250 000 EUR ou l'équivalent dans toute autre devise définie par le Conseil d'Administration. Ce minimum peut être modifié à la discrétion du Conseil, à condition toutefois que les actionnaires soient traités équitablement à la même date de valorisation (s'agissant des investissements d'un compartiment, la date de valorisation correspond à un jour ouvrable, autre qu'un jour durant lequel une place boursière ou un marché sur lesquels une part importante des investissements du compartiment concerné est négociée sont fermés (« Jour d'évaluation »)). Le Jour d'évaluation est précisé dans chaque Fiche Technique).
- La **classe S** est réservée à des investisseurs institutionnels spécialement approuvés par la Société de Gestion.
- La **classe Z** est réservée :
  - aux investisseurs institutionnels/professionnels spécialement agréés par la Société de Gestion. L'activité de gestion de portefeuille pour cette classe étant directement rémunérée via le contrat conclu avec l'investisseur, aucune commission de gestion de portefeuille ne sera prélevée sur les actifs de cette classe.
  - aux OPC approuvés par la Société de Gestion et gérés par une entité du groupe Candriam.

À l'heure actuelle, en fonction du compartiment, la SICAV propose des classes de distribution et de capitalisation traditionnelles et/ou des classes de distribution et de capitalisation institutionnelles, ainsi qu'une classe de capitalisation Z et/ou une classe de capitalisation et de distribution V.

En outre, un processus de couverture de change peut être appliqué aux classes d'actions.

- Classes d'actions couvertes en devises de référence :
  - Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre la devise de référence du compartiment et la devise dans laquelle est libellée la classe d'actions couverte. Ce type de couverture a pour but de garantir que la performance de la classe d'actions couverte est raisonnablement comparable (après ajustement pour tenir compte de la différence de taux d'intérêt entre les deux devises) à celle d'une classe d'actions libellée dans la devise de référence du compartiment. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe H ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.
  - Classes d'actions couvertes contre les fluctuations des actifs :
    - Ces classes d'actions couvertes visent à réduire l'effet des fluctuations de taux de change entre les devises dans lesquelles sont détenus les actifs d'un compartiment et la devise de la classe d'actions couverte. Ce type de couverture est identifié au moyen du suffixe AH ajouté dans la dénomination de la classe d'actions.



## Autres notes aux états financiers

### Note 1 - Généralité (suite)

Dans le cadre du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Sustainable Finance Disclosure Regulation » ou SFDR), les informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales et/ou les investissements durables sont disponibles dans les annexes pertinentes à la section (non audité) « Sustainable Finance Disclosure Regulation ».

### Note 2 - Principales méthodes comptables

Les états financiers de la SICAV sont préparés conformément à la réglementation en vigueur au Luxembourg concernant les Organismes de Placement Collectif. Des petits écarts peuvent apparaître dans certains totaux ou sous-totaux des états financiers en raison des règles d'arrondi.

Le présent rapport annuel a été préparé sur la base des dernières valeurs nettes d'inventaire techniques non officielles, calculées pour les besoins des états financiers au 31 décembre 2022. La valeur nette d'inventaire de chaque compartiment a été calculée le 2 janvier 2023 sur la base des derniers cours connus au moment de l'évaluation.

#### a) Évaluation du portefeuille-titres de chaque compartiment

L'évaluation de toute valeur admise à une cote officielle ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public est basée sur le dernier cours connu à Luxembourg, le jour d'évaluation, ou, si cette valeur est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché principal de cette valeur. Si le dernier cours connu n'est pas représentatif, l'évaluation se basera sur la valeur probable de réalisation que le Conseil d'Administration estimera avec prudence et bonne foi. Les valeurs mobilières qui ne sont ni cotées ni négociées sur un marché d'actions ou tout autre marché en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public seront évaluées sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. Tous les autres avoirs seront évalués par les administrateurs sur base de la valeur probable de réalisation, laquelle doit être estimée de bonne foi et selon des principes et procédures généralement admis.

#### b) Bénéfices ou pertes net(te)s réalisé(e)s sur ventes d'investissements

Les bénéfices ou pertes réalisées sur les ventes d'investissements de chaque compartiment sont calculées sur la base du coût moyen des investissements vendus.

#### c) Différence de change

Les valeurs exprimées dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont converties dans cette devise au taux de change en vigueur à la date de clôture.

Les produits et charges dans une devise autre que la devise de référence de chaque compartiment sont convertis dans cette devise aux taux de change en vigueur à la date de transaction.

Le coût d'acquisition des titres de chaque compartiment exprimé dans une devise autre que la devise de référence du compartiment est converti dans cette devise aux taux de change en vigueur au jour de l'achat.

Les taux de change utilisés au 31 décembre 2022 sont les suivants :

1 EUR =	1.573750	AUD	1 EUR =	7.436450	DKK	1 EUR =	140.818300	JPY	1 EUR =	11.120250	SEK
1 EUR =	1.446050	CAD	1 EUR =	0.887250	GBP	1 EUR =	10.513500	NOK	1 EUR =	1.431400	SGD
1 EUR =	0.987450	CHF	1 EUR =	8.329850	HKD	1 EUR =	1.687500	NZD	1 EUR =	1.067250	USD

#### d) États financiers combinés de la SICAV

L'état combiné des actifs nets de la SICAV et l'état combiné des variations des actifs nets sont libellés en EUR et correspondent à la somme de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets de chacun des compartiments.

#### e) Évaluation des options et futures

L'évaluation des options et futures admis à une cote officielle ou sur tout autre marché organisé est basée sur le dernier cours connu ou, si cette option est traitée sur plusieurs marchés, sur le dernier cours connu du marché sur lequel le contrat a été conclu par la SICAV.

Les options et futures non négociés sur un marché boursier ou tout autre marché organisé seront évalués sur la base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi. La valeur d'évaluation des options est incluse dans l'état des actifs nets sous la rubrique « Options (position longue) / (position courte) à la valeur d'évaluation ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de la plus-value / moins-value non réalisée sur options sont présentées dans l'état des variations des actifs nets respectivement sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur options » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur options ».

La plus-value / (moins-value) non réalisée sur futures est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur futures ». Les variations de valeur d'évaluation des futures sont comptabilisées en tant que plus-value / moins-value non réalisée à l'état des variations des actifs nets, au poste « Variation de la plus-value / moins-value nette non réalisée sur futures ».

Les plus-values ou moins-values réalisées, représentant la différence entre la valeur du contrat au moment de son ouverture et sa valeur au moment de sa clôture, sont comptabilisées à la clôture ou à l'expiration des futures dans l'état des variations des actifs nets, au poste « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur futures ».

Pour les détails concernant les options ou contrats à terme financiers en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».



## Autres notes aux états financiers

### Note 2 - Principales politiques comptables (suite)

#### f) Évaluation des contrats de change à terme

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change à terme à la date de clôture applicables pour la période restante jusqu'à l'échéance. La plus-value / (moins-value) non réalisée sur contrats de change à terme est présentée dans l'état des actifs nets, au poste « Plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Les bénéfices / (pertes) réalisés et la variation de plus-value / (moins-value) nette non réalisée en découlant figurent à l'état des variations des actifs nets respectivement, sous les postes « Bénéfice / (Perte) net(te) réalisé(e) sur contrats de change à terme » et « Variation de la plus-value / (moins-value) nette non réalisée sur contrats de change à terme ».

Pour les détails concernant les contrats de change à terme en cours, le cas échéant, veuillez vous référer à la section « Notes aux états financiers – Tableau des instruments dérivés ».

#### g) Coûts de transaction

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, la SICAV a encouru des frais de transaction et des frais de courtage liés à l'achat et à la vente de valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, autres actifs éligibles et instruments dérivés. Ces charges sont présentées dans l'état des variations des actifs nets au poste « Coûts de transaction ».

#### h) Revenus

Les produits d'intérêts sont comptabilisés conformément aux conditions de l'investissement sous-jacent. Les produits sont enregistrés nets des retenues à la source respectives, le cas échéant. Les dividendes sont comptabilisés à l'ex-date.

#### i) Abréviations utilisées dans les portefeuilles-titres

A : Annuel  
 FL.R : Floating Rate Notes  
 Q : Trimestriel  
 S : Semestriel  
 XX : Obligations perpétuelles  
 ZCP ou U : Zéro coupon

### Note 3 - Commissions de gestion

Candriam (ci-après dénommée « Société de Gestion »), société en commandite par actions de droit luxembourgeois constituée à Luxembourg le 10 juillet 1991, a été désignée comme Société de Gestion de la SICAV. Candriam, ayant son siège social à SERENITY - Bloc B, 19-21, Route d'Arlon à L-8009 Strassen, est une filiale de Candriam Group, une entité du Groupe New York Life Insurance Company.

Elle a reçu l'agrément de Société de Gestion au sens du chapitre 15 de la loi amendée de 2010 concernant les OPCVM et est autorisée à exercer les activités de gestion collective de portefeuilles, de gestion de portefeuilles d'investissement et de conseil en investissements.

Jusqu'au 30 juin 2022, la Société de Gestion a délégué, sous son contrôle et sa responsabilité et à ses frais, l'implémentation de la gestion de portefeuille à sa filiale belge Candriam Belgium, dont le siège social est situé Avenue des Arts 58 - B-1000 Bruxelles, via un contrat de délégation conclu pour une durée indéterminée. Ce contrat peut être dénoncé par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours ou par le Gestionnaire avec prise d'effet immédiate lorsque les intérêts des investisseurs sont en jeu.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, la fonction de gestion de portefeuille n'est plus déléguée et est assurée directement par Candriam et/ou une ou plusieurs de ses succursales : Candriam - Succursale belge, Candriam – Succursale française, Candriam – UK Establishment.

Pour chaque compartiment ouvert, la Société de Gestion recevra, en rémunération de ses services, des commissions de gestion exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV, comme décrit ci-dessous. Ces commissions sont payables à la fin de chaque mois.

Les taux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Commission de gestion
Candriam Fund ONE Global Sustainability*	S	Capitalisation	LU1781258261	0.03%
Candriam Fund Sedes Sapientiae*	S	Capitalisation	LU1444483835	0.10%
Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free	C	Capitalisation	LU1829309381	0.75%
		Capitalisation	LU1829309464	0.40%
		Capitalisation	LU1829309621	0.00%
Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	C	Capitalisation	LU1829309894	1.50%
		Capitalisation	LU1829309977	0.70%
		Capitalisation	LU1829310124	0.00%
Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent *	S	Capitalisation	LU2444423664	0.10%

\* Voir les détails ci-dessous au niveau des compartiments :



Autres notes aux états financiers

**Note 3 - Commissions de gestion (suite)**

Détails pour Candriam Fund Sedes Sapientiae : un taux de 0,10% de la valeur nette d'inventaire moyenne, plus une commission variable basée sur les actifs gérés par Candriam, est appliqué selon la règle suivante : 0,12% pour les actifs sous gestion inférieurs à 100 millions d'euros, 0,11% pour les actifs sous gestion compris entre 100 et 200 millions d'euros, 0,10% pour les actifs sous gestion supérieurs à 200 millions d'euros.

Détails pour Candriam Fund ONE Global Sustainability : la base de calcul de la commission de gestion ne tient pas compte des actions et/ou intérêts dans des fonds gérés ou co-gérés par des entités du Groupe Candriam Investors autres que les actions de classe Z des fonds susmentionnés. La règle suivante est appliquée : 0,05% pour les actifs sous gestion inférieurs à 50 millions d'euros et 0,03% pour les actifs sous gestion supérieurs à 50 millions d'euros. Une commission de gestion fixe au niveau du compartiment (additionnelle) p.a. s'élève à 50.000 EUR.

Détails pour Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent : 0,10% pour les actifs sous gestion inférieurs à 100 millions d'euros et 0,06% pour les actifs sous gestion supérieurs à 100 millions d'euros, avec un minimum de 75 000 euros par an.

Le tableau ci Candriam FUND dessous présente les taux annuels des commissions de gestion en vigueur pour les organismes de placement collectif dans lesquels les compartiments Candriam Fund Sedes Sapientiae et Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent investissent :

Fonds cible	Taux maximal
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	0.00%
CANDRIAM BONDS GLOBAL GOVERNMENT Z C	0.00%
CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES I EUR C I C	1.20%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	0.00%
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	0.00%
COMGEST GROWTH EUROPE EUR ACC	1.50%
COMGEST GROWTH AMERICA I USD ACC	0.75%
COMGEST GROWTH GLOBAL USD ACC	1.50%
COMGEST GROWTH GLOBAL FLEX I EUR CAP	0.90%

**Note 4 - Commissions d'administration**

**Commissions d'administration centrale**

En vertu d'un Accord d'Administration Centrale, la Société de Gestion a nommé, à ses propres frais et sous son contrôle et sa responsabilité, CACEIS Bank, Luxembourg Branch, dont le siège social est établi à 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que Teneur de Registre, Agent de Transfert et Agent Administratif. L'Accord d'Administration Centrale est conclu pour une durée indéterminée et peut être résilié par l'une ou l'autre des parties moyennant un préavis écrit de trois mois.

CACEIS Bank, Luxembourg Branch agit comme succursale luxembourgeoise de CACEIS Bank, une société anonyme de droit français dont le siège social est sis 1- 3, place Valhubert, 75013 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro RCS Paris 692 024 722. Il s'agit d'un établissement de crédit agréé, supervisé par la Banque Centrale Européenne (BCE) et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Cet établissement est également autorisé à exercer des activités bancaires et des activités d'administration centrale à Luxembourg par l'intermédiaire de sa succursale luxembourgeoise.

**Commissions de « Legal Fund Engineering »**

En vertu du contrat de désignation de la SICAV, en rémunération de son activité de « Legal Fund Engineering », la Société de Gestion perçoit des commissions de « Legal Fund Engineering » exprimées en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV. Ces commissions sont payables par la SICAV à la fin de chaque trimestre, au plus tard dans le mois suivant et selon les détails ci-dessous. Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Fund ONE Global Sustainability	S	Capitalisation	LU1781258261	0.04%
Candriam Fund Sedes Sapientiae	S	Capitalisation	LU1444483835	0.01%
Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free	C	Capitalisation	LU1829309381	0.06%
	I	Capitalisation	LU1829309464	0.04%
	Z	Capitalisation	LU1829309621	0.04%
Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	C	Capitalisation	LU1829309894	0.08%
	I	Capitalisation	LU1829309977	0.05%
	Z	Capitalisation	LU1829310124	0.05%
Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent	S	Capitalisation	LU2444423664	0.05%

**Note 5 - Commissions de Dépositaire**

CACEIS Bank, Luxembourg Branch (dénommée ci-après le « Dépositaire ») a été désignée comme Dépositaire des avoirs de la SICAV aux termes d'une convention à durée illimitée. Cette convention peut être dénoncée par chaque partie moyennant un préavis écrit de 90 jours.

Le Dépositaire prélève sur les actifs nets de chacun des compartiments une commission exprimée en pourcentage annuel de la valeur nette d'inventaire moyenne de chaque compartiment de la SICAV suivant les détails ci-dessous.

Ces commissions sont payables à la fin de chaque trimestre, au plus tard dans le mois suivant.

Les taux maximaux en vigueur au 31 décembre 2022 sont les suivants :



Autres notes aux états financiers

**Note 5 - Commissions du Dépositaire (suite)**

Compartiments	Classe d'actions	Type d'action	ISIN	Taux maximal
Candriam Fund ONE Global Sustainability	S	Capitalisation	LU1781258261	0.050%
Candriam Fund Sedes Sapientiae	S	Capitalisation	LU1444483835	0.005%
Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free	C	Capitalisation	LU1829309381	0.050%
	I	Capitalisation	LU1829309464	0.050%
	Z	Capitalisation	LU1829309621	0.050%
Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	C	Capitalisation	LU1829309894	0.050%
	I	Capitalisation	LU1829309977	0.050%
	Z	Capitalisation	LU1829310124	0.050%
Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent	S	Capitalisation	LU2444423664	0.050%

**Note 6 - Taxe d'abonnement**

La SICAV est soumise au Luxembourg à une taxe annuelle de 0,05 % de la valeur nette d'inventaire. Ce taux est réduit à 0,01% pour les classes réservées aux investisseurs institutionnels. Cette taxe est payable trimestriellement sur la base des actifs nets de la SICAV calculés à la fin du trimestre auquel la taxe se rapporte.

Aucune taxe d'abonnement n'est due sur les actifs que la SICAV détient dans des actions d'autres OPCVM déjà soumis à la taxe d'abonnement à Luxembourg.

**Note 7 - Swing Pricing**

Pour certains des compartiments de la SICAV, il est prévu la disposition suivante :

Les jours d'évaluation où la différence entre le montant de souscriptions et le montant de rachats d'un compartiment (soit les transactions nettes) excède un seuil fixé au préalable par le Conseil d'Administration (Swing partiel), le Conseil d'Administration se réserve le droit :

- de déterminer la valeur nette d'inventaire en ajoutant aux actifs (en cas de souscriptions nettes) ou en déduisant des actifs (en cas de rachats nets) un pourcentage forfaitaire de commissions et frais correspondant aux pratiques du marché lors d'achats ou de ventes de titres pour Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free et Candriam Fund ONE Global Sustainability ;
- d'évaluer le portefeuille-titres du compartiment sur la base des prix d'achat ou de vente ou en fixant des spreads à un niveau représentatif du marché concerné (respectivement en cas d'entrées ou sorties nettes) pour Candriam Fund Euro Corporate Bonds Fossil Free.

Au cours de l'exercice, le mécanisme du Swing Pricing a été appliqué aux valeurs nettes d'inventaire de Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free et Candriam Fund ONE Global Sustainability.

Au 31 décembre 2022, aucun ajustement (« swing ») n'a été effectué.

Le facteur de swing (d'ajustement) correspond au montant d'ajustement de la valeur nette d'inventaire lorsque le mécanisme de Swing Pricing est activé après que les souscriptions nettes ou rachats nets dépassent le seuil d'ajustement. Les facteurs à considérer lors de la fixation du facteur d'ajustement sont les suivants :

Pour la méthode des actions :

- commissions nettes du courtier payées par le compartiment ;
- charges fiscales (p. ex. : droit de timbre et taxe de vente).

Pour la méthode des titres à revenus fixe :

- politique de Swing Pricing ;
- en lien avec l'écart cours acheteur/cours vendeur.

Compartiments	Flux entrant maximum du facteur de swing (en %)	Flux sortant maximum du facteur de swing (en %)
Candriam Fund ONE Global Sustainability	0.07	0.04
Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	0.19	0.04

**Note 8 - Liquidités en banque et courtier**

Les « Liquidités en banque et courtier » présentées dans l'état des actifs nets comprennent les comptes d'espèces et les liquidités détenues auprès de courtiers sur les contrats futures et les options. La contrepartie est J.P. Morgan SE.

La part relative aux liquidités détenues auprès des comptes de courtiers incluse dans la rubrique « Liquidités en banque et courtier » dans l'état des actifs nets au 31 décembre 2022 se décompose comme suit :

Compartiments	Devise	Liquidités détenues auprès de courtiers
Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent	EUR	(436)

**Note 9 - Changement dans la composition du portefeuille-titres**

Une liste reprenant les opérations (ventes et achats) des portefeuilles d'investissement est disponible gratuitement au siège social de la SICAV.



## Autres notes aux états financiers

---

### **Note 10 - Événements significatifs au cours de l'exercice**

Avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2022 (la « Date de prise d'effet »), Candriam Luxembourg a absorbé ses filiales Candriam Belgium et Candriam France par le biais d'une fusion luxembourgeoise par absorption conformément à l'article 1021-1 (et suivants) de la loi luxembourgeoise concernant les sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée. À compter de la Date de prise d'effet, le nom de Candriam Luxembourg a été modifié en Candriam.

### **Note 11 - Événements postérieurs à la publication des comptes**

Il n'y a pas d'événements postérieurs à la fin de l'exercice.



## Informations supplémentaires non auditées

### Gestion des risques – calcul du risque global

Comme l'exige la circulaire CSSF 11/512, le Conseil d'Administration de la Société doit déterminer le mode de gestion des risques de la Société, en utilisant soit l'approche par l'engagement soit l'approche VaR.

Le Conseil d'Administration de la Société a choisi d'adopter l'approche par l'engagement comme méthode de détermination du risque global pour tous les compartiments de la Société.

### Politique d'engagement et de vote, utilisation des droits de vote

Candriam exerce des droits de vote pour les fonds considérés.

Pour toute les questions relatives à l'engagement, nous nous référons à la politique d'engagement et aux rapports associés, tous disponibles sur le site internet de Candriam <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

### Vote par procuration

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2004, Candriam a décidé d'exercer activement les droits de vote attachés aux actions des sociétés européennes de premier plan qu'elle gère pour le compte de ses clients. Cette décision souligne la détermination de Candriam d'assumer ses responsabilités dans le cadre de la gouvernance d'entreprise, et de pleinement exercer ses droits de vote dans les sociétés dans lesquelles elle investit. Les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>.

Les assemblées sans vote résultent de contraintes opérationnelles/techniques définies dans notre politique de vote (pour plus de détails, veuillez vous référer à la politique de vote de Candriam) ou d'autres contraintes rencontrées au niveau de nos tiers et pour lesquelles des plans de remédiation ont été définis.

Pour la SICAV actuelle, Candriam a exercé des droits de vote pour le compartiment suivant :

- Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free

Comme expliqué ci-dessus, les détails concernant les droits de vote sont disponibles sur le site <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>. Toutes les Assemblées Générales auxquelles la Société de Gestion a participé ou auxquelles elle était représentée sont détaillées, ainsi que les résolutions votées, les votes effectifs et les justifications associées lors de l'enregistrement des votes contre la direction.

Candriam a formulé et mis en œuvre une politique de vote fondée sur quatre principes de gouvernance d'entreprise. Les décisions de vote sont prises conformément à ces principes :

1. Protection de tous les droits des actionnaires selon la règle : « une action – un vote – un dividende ».
2. Garantie d'égalité de traitement des actionnaires, y compris les actionnaires minoritaires et étrangers.
3. Communication d'informations financières correctes et transparentes.
4. Obligation redditionnelle et indépendance du Conseil d'Administration et des réviseurs d'entreprises externes.

Dans le cadre de ses décisions de vote, Candriam s'assure d'avoir obtenu toutes les informations requises pour prendre ces décisions. Les analystes financiers et ESG de Candriam examinent les résolutions présentées aux actionnaires, en tenant compte des recommandations de vote émises par les conseillers externes en matière de gouvernance d'entreprise. Candriam conserve toutefois une entière indépendance concernant ses votes.

Cette politique de vote est disponible sur le site Internet de Candriam (\*) et précise notamment :

- la définition du périmètre de vote ;
- la manière dont les conflits d'intérêts sont identifiés et gérés ;
- le rôle des conseillers mandataires.

En outre, un Comité de Vote par Procuration a été créé au sein de Candriam, et a pour rôle d'évaluer la politique de vote ainsi que de la modifier lorsqu'il le juge nécessaire.

Ce comité est composé de représentants internes issus des équipes Management, Operations, Risk et ESG Research & Stewardship. Des représentants du service Legal peuvent, sur demande, assister aux réunions.

(\*) <https://www.candriam.com/en/professional/investment-solutions/sustainability-documents/#engagement-activities>



## Informations supplémentaires non auditées

### Directive européenne sur les droits des actionnaires (SRD II) (1)

Conformément aux règles de transparence énoncées dans la directive européenne « Droits des actionnaires » et relatives à la divulgation annuelle aux investisseurs institutionnels, vous pouvez obtenir des informations complémentaires sur la stratégie d'investissement mise en œuvre par Candriam et la contribution de cette stratégie à la performance à moyen et long terme du fonds.

Vous pouvez soumettre votre demande à l'adresse suivante : <https://www.candriam.fr/contact/>.

Notre politique d'engagement est disponible sur le site Web de Candriam à l'adresse suivante : <https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>

(1) Directive (UE) 2017/828 du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2007/36/CE en vue de promouvoir l'engagement à long terme des actionnaires.

<b>Compartiment</b>	<b>Taux de rotation du portefeuille (%)*</b>
Candriam Fund Sustainable European Equities Fossil Free	130.61

\* Formule utilisée :  $[(Total\ achats + total\ ventes) - (total\ souscriptions + total\ rachats)] / Moyenne\ des\ actifs\ nets\ pendant\ l'exercice\ sous\ revue$



## Informations supplémentaires non auditées

### Informations relatives à la politique de rémunération

La directive européenne 2014/91/UE modifiant la directive 2009/65/CE concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières, applicable à la SICAV, est entrée en vigueur le 18 mars 2016. Elle est transposée en droit national par la loi luxembourgeoise du 10 mai 2016 transposant la directive 2014/91/UE. En raison de cette nouvelle réglementation, la SICAV est tenue de publier les informations relatives à la rémunération des salariés identifiés au sens de la Loi dans le rapport annuel.

Candriam détient une double licence, d'une part, en tant que société de gestion conformément à l'article 15 de la loi du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et, d'autre part, en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs conformément à la loi du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs. Les responsabilités incombant à Candriam en vertu de ces deux lois sont relativement similaires et Candriam considère que son personnel est rémunéré de la même manière pour les tâches relatives à l'administration des OPCVM et des fonds d'investissement alternatifs.

Au cours de son exercice clos le 31 décembre 2022, Candriam a versé les sommes suivantes à son personnel :

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 16.496.391 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 7.603.281 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 147.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes de Candriam ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous montrent également le montant agrégé des rémunérations globales chez Candriam.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 4.123.181 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel de Candriam dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont elle est la Société de Gestion (hors direction générale) : 2.274.454 euros.

Rémunérations payées par Candriam au personnel de sa succursale belge (Candriam - Succursale belge), agissant en qualité de gestionnaire d'investissement durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 24.652.347 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 10.435.950 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 256.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : EUR : 5,059,679.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors direction générale) : 4.582.833 euros.

Rémunérations payées par Candriam au personnel de sa succursale française (Candriam - Succursale française), agissant en qualité de gestionnaire d'investissement durant l'exercice clos le 31 décembre 2022.

- Montant brut total des rémunérations fixes versées (hors paiements ou avantages pouvant être considérés comme faisant partie d'une politique générale et non discrétionnaire et n'ayant pas d'effet incitatif sur la gestion des risques) : 18.384.879 euros.
- Montant brut total des rémunérations variables versées : 9.558.325 euros.
- Nombre de bénéficiaires : 202.

Montant agrégé des rémunérations, ventilé entre la direction générale et les membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque du fonds. Les systèmes du gestionnaire d'investissement ne permettent pas une telle identification pour chaque fonds sous gestion. Les chiffres ci-dessous indiquent également le montant agrégé des rémunérations globales au niveau du gestionnaire d'investissement.

- Montant agrégé des rémunérations de la haute direction : 3.634.215 euros.
- Montant agrégé des rémunérations des membres du personnel du gestionnaire d'investissement dont les activités ont un impact significatif sur le profil de risque des fonds dont il est le gestionnaire d'investissement (hors direction générale) : 3.398.975 euros.

La politique de rémunération a été révisée pour la dernière fois par le comité de rémunération de Candriam le 29 janvier 2021 et a été adoptée par le Conseil d'Administration de Candriam.



## Informations supplémentaires non auditées

### **Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR)**

Les compartiments de la SICAV relèvent de l'Art. 8 ou 9 du SFDR et les informations respectives sont divulguées au niveau des compartiments ci-dessous.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 72% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

#### ● **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?**

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis

de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 20 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 20 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Sur la base de ses notes et de ses scores ESG, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'" investissement durable " et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

### ----- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

La prise en compte des " principales incidences négatives " est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Activités de mobilisation des entreprises, au moyen de sessions de dialogue et de vote, qui contribuent à éviter les incidences négatives ou à en réduire l'ampleur. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à "ne pas causer de préjudice important" s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
  - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des Compartiments gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.91%*
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%

\* Le fonds a été conforme à la politique d'exclusion conformément au prospectus



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
APPLE INC	Office supplies and computing	4.18%	US
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	3.40%	US
AMAZON.COM INC	Retail trade and department stores	1.53%	US
ALPHABET INC -C-	Internet and internet services	1.20%	US
EXXON MOBIL CORP	Petroleum	1.04%	US
ALPHABET INC -A-	Internet and internet services	0.91%	US
UNITEDHEALTH GROUP INC	Healthcare	0.91%	US
CHEVRON CORP	Petroleum	0.91%	US
JOHNSON & JOHNSON	Pharmaceuticals	0.90%	US
JPMORGAN CHASE CO	Banks and other financial institutions	0.77%	US
NVIDIA CORP	Electronics and semiconductors	0.74%	US
PROCTER & GAMBLE CO	Miscellaneous consumer goods	0.71%	US
ELI LILLY & CO	Pharmaceuticals	0.71%	US
HOME DEPOT INC	Retail trade and department stores	0.70%	US
VISA INC -A-	Miscellaneous services	0.70%	US

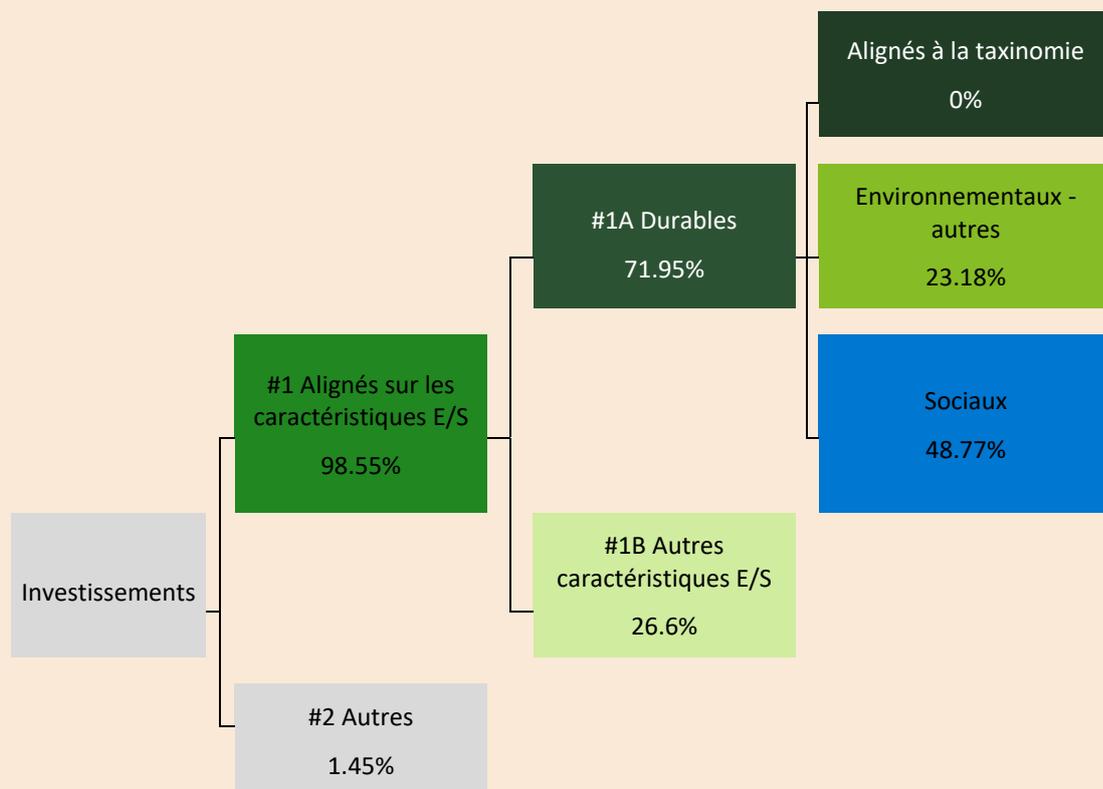
*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● *In which economic sectors were the investments made?*

Secteur	Proportion
Banks and other financial institutions	13.41%
Internet and internet services	11.05%
Pharmaceuticals	10.10%
Petroleum	5.93%
Electronics and semiconductors	5.93%
Office supplies and computing	5.48%
Retail trade and department stores	5.47%
Foods and non alcoholic drinks	4.42%
Machine and apparatus construction	4.20%
Insurance	3.66%
Utilities	2.92%
Communication	2.27%
Road vehicles	2.18%
Transportation	2.15%
Miscellaneous consumer goods	2.11%

*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

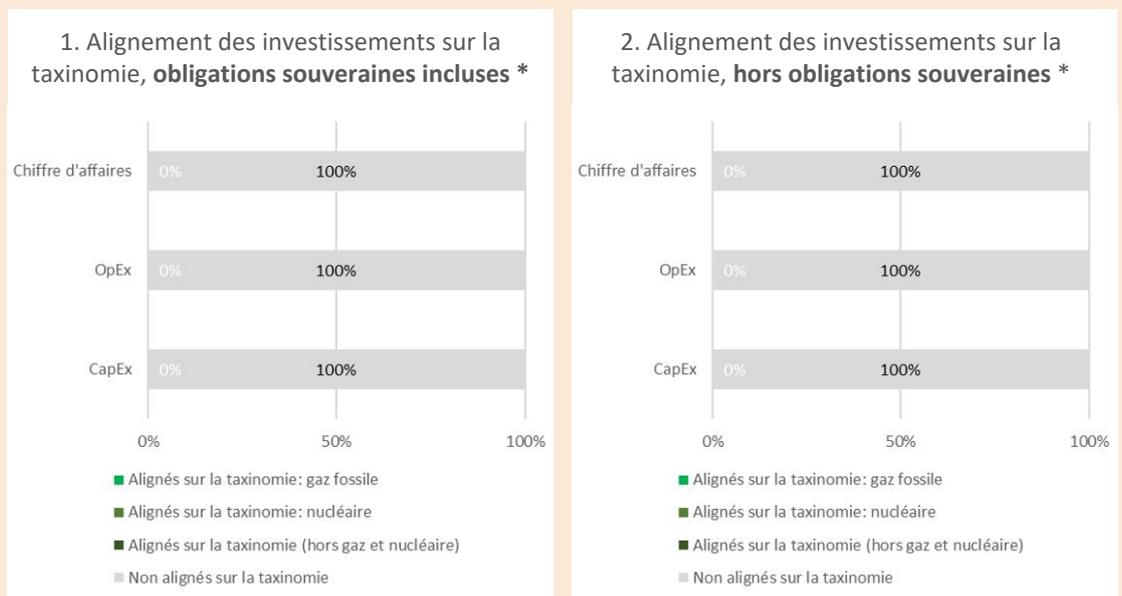
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup> ?

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

- **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

- **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 23,18 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

- **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 48,77 %

- **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 1,45 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



## **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Afin de respecter les caractéristiques environnementales/sociales, la gouvernance et le climat pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs présentant un profil ESG positif, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam. Vestas Wind Systems a, par exemple, été ajoutée au portefeuille en 2022. Vestas a obtenu un score ESG de 80, grâce à de bons résultats sur les plans environnemental et de gouvernance. À l'inverse, la position dans Schlumberger a été vendue. Schlumberger a un score ESG de 48, principalement lié à un faible score environnemental. Le fonds affiche un score ESG global de 52, contre 51 pour l'indice de référence. Le fonds présente une note supérieure à celle de l'indice de référence pour les 3 piliers (environnement, social, gouvernance).

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au cours de l'année 2022, l'empreinte carbone moyenne du fonds s'élevait en moyenne à 38 t éq CO2/million d'euros investis, contre 52 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence.



## **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques

environnementales ou sociales qu'il promet.

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

●● <input type="checkbox"/> OUI	●● <input checked="" type="checkbox"/> NON
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 53% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : ___%	<input checked="" type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



### Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

Les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- évitant l'exposition aux entreprises qui présentent des risques structurels qui sont à la fois importants et graves et qui sont le plus fortement en violation des principes normatifs en tenant compte des pratiques dans les questions environnementales et sociales ainsi que du respect de normes telles que le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises.
- évitant l'exposition aux entreprises qui sont fortement exposées à des activités controversées, telles que l'extraction, le transport ou la distribution de charbon thermique, la fabrication ou la vente au détail de tabac, et la production ou vente d'armes controversées (mines antipersonnelles, bombes à sous-munitions, armes chimiques, biologiques ou au phosphore blanc et uranium appauvri).

Concernant les émetteurs souverains, les caractéristiques environnementales et sociales promues par le Compartiment ont été obtenues en :

- limitant l'exposition aux pays considérés comme des régimes oppressifs
- intégrant la méthodologie de recherche ESG de Candriam dans le processus d'investissement et en investissant une partie de ses actifs dans des investissements durables.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 10 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité? "

### ● **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

### ● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?**

Les investissements durables que le Compartiment entendait réaliser pour une partie du portefeuille devaient contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais d'exclusions ainsi que de l'utilisation d'indicateurs climatiques dans l'analyse des entreprises, et avoir une incidence positive sur l'environnement et dans les domaines sociaux à long terme.

La part d'investissements durables était supérieure au minimum défini dans le prospectus (au moins 10 %). Cela a permis au Compartiment de dépasser les objectifs initialement fixés.

Toutefois, le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car un petit nombre d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

### ● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?**

Candriam s'est assuré que ces investissements ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les entreprises émettrices et les émetteurs souverains.

Le principe consistant " à ne pas causer de préjudice important ", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des " principales incidences négatives " ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

### ----- **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

Principal adverse impacts are the most significant negative impacts of investment decisions on sustainability factors relating to environmental, social and employee matters, respect for human rights, anti-corruption and anti-bribery matters.

Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :***

Les investissements durables du Compartiment sont conformes aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Ils font l'objet d'une analyse normative des controverses qui examine la conformité aux normes internationales dans les domaines sociaux, humains, environnementaux et de la lutte contre la corruption, établies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

*Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*

*Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.*



## **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
  - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des Compartiments gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives

collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>).

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le "nouveau cadre normal" d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs	Résultats
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%
16 - Investee countries subject to social violations	0.00%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
COMGEST GROUP PLC - COMGEST GROWTH EUROPE EUR ACC	Investments funds	13.04%	IE
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	Investments funds	11.46%	LU
CANDRIAM BONDS GLOBAL GOVERNMENT Z C	Investments funds	10.61%	LU
CANDRIAM DIVERSIFIED FUTURES I C	Investments funds	9.68%	FR
COMGEST GROWTH PLC - COMGEST GROWTH AMERICA I USD ACC	Investments funds	9.40%	IE
COMGEST GROWTH PLC - COMGEST GROWTH GLOBAL FLEX I EUR CAP	Investments funds	7.01%	IE
COMGEST GROWTH PLC - COMGEST GROWTH GLOBAL USD ACC	Investments funds	5.74%	IE
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EMERGING MARKETS Z C	Investments funds	5.42%	LU
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND GLOBAL HIGH YIELD Z C	Investments funds	4.49%	LU
CANDRIAM SUSTAINABLE EQUITY EMERGING MARKETS Z C	Investments funds	4.13%	LU
CANDRIAM SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE Z C	Investments funds	3.94%	LU
ITALY 3.75 14-24 01/09S	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.65%	IT
SPAIN 2.15 15-25 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.63%	ES
SPAIN 2.75 14-24 31/10A	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.54%	ES
FRANCE 0.1 20-26 01/03A	Bonds of States. Provinces and municipalities	0.54%	FR

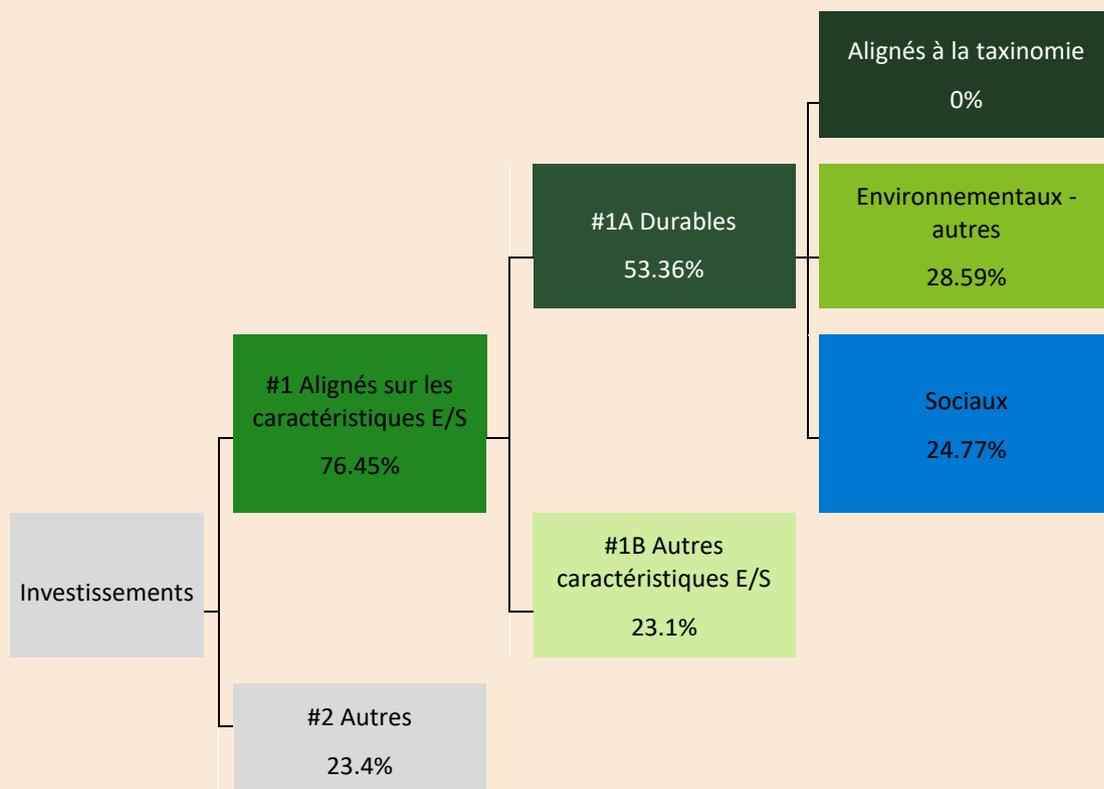
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques.

● ***In which economic sectors were the investments made?***

Secteur	Proportion
Investments funds	84.93%
Bonds of States, Provinces and municipalities	14.12%
Miscellaneous services	0.19%
Banks and other financial institutions	0.06%

*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

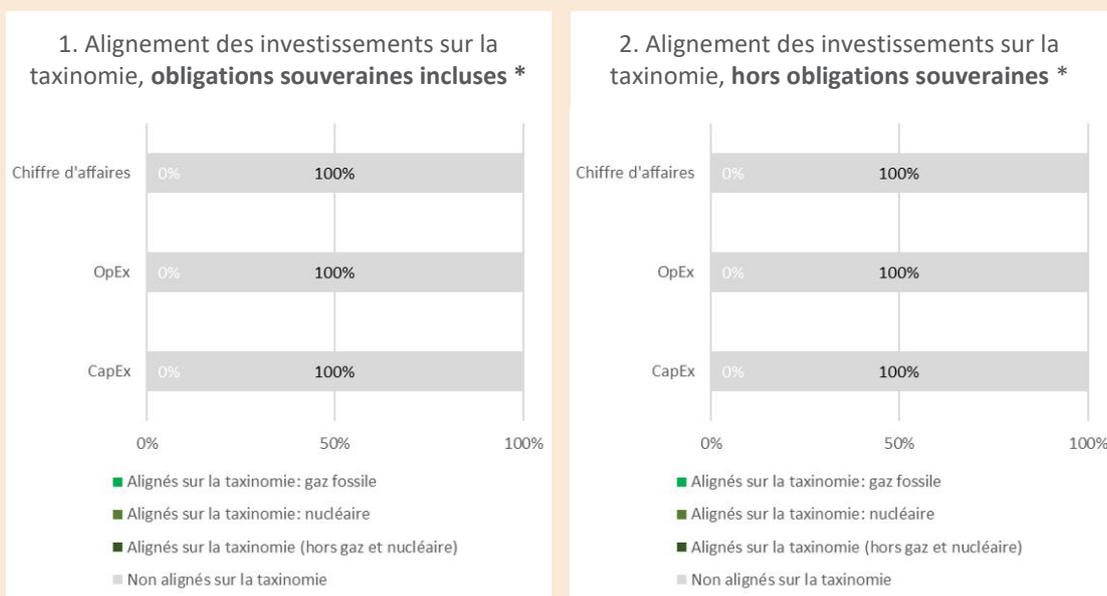
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement (CapEx)** pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation (OpEx)** pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup> ?

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\*Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

### Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxinomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxinomie.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation de changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 28,59 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



● **Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 24,77 %



● **Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « Autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie " Autres " peuvent représenter 23,4 % de l'actif net total du Compartiment.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment ;
- des investissements présentant des caractéristiques E/S au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement E/S de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements ;
- Autres investissements (y compris les produits dérivés mono-émetteurs) achetés à des fins de diversification et qui ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un filtrage ESG ou pour lesquels des données ESG ne sont pas disponibles ;
- Produits dérivés autres que mono-émetteurs qui peuvent être utilisés à des fins de gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats.



● **Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?**

Les fonds sous-jacents ont été sélectionnés pour respecter les caractéristiques et l'allocation environnementales et sociales du portefeuille prévues.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. À la fin de l'année 2022, l'empreinte carbone moyenne du portefeuille s'élevait 72,1 t éq CO2/million d'euros investis, contre 89,7 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du portefeuille.



● **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?**

Aucun indice n'a été désigné comme indice de référence aux fins d'atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Compartiment.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

# Candriam Fund Sustainable Euro Corporate Bonds Fossil Free

Entity LEI: 549300NYPPEF7YO3014



## Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : 58.3%	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : 40.89%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b>

### Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment ;
- Obligations vertes : au moins 10 % des actifs nets totaux du Compartiment investis dans des obligations vertes. Le Compartiment entend accroître la part d'obligations vertes à 20 % d'ici la fin 2025.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	20.22	92.06
ESG Score - Corporate - Higher than bench	56.29	51.95
Green Bonds - Min 10% / Min 20% 2025	12.69%	

**... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

**Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'"investissement durable" et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant "à ne pas causer de préjudice important", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des "principales incidences négatives" ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

**Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des "principales incidences négatives" est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

**Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :**

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
  - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	563.33
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	291.99
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	855.32
2 - Carbon Footprint	20.22
3 - GHG intensity of investee companies	46.82
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.00%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	38.16%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 20-30 16/01A	Banks and other financial institutions	1.08%	ES
ILLINOIS TOOL WORKS 0.625 19-27 05/12A	Machine and apparatus construction	1.05%	US
TOYOTA MOTOR CREDIT 0.125 21-27 06/05A	Banks and other financial institutions	1.01%	US
SKANDINAVISKA ENSKIL 3.25 22-25 24/11A	Banks and other financial institutions	0.98%	SE
CM ARKEA 1.25 17-24 31/05A	Banks and other financial institutions	0.97%	FR
KBC GROUPE FL.R 1.5 22-26 29/03A	Banks and other financial institutions	0.94%	BE
CITIGROUP FL.R 18-26 24/07A	Banks and other financial institutions	0.93%	US
DANAHER CORP 2.5 20-30 30/03A	Machine and apparatus construction	0.92%	US
TRATON FINANCE LUXEM 0.125 21-25 24/03A	Banks and other financial institutions	0.91%	LU
ELIA SYSTEM OPERATOR 1.375 17-27 07/04A	Utilities	0.90%	BE
FISERV INC 1.125 19-27 01/07A	Internet and internet services	0.88%	US
VERIZON COMMUNICATION 0.875 19-27 08/04A	Communication	0.86%	US
TORONTO DOMINION 3.631 22-29 13/12A	Banks and other financial institutions	0.85%	CA
VOLKSWAGEN INTL FIN FL.R 13-XX 04/09A	Banks and other financial institutions	0.80%	NL
ABN AMRO BANK 0.50 21-29 23/09A	Banks and other financial institutions	0.79%	NL

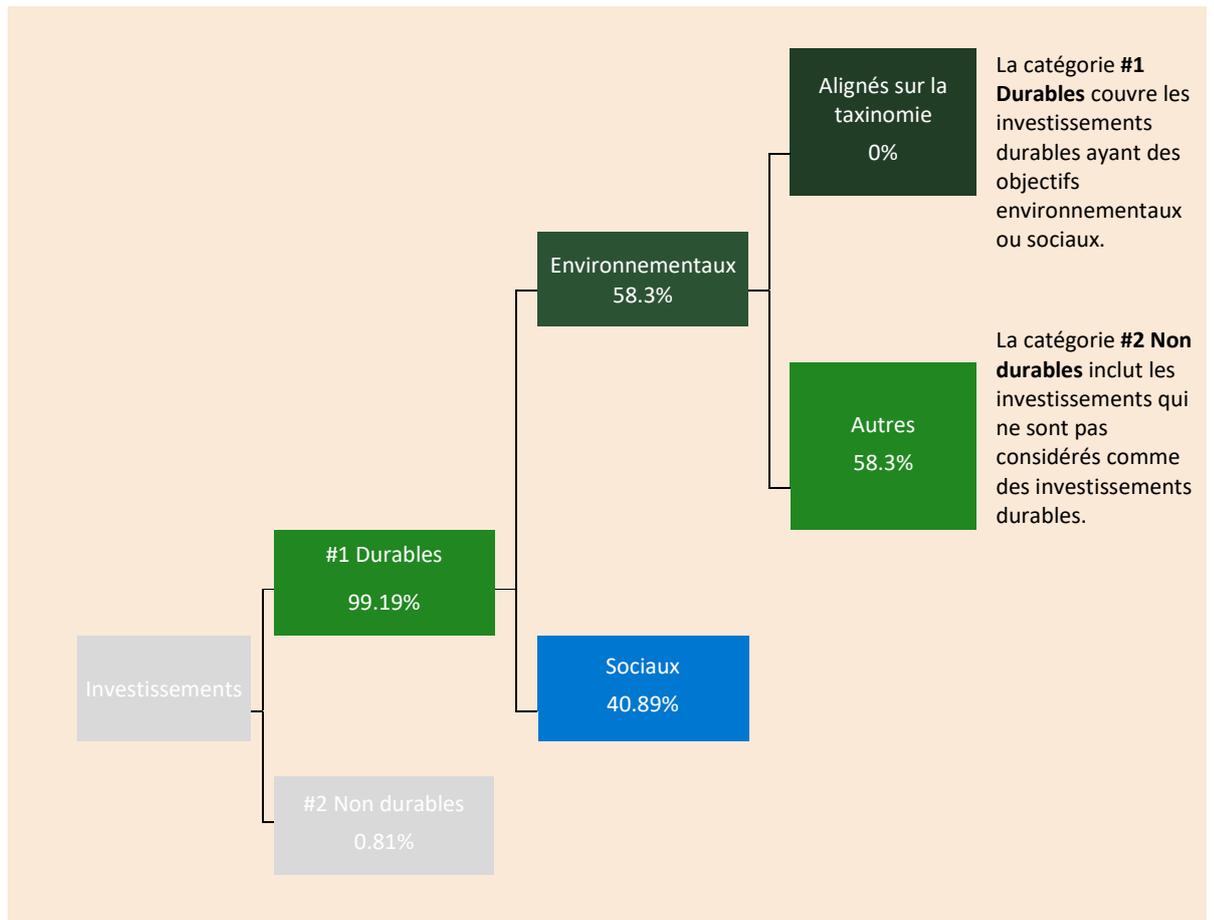
*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	57.99%
Communication	5.92%
Real estate	5.86%
Pharmaceuticals	4.19%
Chemicals	2.68%
Non Classifiable Institutions	2.38%
Internet and internet services	2.37%
Insurance	2.35%
Machine and apparatus construction	1.97%
Electronics and semiconductors	1.83%
Utilities	1.59%
Miscellaneous consumer goods	1.22%
Office supplies and computing	1.20%
Retail trade and department stores	1.05%
Road vehicles	0.94%

*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

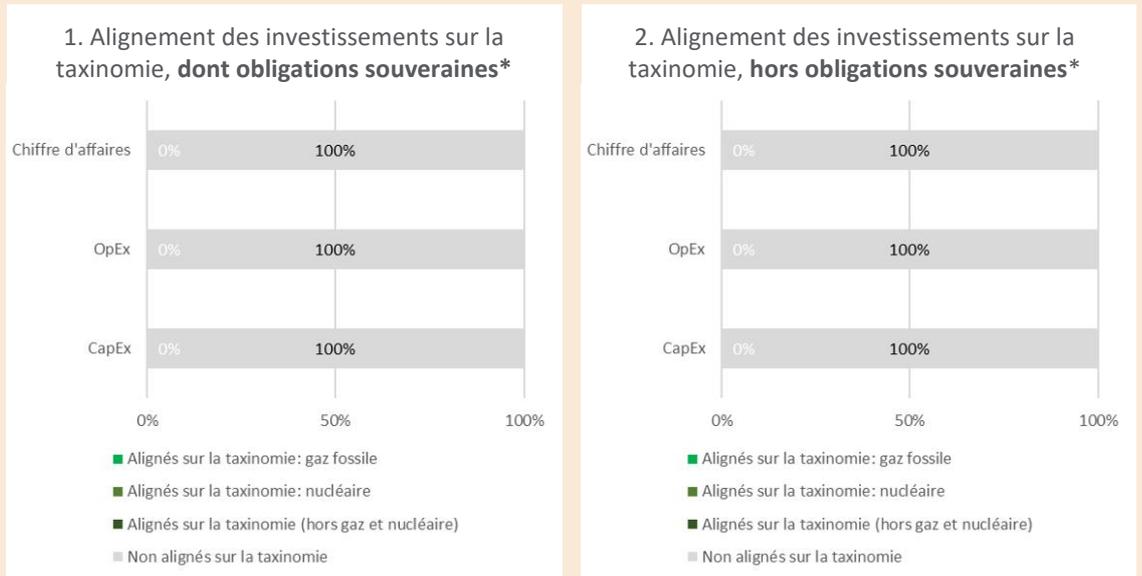
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 58,3 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 40,89 %



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 0,81 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

Comme le fonds n'investit pas dans les énergies fossiles, il n'est pas exposé au secteur du pétrole et du gaz et les investissements dans le secteur des services aux collectivités reste très limité. En outre, le fonds affiche un score ESG global meilleur que celui de son indice de référence (56,3, contre 51,9 pour l'indice Iboxx Euro Corporate bond (QW5A Index) au 31/12/2022) ainsi que de meilleurs scores sur chacun des trois piliers ESG (environnement, social et gouvernance).



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif

d'investissement durable.

## Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

●● <input checked="" type="checkbox"/> OUI	●● <input type="checkbox"/> NON
<p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : 32.24%</p> <p><input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : 67%</p>	<p><input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE</p> <p><input type="checkbox"/> ayant un objectif social</p> <p><input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables</b></p>

### Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- Empreinte carbone : le Compartiment vise à avoir une empreinte carbone d'au moins 30 % inférieure à celle de l'indice de référence du Compartiment.
- Score ESG : le Compartiment avait un score ESG moyen pondéré supérieur à celui de l'indice de référence du Compartiment. Le score ESG est calculé à l'aide de la méthodologie d'analyse ESG exclusive de Candriam.

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Nombre des participations pour lesquelles Candriam a voté.

### ● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le pré-contractuel (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment vise à obtenir une empreinte carbone inférieure d'au moins 30 % à celle de son indice de référence.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - 30% reduction vs bench	18.80	77.43
ESG Score - Corporate - Higher than bench	57.72	53.65

### **... et par rapport aux périodes précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

### **Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?**

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'"investissement durable" et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant "à ne pas causer de préjudice important", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des "principales incidences négatives" ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

### **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?**

La prise en compte des "principales incidences négatives" est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse ESG par divers moyens :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre d'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement, et réciproquement.

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise. Le degré d'importance dépend de plusieurs facteurs, tels que le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

### **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :**

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.



## Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement et vote : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue et du vote. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement et de vote en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
  - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate Action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Vote :

L'approche de la gouvernance d'entreprise de Candriam repose sur des normes reconnues au niveau international, notamment les principes établis par l'OCDE ainsi que par l'International Corporate Governance Network (ICGN).

À cet égard, Candriam a exercé ses droits de vote lorsqu'ils sont disponibles sur les positions du portefeuille. Les droits des actionnaires, l'égalité des actionnaires, l'obligation redditionnelle du conseil d'administration, la transparence et l'intégrité des états financiers sont des piliers essentiels de notre politique de vote. La rémunération et l'élection des administrateurs concentrent la plupart de nos votes contre la direction. Nous demandons en effet aux entreprises de respecter le principe de rémunération à la performance et nous montrerons notre désaccord dès lors que nous considérons que le niveau de rémunération est excessif ou que les conditions d'attribution ne sont pas assez transparentes ou exigeantes. De même, nous attendons des entreprises qu'elles respectent nos exigences minimales d'indépendance : au sein des conseils d'administration qui ne répondent pas à cette exigence, nous nous opposons à la (re-)élection des administrateurs non indépendants, à l'exception du CEO. La diversité (PAI13) et le niveau d'expertise du conseil d'administration sont bien entendu également pris en compte dans ces votes.

En outre, Candriam considère toujours la pertinence, la cohérence et la faisabilité des mesures parrainées par toute résolution ESG avant de voter.

Dans l'intérêt de ses clients, Candriam tient compte de l'opinion ESG interne sur les sociétés en portefeuille, mais également des résultats de l'engagement auprès d'elles, dans ses choix de vote.

Dans le contexte de la politique de vote de Candriam, des lignes directrices spécifiques sont appliquées pour un éventail de résolutions environnementales (par exemple, résolutions de la direction et des actionnaires liées au climat (PAI1 à PAI6), à la biodiversité (PAI7)), au social (diversité, écart de rémunération entre hommes et femmes (PAI12), aux droits de l'homme (PAI10, PAI11)) et à la gouvernance. Plus précisément, Candriam se félicite de l'introduction de résolutions « Say-on-Climate »

parrainées par la direction. Candriam a construit un cadre détaillé à appliquer à chaque résolution « Say-on-Climate », qui évalue la rigueur et l'alignement de la stratégie de transition de l'entreprise avec une trajectoire vers l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050. Par conséquent, la plupart d'entre elles n'ont pas obtenu notre appui pendant la période.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	1569.46
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	1482.35
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	3051.82
2 - Carbon Footprint	18.80
3 - GHG intensity of investee companies	52.53
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	0.00%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	40.03%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
KBC GROUPE SA	Banks and other financial institutions	6.14%	BE
NESTLE SA REG SHS	Foods and non alcoholic drinks	5.82%	CH
NOVO NORDISK	Pharmaceuticals	4.58%	DK
ASTRAZENECA PLC	Pharmaceuticals	4.54%	GB
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	Textiles and garments	3.87%	FR
INTESA SANPAOLO	Banks and other financial institutions	3.80%	IT
MERCK KGAA	Pharmaceuticals	2.91%	DE
ROCHE HOLDING LTD	Pharmaceuticals	2.85%	CH
MICROSOFT CORP	Internet and internet services	2.85%	US
ALPHABET INC -A-	Internet and internet services	2.66%	US
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	Miscellaneous consumer goods	2.42%	GB
DSM KONINKLIJKE	Chemicals	2.39%	NL
DEUTSCHE TELEKOM AG REG SHS	Communication	2.39%	DE
SANOFI	Pharmaceuticals	2.38%	FR
UNILEVER	Foods and non alcoholic drinks	2.25%	GB

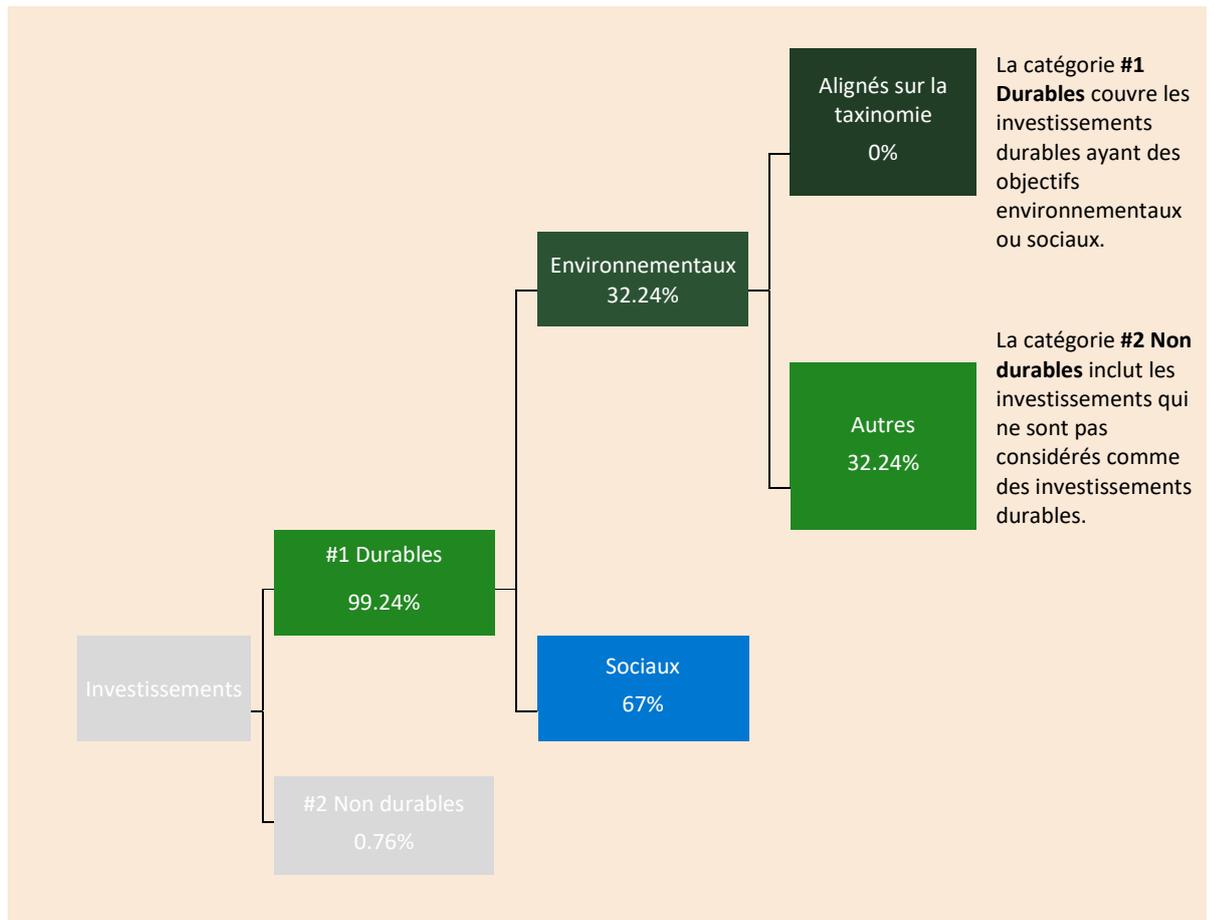
*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Top secteurs	Proportion
Pharmaceuticals	21.15%
Banks and other financial institutions	13.73%
Foods and non alcoholic drinks	12.63%
Insurance	7.03%
Electronics and semiconductors	6.77%
Textiles and garments	6.56%
Internet and internet services	6.35%
Chemicals	3.87%
Biotechnology	2.68%
Real estate	2.45%
Miscellaneous consumer goods	2.42%
Communication	2.39%
Machine and apparatus construction	2.33%
Office supplies and computing	2.04%
Electrical engineering	1.76%

*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile**

comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

**Les activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

**Les activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;

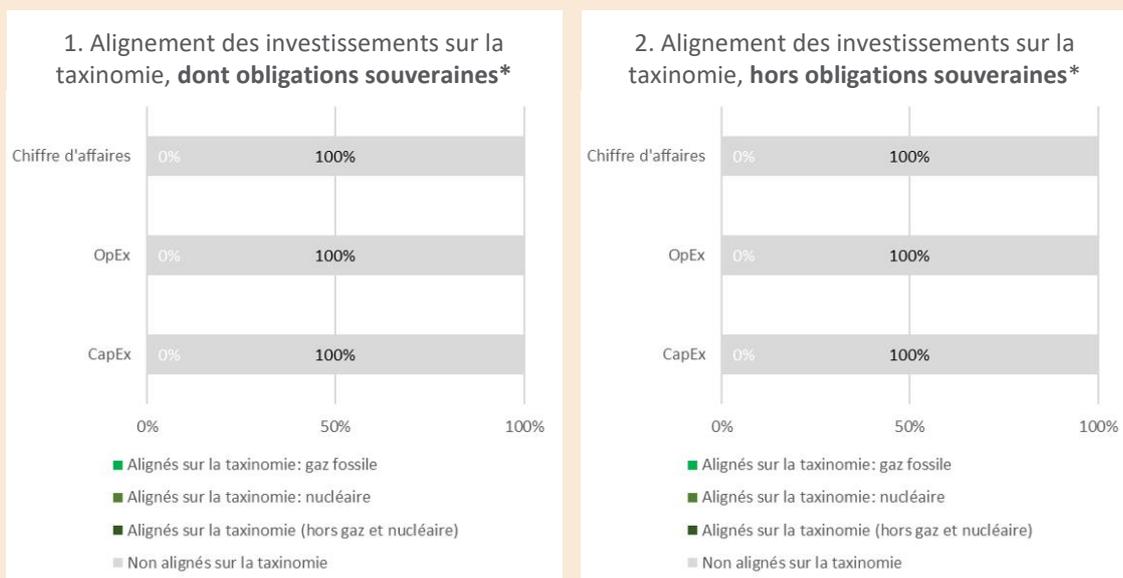
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 32,24 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 67 %



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 0,76 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

Comme le fonds n'investit pas dans les énergies fossiles, il n'est pas exposé au secteur du pétrole et du gaz et les investissements dans le secteur des services aux collectivités restent très limités. Afin de respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales pendant la période de référence, le Compartiment a ouvert/renforcé des positions dans des émetteurs présentant un profil ESG positif, sur la base d'une évaluation indépendante des notes ESG de Candriam. Il a également vendu des investissements dont les émetteurs présentaient des caractéristiques environnementales et/ou sociales dégradées. Le groupe français spécialisé dans la gestion externalisée de la relation client Teleperformance a ainsi été vendu, suite à sa dégradation due à son exposition à des pays où la main-d'œuvre est généralement soumise à des conditions de travail inférieures à la moyenne et ne bénéficie pas de la protection des droits de l'homme fondamentaux. Après un premier incident social qui s'est produit aux États-Unis en août, une nouvelle affaire a éclaté le 9 novembre, à la suite d'un article faisant état de l'ouverture d'une enquête par le ministère colombien du Travail concernant les conditions de travail des employés et les relations sociales. Ces deux incidents nous ont incités à liquider notre position, qui avait déjà été réduite en tout début de l'année.

Nous avons également vendu Vinci à la fin de l'année, encore une fois en raison des controverses affectant l'entreprise. Le groupe construction et concessions a récemment été impliqué dans une affaire de corruption privée en France, par le

biais de son entité Vinci Construction. En outre, depuis 2015, l'entreprise fait l'objet d'accusations concernant les conditions de travail des contractuels au Qatar. Les entreprises de construction ont généralement une contribution négative à l'environnement et Vinci ne fait pas exception. L'entreprise est principalement exposée au secteur de la construction d'infrastructures qui a des répercussions négatives sur le changement climatique, l'épuisement des ressources et la santé. En outre, en termes de gouvernance, le poste de président-directeur général est occupé par Xavier Huillard depuis plus de 12 ans et nous aimerions plus d'indépendance globale et plus de transparence sur les rémunérations.

Afin de matérialiser la prise en compte des enjeux liés au changement climatique, l'empreinte carbone des entreprises est mesurée. Au 31/12/2022, l'empreinte carbone du fonds s'élevait à 18,80 t éq CO2 par million d'euros investis, contre à 77,43 t éq CO2/million d'euros investis pour l'indice de référence du fonds.



### **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

# Candriam Fund Sustainable Short Term Equivalent

Entity LEI: 549300WEXAMS06L9Q73

## Objectif d'investissement durable

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'**activités économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière

### Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

<input checked="" type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
<input checked="" type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif environnemental</b> : 58.76%	<input type="checkbox"/> Il <b>promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S)</b> et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de ___% d'investissements durables
<input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input checked="" type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	<input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des <b>investissements durables ayant un objectif social</b> : 32.8%	<input type="checkbox"/> ayant un objectif social
	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

### Dans quelle mesure l'objectif d'investissement durable de ce produit financier a-t-il été atteint ?

La réalisation des objectifs d'investissement durable a été mesurée à l'aide des indicateurs de durabilité suivants :

- empreinte carbone : empreinte carbone inférieure à un seuil absolu déterminé. Ce seuil est inférieur d'environ 30 % à celui de l'univers d'investissement.
- Score ESG : un score ESG moyen pondéré, y compris les émetteurs souverains et les entreprises émettrices, issu de l'analyse ESG exclusive de Candriam, supérieur à 55 (sur une échelle de 0 à 100).

En outre, les indicateurs suivants ont fait l'objet d'un suivi :

- Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, Pacte mondial des Nations Unies : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements dans des entreprises en violation de ces principes.
- Politique d'exclusion de Candriam : s'assurer qu'il n'y a pas d'investissements dans des entreprises qui figurent sur la liste d'exclusion ISR de Candriam en raison de l'application de la Politique d'exclusion de Candriam.
- Liste des régimes oppressifs de Candriam : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays figurant sur la liste des régimes oppressifs de Candriam
- Pays considérés comme « non libres » par Freedom House : s'assurer qu'il n'y avait pas d'investissements souverains dans des pays considérés comme « non libres » par Freedom House.

### Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

Le Compartiment a été géré conformément à ses indicateurs de durabilité, tels que définis ci-dessous.

dont les objectifs de durabilité de ce produit financier sont atteints.

Pour la sélection des investissements durables, le gestionnaire de portefeuille a tenu compte des évaluations ESG des émetteurs, produites par l'équipe d'analystes ESG de Candriam.

Pour les entreprises, ces évaluations sont basées sur l'analyse des interactions de l'entreprise avec ses principales parties prenantes et sur l'analyse de ses activités commerciales et de leur incidence, positive ou négative, sur les principaux défis de durabilité tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources. Par ailleurs, l'analyse ESG de Candriam comprend des filtres d'exclusion basés sur la conformité aux normes internationales et la participation à des activités controversées.

Pour les émetteurs souverains, ces évaluations sont fondées sur l'analyse de la gestion par les pays de leur capital naturel, humain, social et économique. En outre, des filtres d'exclusion sont utilisés pour filtrer les émetteurs qui ne répondent pas aux normes démocratiques et de gouvernance.

La recherche et l'analyse ESG de Candriam pour les investissements durables évalue également la conformité des investissements avec le principe consistant à " ne pas causer de préjudice important " à un objectif d'investissement durable et avec de bonnes pratiques de gouvernance.

Cette intégration de la méthodologie de recherche ESG de Candriam a permis au Fonds de respecter la part minimale d'investissements durables définie dans le prospectus (au moins 75 %). La part d'investissements durables dans le Fonds était donc supérieure à ce seuil minimum, comme le précise la section " Quelle était la part d'investissements liés à la durabilité ? "

L'indice de référence du Compartiment n'a pas été désigné aux fins d'atteindre l'objectif d'investissement durable du Compartiment.

L'indice de référence du Compartiment ne peut être considéré comme un indice de référence « transition climatique » de l'Union européenne (UE) ni comme un indice de référence « accord de Paris » au sens du titre III, chapitre 3a, du règlement (UE) 2016/1011.

Toutefois, le Compartiment a pour objectif d'avoir une empreinte carbone inférieure à un seuil absolu déterminé. Ce seuil est inférieur d'environ 30 % à celui de l'univers d'investissement.

En outre, dans la mesure où Candriam fait partie de la Net Zero Asset Management Initiative, le Compartiment vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre en ligne avec les objectifs de l'accord de Paris.

Indicateurs de durabilité	Valeur	Benchmark
Carbon Footprint - Corporate - Scope 1&2 - Lower than absolute threshold (currently 100)	35.88	
ESG Score - Country and Corporate - Higher than 55	55.43*	

\*Calcul effectué sur l'exposition des lignes directes

### ... et par rapport aux périodes précédentes ?

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

### Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Candriam s'est assuré que ses investissements durables ne causaient de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux en raison de ses recherches et analyses ESG sur les émetteurs souverains et les entreprises émettrices. Sur la base de ses notes et de ses scores ESG exclusifs, la méthodologie ESG de Candriam définit des exigences claires et des seuils minimaux pour identifier les émetteurs qui sont considérés comme d'"investissement durable" et qui, en particulier, ne causent de préjudice important à aucun des objectifs d'investissement durable environnementaux et/ou sociaux.

Le principe consistant "à ne pas causer de préjudice important", en particulier, a été évalué pour les entreprises à travers :

- la prise en compte des "principales incidences négatives" ;
- l'alignement sur les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et le Pacte mondial des Nations Unies pour assurer le respect des garanties environnementales et sociales minimales.

Pour plus de détails, veuillez consulter la section ci-dessous sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

### Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

La prise en compte des "principales incidences négatives" est essentielle à l'approche de Candriam en matière d'investissement durable. Les principales incidences négatives ont été prises en compte tout au long du processus de recherche et d'analyse et par le biais d'une vaste gamme de méthodes.

Pour l'analyse des sociétés émettrices, ces méthodes sont les suivantes :

1. Notation ESG des entreprises : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité sous deux angles distincts mais étroitement liés :

- les activités commerciales des émetteurs de l'entreprise et la façon dont elles influent, positivement ou négativement, sur les principaux enjeux de la durabilité, tels que le changement climatique et l'épuisement des ressources ;
- les interactions de l'entreprise avec les principales parties prenantes.

2. Filtrage négatif des entreprises, qui comprend une exclusion basée sur des normes et une exclusion des entreprises impliquées dans des activités controversées.

3. Les activités d'engagement avec les entreprises, par le biais du dialogue et des activités de vote, qui contribuent à éviter ou à réduire l'ampleur des incidences négatives. Le cadre de l'analyse ESG et ses résultats alimentent notre processus d'engagement et inversement.

Pour l'analyse des émetteurs souverains, ces méthodes sont les suivantes :

1. Score ESG des pays : la méthodologie de recherche et de sélection ESG prend en compte et évalue les principales incidences négatives sur la durabilité autour de quatre dimensions de durabilité : Capital naturel, capital humain, capital social et capital économique.

2. Filtrage négatif des pays, qui comprend les éléments suivants :

- la liste des régimes très oppressifs de Candriam - les États commettant de graves violations des droits de l'homme ;
- l'Indice de la liberté dans le monde de Freedom House - les États considérés comme « non libres ».

L'intégration des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité est effectuée en fonction de l'importance réelle ou probable de chaque indicateur propre à chaque industrie ou secteur auquel appartient l'entreprise et propre à chaque pays, afin de s'assurer que le score d'un pays reflète de manière adéquate les problèmes à court, moyen et long termes, les défis et/ou les opportunités importantes pour le développement futur

**Les principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

de ce pays. Ce degré d'importance dépend de plusieurs éléments, notamment le type d'informations, la qualité et l'étendue des données, l'applicabilité, la pertinence et la couverture géographique.

### ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ? Description détaillée :***

Les investissements du Compartiment ont fait l'objet d'une analyse de controverse basée sur des normes qui tenaient compte du respect des normes internationales sociales, humaines, environnementales et de lutte contre la corruption, telles que définies par le Pacte mondial des Nations Unies et les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales. L'Organisation internationale du Travail et la Charte internationale des droits de l'homme font partie des nombreuses références internationales intégrées à notre analyse normative et à notre modèle ESG.

Cette analyse vise à exclure les entreprises qui ont enfreint de manière significative et répétée l'un de ces principes.



## **Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?**

À l'échelle du Compartiment, les principales incidences négatives (PAI) sur les facteurs de durabilité ont été prises en compte par un ou plusieurs moyens (cf. Déclaration de Candriam sur les principales incidences négatives (PAI) : <https://www.candriam.com/en/private/sfdr/>) :

- Engagement : afin d'éviter et/ou de réduire l'incidence négative sur les objectifs durables, le Compartiment a également tenu compte des incidences négatives dans ses interactions avec les entreprises, par le biais du dialogue. Candriam a accordé la priorité à ses activités d'engagement en fonction d'une évaluation des défis ESG les plus importants et les plus pertinents, auxquels font face les secteurs et les émetteurs, en tenant compte des incidences financières et sociales et des incidences sur les parties prenantes. Par conséquent, le niveau d'engagement avec chaque entreprise au sein d'un même produit peut varier et est assujéti à la méthodologie de hiérarchisation des priorités de Candriam.
  - Dialogue :

Le climat (PAI1 à PAI6) est de toute évidence au centre de nos échanges avec les entreprises. Les priorités de l'engagement climatique du côté des entreprises sont identifiées en tenant compte :

- des émetteurs présentant un faible profil de transition (modèle de transition de risque exclusif), et/ou encore très émettrices de carbone (Scope 1-2) ou présentant des émissions de Scope 3 importantes,
- des émetteurs des secteurs financiers encore fortement exposés aux combustibles fossiles et jouant un rôle clé dans le financement de la transition,
- de l'exposition relative des portefeuilles gérés aux émetteurs susmentionnés.

Notre objectif est évidemment d'encourager les entreprises à rendre compte publiquement de la façon dont elles s'alignent sur une trajectoire de 1,5D et de soutenir un tel alignement. Au-delà de tout engagement à atteindre Zéro émission nette et de la publication d'informations sur les émissions absolues de Scopes 1-2-3, Candriam les encourage donc à fournir des informations sur la façon dont les objectifs à court et à moyen termes sont alignés sur la trajectoire scientifiquement reconnue de 1,5D. Nous attendons en particulier des émetteurs qu'ils expliquent comment leur stratégie et leur plan de dépenses en capital servent leur engagement de décarbonation. Nous associons généralement le dialogue individuel et le dialogue collaboratif. Comme l'année dernière, nous continuons de soutenir et de participer activement à plusieurs initiatives collaboratives, telles que Climate action 100+. Ces initiatives contribuent non seulement à accroître le niveau de transparence sur les émissions de gaz à effet de serre et la stratégie qui s'y rapporte, mais également à obtenir une influence fondamentale pour appuyer les changements stratégiques. Les résultats de ces engagements sont détaillés dans notre rapport annuel sur l'engagement et le vote, disponible sur notre site Internet public (<https://www.candriam.com/en/professional/insight-overview/publications/#sri-publications>) .

Compte tenu du contexte géopolitique et de l'augmentation des inégalités observée, plusieurs engagements ont également été effectués concernant la protection des droits de l'homme fondamentaux au niveau de la main-d'œuvre directe et indirecte (due diligence de la chaîne d'approvisionnement) (PAI10, PAI11). Nous avons également mené une campagne d'engagement direct dédiée post-Covid visant à étudier comment les relations avec les parties prenantes avaient été affectées et les changements étaient désormais intégrés comme le " nouveau cadre normal " d'exercice des activités des sociétés en portefeuille de Candriam. Dans le même esprit, la gestion du capital humain est un aspect que nous abordons dans la plupart de nos échanges avec des entreprises. Nous continuons d'appuyer la Workforce Disclosure Initiative, qui défend un meilleur accès à des données fiables, pertinentes et comparables sur la main-d'œuvre directe et indirecte des entreprises.

- Exclusion : Le filtrage négatif de Candriam sur les entreprises ou les pays vise à éviter les investissements dans des activités ou des pratiques préjudiciables et peut conduire à des exclusions liées à l'incidence négative d'entreprises ou d'émetteurs.
- Suivi : calcul et évaluation des indicateurs des principales incidences négatives, y compris le reporting au niveau du Compartiment. Certains de ces indicateurs peuvent avoir des objectifs explicites et être utilisés pour mesurer la

réalisation de l'objectif d'investissement durable du Compartiment. Voir ci-dessous les résultats des indicateurs de ce Compartiment :

Indicateurs PAI	Résultat
1- GHG Emissions - Scope 1 GHG Emissions	824.87
1- GHG Emissions - Scope 2 GHG Emissions	140.14
1- GHG Emissions - Total GHG Emissions	965.02
2 - Carbon Footprint	35.88
3 - GHG intensity of investee companies	63.04
4 - Exposure to companies active in fossil fuel sector	2.61%
10 - Violations of UN Global Compact principles and Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD) Guidelines for Multinational Enterprises	0.00%
13 - Board gender diversity	38.16%
14 - Exposure to controversial weapons (anti-personnel mines, cluster munitions, chemical weapons and biological weapons)	0.00%



## Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir : 31/12/2022

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
CANDRIAM BONDS FLOATING RATE NOTES Z C	Investments funds	19.58%	LU
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 17-24 21/06Q	Banks and other financial institutions	3.11%	GB
CREDIT AGRICOLE FL.R 18-23 06/03Q	Banks and other financial institutions	3.09%	GB
BANK OF AMERICA CORP FL.R 18-24 25/04Q	Banks and other financial institutions	3.09%	US
BPCE FL.R 18-23 11/01Q	Banks and other financial institutions	3.09%	FR
THERMO FISHER SCIENTIF FL.R 21-23 18/11Q	Banks and other financial institutions	3.08%	NL
IBM CORP 0.375 19-23 31/01A	Office supplies and computing	3.00%	US
TOYOTA MOTOR FINANCE FLR 21-23 23/06Q	Banks and other financial institutions	2.75%	NL
CITIGROUP INC FL.R 18-23 21/03Q	Banks and other financial institutions	2.75%	US
NATWEST GRP 2.50 16-23 22/03A	Banks and other financial institutions	2.75%	GB
ABN AMRO BANK 2.875 16-28 18/01A	Banks and other financial institutions	2.75%	NL
FCA BANK SPA 0.25 20-23 29/01A	Banks and other financial institutions	2.57%	IT
OP CORPORATE BANK PLC FL.R 21-24 18/01Q	Banks and other financial institutions	2.42%	FI
ROYAL BK CANADA FL.R 22-24 31/01Q	Banks and other financial institutions	2.42%	CA
BANCO BILBAO VIZCAYA FL.R 21-23 09/09Q	Banks and other financial institutions	2.42%	ES

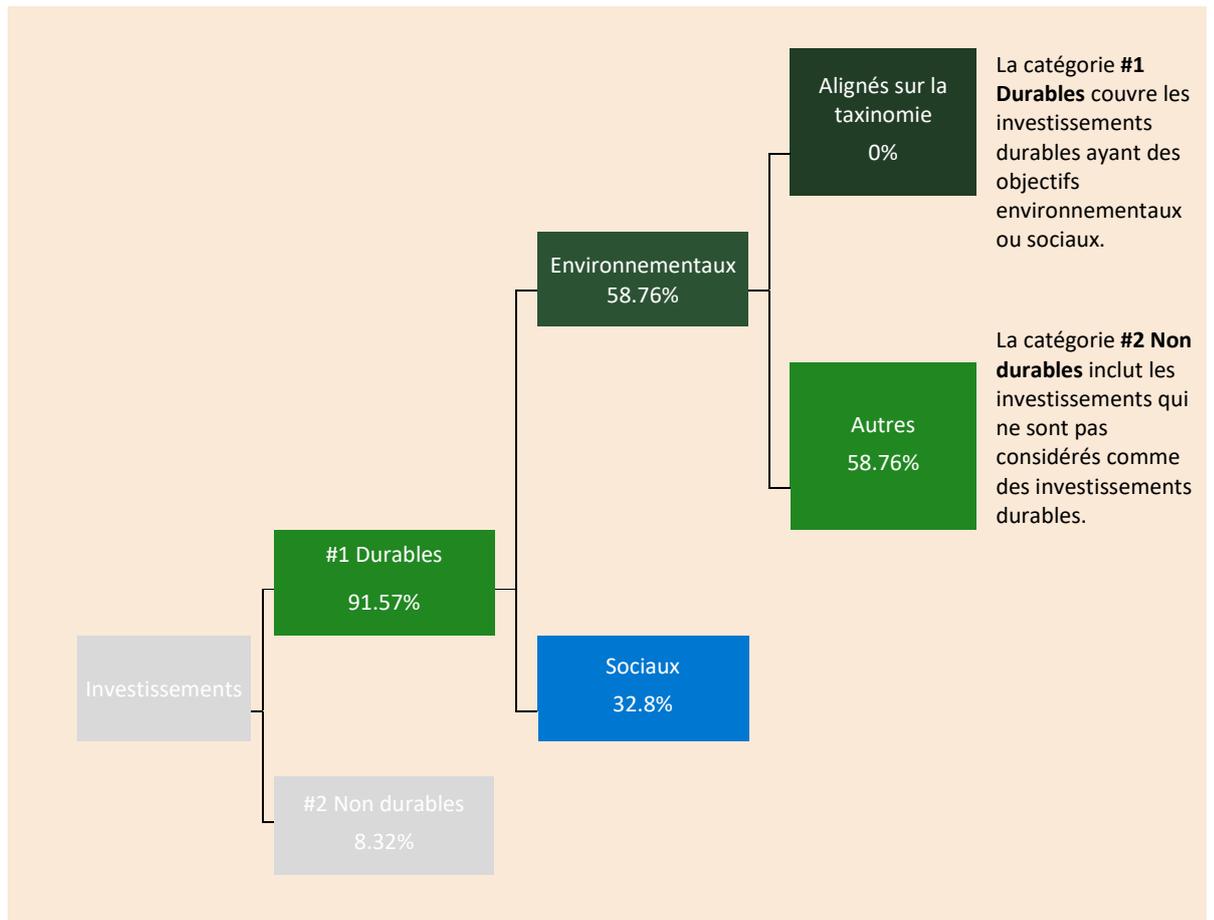
Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques..

### ● Quelle était l'allocation des actifs ?



● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Top secteurs	Proportion
Banks and other financial institutions	62.97%
Investments funds	19.58%
Office supplies and computing	3.00%
Non Classifiable Institutions	2.23%
Insurance	2.08%
Road vehicles	2.07%
Internet and internet services	2.06%
Real estate	1.71%
Pharmaceuticals	0.68%
Miscellaneous consumer goods	0.34%

*Des différences mineures peuvent exister entre les données ci-dessus et les données correspondantes dans la section "Portefeuille-titres" du rapport annuel en raison du processus d'arrondi des chiffres.*



## Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

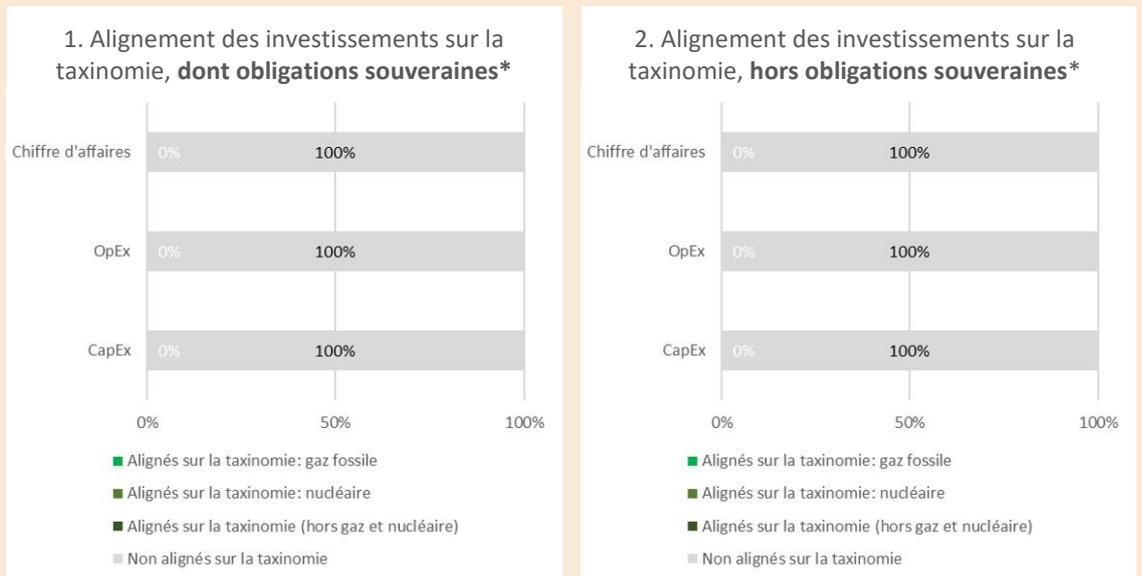
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

### Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE <sup>1</sup>?

- Oui
- Dans le gaz fossile  Dans l'énergie nucléaire
- Non

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



\* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

 Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie ou sur les activités de transition et habilitantes, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse leur alignement sur la Taxonomie.

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?**

Non applicable car aucune donnée de la période précédente n'est disponible.

● **Quelle est la proportion des investissements pour chacune des taxinomies de l'UE auxquelles ces investissements ont contribué ?**

Le Compartiment n'est pas en mesure de publier un pourcentage d'alignement sur la Taxonomie, car très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.

Par conséquent, ce pourcentage est considéré comme nul.



**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE ?**

Le Compartiment détenait une part de 58,76 % d'investissements durables sur le plan environnemental non alignés sur la Taxonomie de l'UE.

En effet, à ce jour, seuls deux des six objectifs sont entrés en vigueur en 2022 et très peu d'entreprises à travers le monde fournissent les données nécessaires à une évaluation rigoureuse de leur alignement sur la Taxonomie.



**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?**

Le Compartiment détenait une part d'investissements avec un objectif social de 32,8 %



**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?**

Les investissements relevant de la catégorie « non durables » sont présents dans le Compartiment à hauteur de 8,32 % des actifs nets totaux.

Ces investissements comprennent un ou plusieurs des actifs suivants :

- des liquidités : de la trésorerie à vue, des dépôts en espèces, des opérations de prise en pension nécessaires pour gérer la liquidité du Compartiment suite à des souscriptions/rachats et/ou résultant d'une décision d'exposition de marché du Compartiment.
- des investissements d'émetteurs considérés comme des investissements durables au moment de l'investissement et qui ne sont plus entièrement alignés sur les critères d'investissement durable de Candriam. Il est prévu de vendre ces investissements.
- Des produits dérivés ne portant pas sur un seul émetteur (« Non single name ») utilisés pour une gestion de portefeuille efficace et/ou à des fins de couverture et/ou temporairement à la suite de souscriptions/rachats



**Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?**

Le Compartiment a réalisé une empreinte carbone de 35,88 à la fin de décembre 2022, mieux que son objectif de maximum 100 tonnes d'équivalent CO2 par million d'euros investis. Ces chiffres sont basés sur les émissions de Scopes 1 et 2.

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons vendu les investissements suivants : Berkshire Hathaway, la position a été exclue en raison d'un risque lié à son exposition potentielle aux armements.

Afin de respecter l'objectif d'investissement durable pendant la période de référence, nous avons acheté les investissements suivants dont les émetteurs avaient contribué à la réalisation de l'objectif d'investissement durable : Schneider, Royal Bank of Canada, Iberdrola, Toronto Dominion et Thermo Fischer



**Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?**

**Les indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

Aucun indice spécifique n'est désigné comme indice de référence durable pour atteindre les objectifs d'investissement durable.